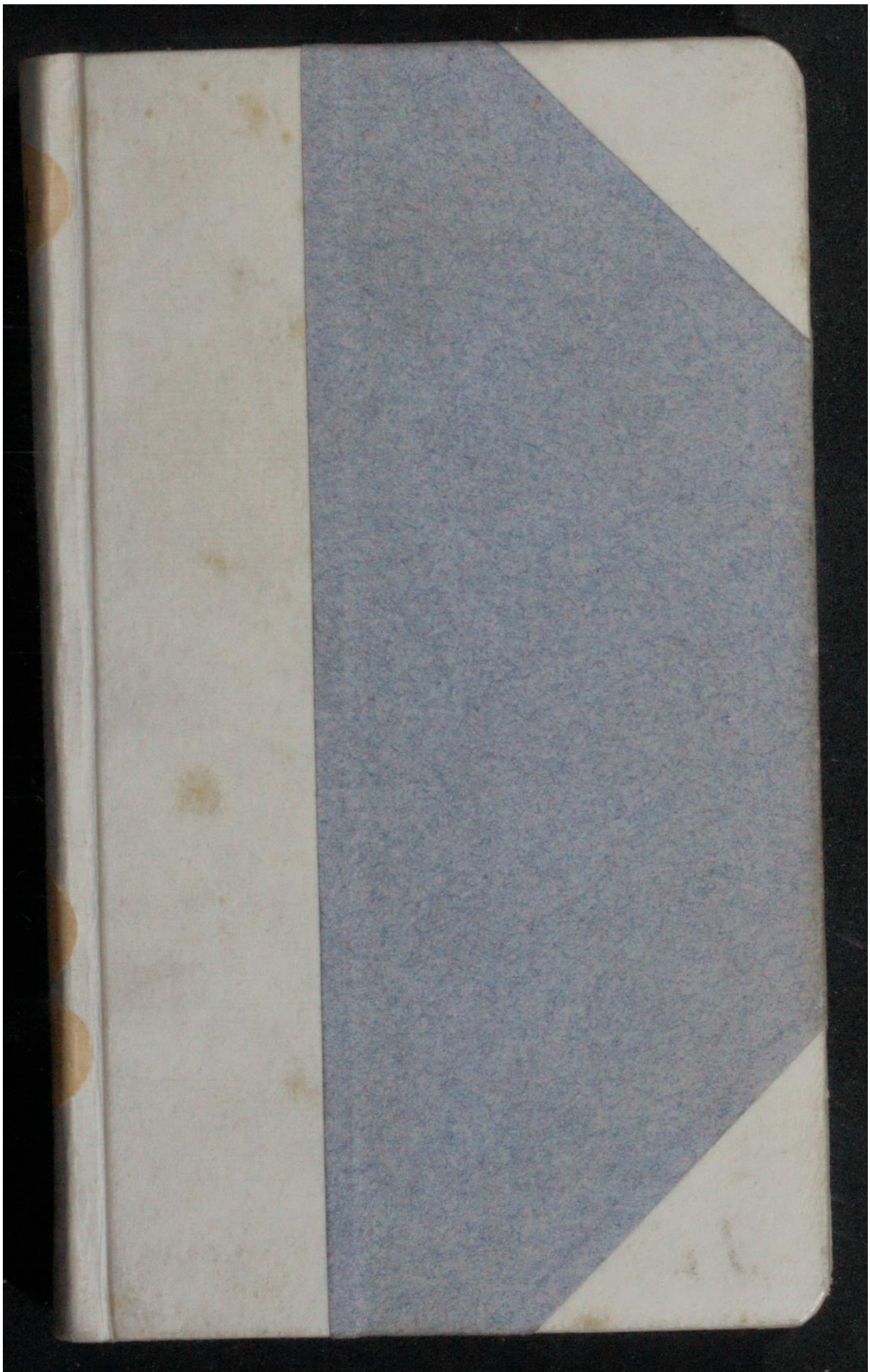

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

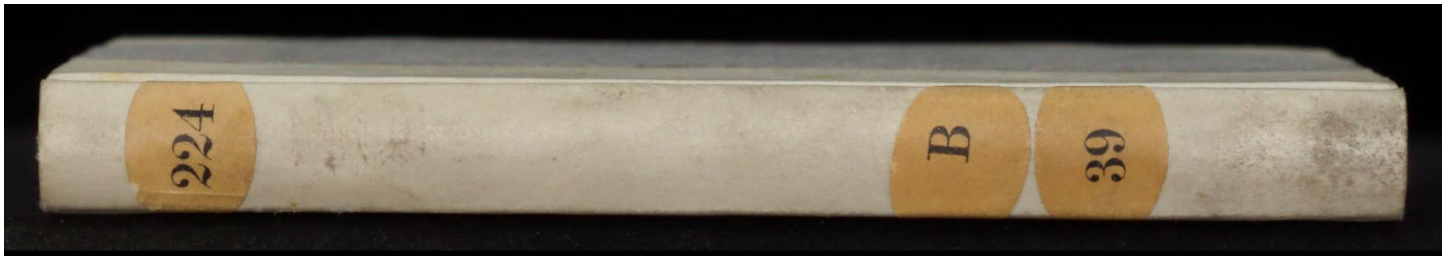

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

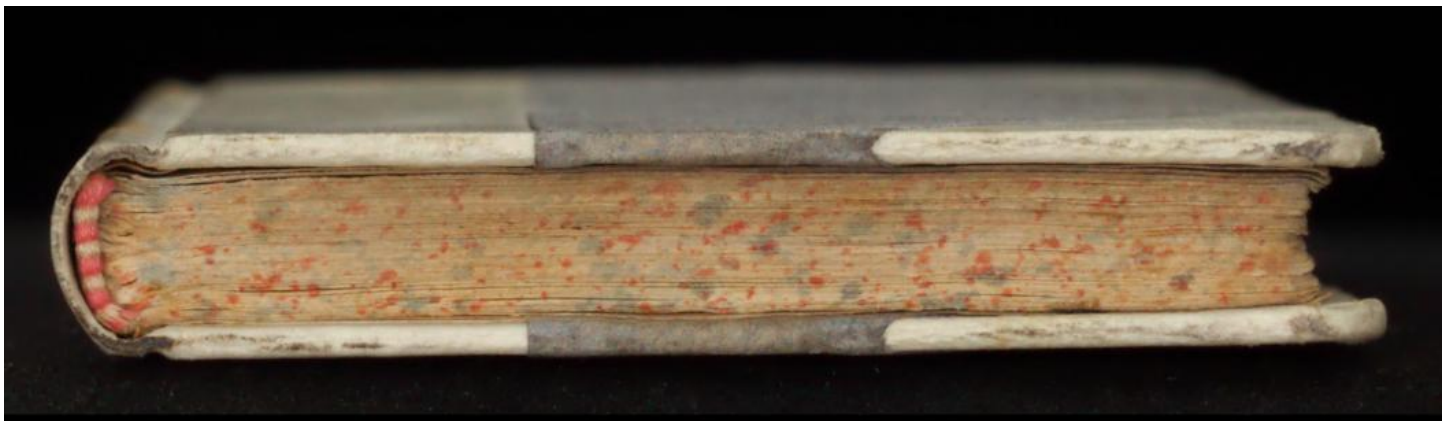

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

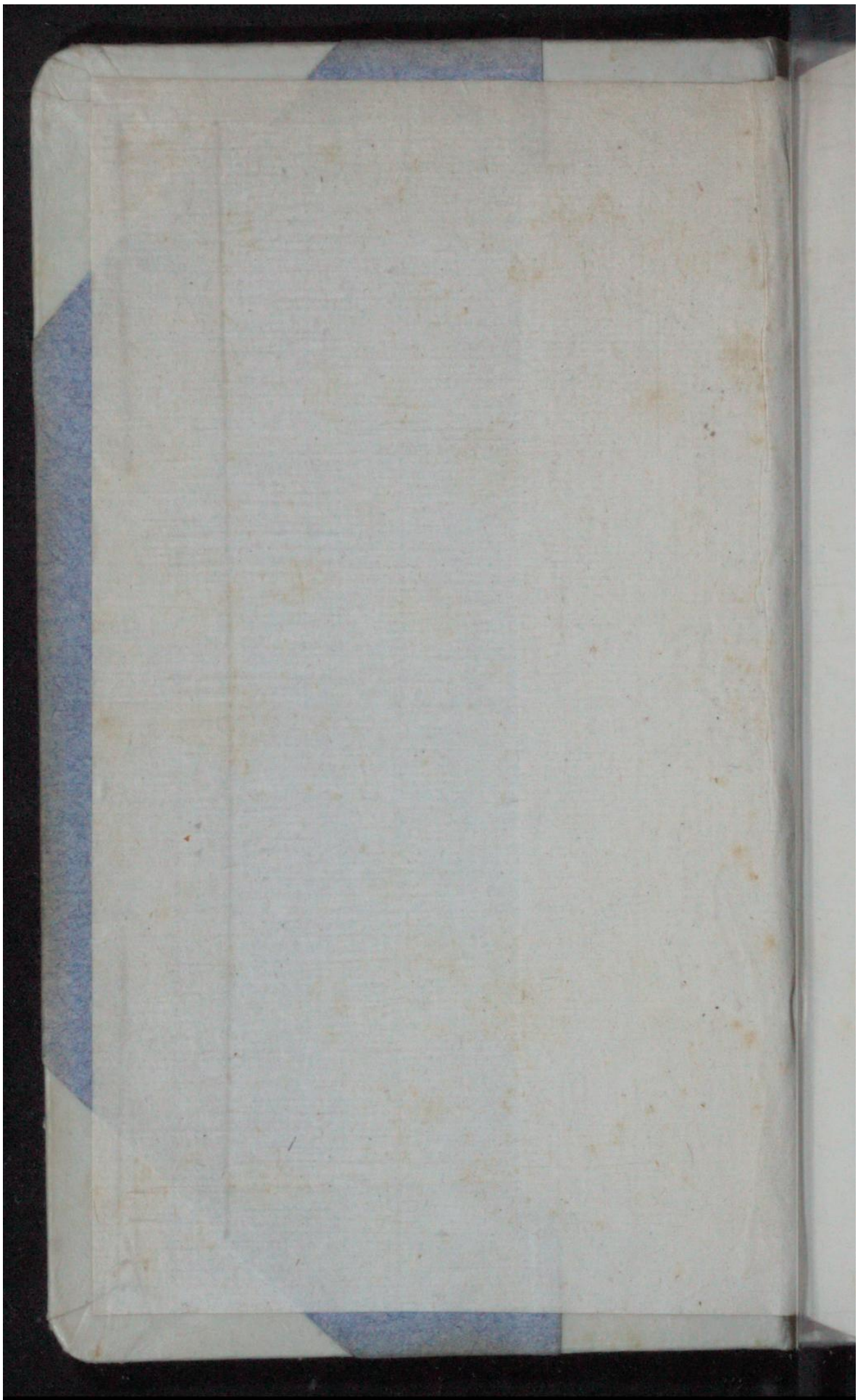

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

~~Sloot. C. 55~~
224
KW
B 39

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

DISCOURS MERVEILLEUX

De la vie, Actions & Deportemens de la Reyne

CATHERINE DE MEDICIS,

Mere de

FRANÇOIS II,
CHARLES IX,
HENRY III,

Rois de France.

Koninklijke Bibliotheek 's Gravenhage

Suivant la Copië

Imprimée à la Haïë.

M DC LXIII.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

DISCOURS MERVEILLEUX
de la Vie, Actions & Deportemens de Catherine de Medicis Reyne Mere.

Declarant tous les moyens qu'elle a tenus pour uſurper le gouvernement du Royaume de France & ruiner l'Eſtat d'iceluy.

COmme il ſeroit tres-utile que les vies de toutes perſonnes eſlevées en dignité, qui en leur temps ont apporté quelque notable fruit au monde, fuſſent bien & diligemment eſcrites, tant pour recompenſe de leurs travaux, que pour demeurer en exemple de vertu à la poſterité: Auſſi penſé-je certainement qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous ceux qui n'ont pris plaiſir & qui n'ont employé le temps qu'à mal faire, fuſſent enſevelis au tombeau de perpetuelle oubliance, tant pour punition de leurs meſchancetez indignes de memoire, que pour ne laiſſer aux hommes, trop enclins d'eux-meſmes à embraſſer le mal, un patron de meſchancetez, pour tant pluſtoſt s'y façonner. Voila pourquoy j'ay par quelque temps fait conſcience d'eſcrire cet eſchantillon de la vie & des actions de Catherine de Medicis, qui ſe dit & fait

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

sentir aujourduy (comme dés long-temps) Regente de nostre miserable Royaume de France : pource que cette femme est un naïf tableau & exemplaire de tyrannie en ses deportemens publics, & de toutes sortes de vices en ses plus privez. J'ay craint de souiller aucunement mes mains & me faire mal au cœur, en remuant & sentant une matiere tant vilaine & puante. Mais considerant enfin qu'elle vit encore, & ne vit pas seulement, ains aussi gouverne tout à l'appetit des passions qui la maistrisent, & ores, sous pretexte d'un titre audacieusement usurpé, nous regente & continue à nous fouëtter & bourreler cruellement, sans presques qu'aucun de nous face semblant de le sentir (comme si par ses coups de baguette & bruvages ensorcelez elle nous avoit changés en bestes brutes, & arraché l'humanité), je suis contraint laisser ces scrupules, pour mettre la main à cet ouvrage (bien qu'à contre-cœur), & monstrer à chacun qui est celle qui nous tient dessous ses pattes, & en considerant le passé, ce que nous devons esperer d'elle à l'avenir, si nous n'avisons aux moyens d'en eschapper.

Or je ne pretens point (Dieu le sçait) dire simplement mal d'elle, ains je tasche d'empescher qu'elle ne nous endommage point. Je ne la veux point injurier ; ce m'est assez d'avertir chacun de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

de ſon impieté, & des torts qu'elle a faits à ce Royaume. L'appetit de vengeance ne m'a point fait entrer en ce diſcours, & ce ſeroit une pauvre vengeance pour tant de maux qu'elle nous a faits. Je deſire ſeulement prevenir la finale ruïne que dés long-temps elle braſſe contre tous les gens de bien de ce Royaume, leſquels elle n'accuſe en ſon cœur que d'innocence, ne hait que pour leur vertu, ne pourſuit à mort que pour l'amour qu'ils ont au public.

Je ſçay bien que quand Dieu & les hommes laiſſeroyent cette femme en paix, elle n'en ſera pas plus heureuſe, dautant que ſa vie ſeule luy ſera un ſuffiſant bourreau, eſtant (comme elle eſt) corrompuë & travaillée de toute méchanceté. Mais puiſque tous ne voyent cela ſi bien que je voudrois, il faut tâcher à le leur monſtrer. Et dautant que c'eſt à faire à Dieu de beſogner en cet endroit, je le prie qu'il nous rende à tous les yeux pour voir cette femme, le ſens pour la connoiſtre, & le cœur pour nous en délivrer, tandis qu'il reſte encore quelque peu de vie à ce pauvre & deſolé Royaume. Nous commencerons donc par le païs & lieu de ſa naiſſance, ſuivant le dire du Poëte: Que le naturel eſt caché au terroir.

Origine de Catherine de Medicis.

CAtherine de Medicis eſt Italienne & Florentine. Entre les nations,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

l'Italie emporte le pris de fineſſe & de ſubtilité : en Italie, la Toſcane ; en Toſcane la ville de Florence. Les proverbes en ſont tout communs. Or quand ceſte ſcience de tromper tombe en perſonne qui n'a point de conſcience, comme il ſe voit fort ſouvent aux gens de ce païs-là, je laiſſe à penſer combien de maux on en doit attendre. En apres, Catherine eſt de la maiſon de Medicis. Ceſte maiſon ayant eſté long eſpace de temps cachée à Florence, ſous la lie du peuple, en petites ruettes, où pour ſa vileté, perſonne ne la connoiſſoit, commença à hauſſer le front par le moyen d'un charbonnier qui acquit quelque peu de bien. Ceſtuy eut un fils Medecin, lequel commença à prendre ſurnom de ſon art. Et comme nous voyons aujourduy les gens de meſtier prendre pour marque & enſeigne l'un de leurs principicaux outils ; les maſſons, un marteau, ou une truelle ; les tailleurs des ciſeaux ; & ainſi des autres : pareillement ceſtuy-cy prit pour ſes armoiries cinq pilules, en nombre non-pair, comme les Medecins ont couſtume de les ordonner : ce qui a eſté ſi bien obſervé durant quelque temps, que le non-pair a eſté retenu, encore qu'aucuns ayent changé le nombre pour la diſtinction des familles. Davantage ce Medecin voulant monſtrer à la poſterité que par ſon art il eſtoit parvenu à quel-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

quelque nom, prit le ſurnom de Medicis, en nombre pluriel (à la façon d'Italie) qui a eſté retenu juſques à ce jour. De fait, liſez tous les Hiſtoriens de Florence, vous n'y trouverez nulle mention de cette maiſon que ſur la fin, encore qu'en parlant des factions de la ville, & nommant toutes les familles, ou nobles, ou notables, entre les populaires, qui eſtoient contraintes ſuivre l'une ou l'autre, il ſe preſente aſſez d'occaſion d'en parler. Bocace n'en fait aucune mention en ſon denombrement des familles illuſtres: & de fait, le premier degré où monta la maiſon de Medicis fut dreſſé par un certain Silveſtre, qui ſe rendit chef de populace contre les gentilshommes. Puis elle s'enrichit par banques & uſures, corrompit le peuple par preſens, & finalement par diverſes ſortes de corruption ſe fit maiſtreſſe de la ville, & en cette maiſtriſe ſon principal but fut de deſraciner les plus anciennes & nobles races: comme il n'y a Florentin qui ne le ſache, ni Hiſtorien qui n'en ſoit teſmoin. En ſomme donc par moyens obliques & illegitimes cette maiſon empieta la domination tyrannique, en laquelle elle a ſceu ſe fortifier de telle ſorte avec le temps, que le Duc de Florence dernier mort, qui, pour avoir la poſſeſſion paiſible de Florence, ſe contentoit au commencement de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

douze mille ducats par an, pour son entretenement, en tiroit annuellement (au jour de son trespas) jusques à douze cent mil, par ses subtiles inventions favorisées des citadelles & garnisons d'étrangers, pour marcher plus à l'aise (comme à deux pieds) sur le ventre de sa patrie.

Ainsi Catherine est venuë de tres-bas lieu. Partant, si selon le proverbe, Jamais mâtin n'aima levrier, la noblesse Françoise ne doit attendre de cette femme, qu'un avilissement & aneantissement total, si tant est qu'on la laisse tousjours à sa poste. Les Florentins pour la plusspart (comme disent ceux qui ont mangé quelque peu de sel avec eux) se soucient peu de leur conscience: veulent sembler religieux & non pas l'estre, faisans grand cas (comme aussi Machiavel, l'un de leurs premiers politiques, le conseille à son Prince) de ce qu'avoit jadis fort souvent en la bouche l'ambitieux Ixion:

Cherche d'avoir d'homme droit le renom,
Mais les effets & justes œuvres non.
Fay seulement cela dont tu verras
Que recevoir du profit tu pourras.

Aussi n'aiment-ils personne qu'eux-mesmes, envient & haïssent mortellement tous ceux qui ont quelque chose plus qu'eux en vertu, noblesse, ou autre bon-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

bonne qualité: mais ſur tout ceux auſquels ils ſont aucunement obligez, quoy qu'en apparence & ceremonieuſement ils ſe montrent affables à chacun. Les Medicis ont chez eux la quinteſſence de toutes ces bonnes parties, comme leurs propres Hiſtoriens le remarquent, ou ſans avoir pris de ſi prés garde à ce qu'ils eſcrivoyent, ou pour la reverence qu'ils ont portée à la verité. Mais outre tout cela ils ſont taxez particulierement d'une prodigalité deſmeſurée du bien d'autrui envers perſonnes indignes & de neant, de paillardiſes brutales, & ſur tout d'une tres-profonde diſſimulation, propre à effectuer toutes ſortes de trahiſons. Je ne veux point rechercher davantage les fondemens de cette race: pour le preſent ce me ſera aſſez de parler de la plus illuſtre famille qui en eſt ſortie, dont la memoire eſt toute freſche.

Côme & Laurent de Medicis ont eſté loüez pour leur liberalité envers le peuple: mais cela ne tendoit qu'à tyrannie, & n'eſtoit cette douceur ſinon un appaſt & hameçon jetté pour prendre les poiſſons, & les manger puis aprés. Cette fineſſe ne ſe peut appeller vertu, dautant que les actions vertueuſes n'ont autre but que la vertu, & perdent ce nom incontinent qu'elles viſent ailleurs. Or le peuple commença peu à peu à s'appercevoir de cette fauſſe monnoye:

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

mais trop tard à y donner ordre : & l'effect a monstré à quelle fin tendoit cette ombre de vertu. Mais qui veut voir clairement pourquoy ces Medicis veulent sembler pour quelque temps autres que cruels imposteurs, il le pourra voir aux actions de Leon dixiéme, & de Clement septiéme, tous deux Papes, oncles de nostre Reyne Mere, qui ont esté l'honneur de cette race, & lesquels j'estime devoir estre plustost choisis qu'aucuns autres, puisqu'ils ont esté eslevez en lieu où chacun les pouvoit plus aisément contempler que parmy la foule d'un peuple, ou dans les partialitez d'une ville. Voicy quels ils estoyent, si vous croyez Guicciardin Florentin, l'un des principaux de leur faction, & Paul Jove Evesque de Côme leur affectionné serviteur : lesquels (comme il est croyable) pour l'honneur du siege Apostolique, & l'amour qu'ils portoient à ces tres-saints Peres, les auront espargnez en leurs Histoires autant qu'il leur a esté possible.

Paul Jove livre 36.

Naturel de Leon dixiéme.

LEON dixiéme, auquel nostre Reyne Mere ressemble (disent aucuns) tant en traits de visage qu'en complexions, avant qu'estre creé Pape, suyvant leur Aphorisme :

Il faut sembler homme de bien,
Et cependant ne valoir rien.

Paul Iove livre 31.

Faisoit tant du religieux & Saint homme,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

me, que chacun faiſoit feſte à ſoy-meſme de telle election, tant pour la paix publique, que pour le repos particulier qu'on eſperoit de luy apres les guerres, tumultes, & degaſts de Jules ſecond ſon predeceſſeur, qui avoit jetté dans le Tibre les clefs de Saint Pierre, & pris l'eſpée de Saint Paul. Mais ſi-toſt qu'il fut aſſis en la chaire Papale, eſtant monté là où il pretendoit, chacun commença à le meſconnoiſtre & appercevoir la tromperie.

Il ſema des diviſions entre les Princes de la Chreſtienté, & forgea des amitiez ſecrettes avec l'Empereur Charles, & avec le grand Roy François, ennemis ouverts & declarez. Il leur promet couvertement faveur & aide à tous deux en un meſme temps, pour les encourager à s'entrebattre. Fait publier des Jubilez, & celebrer des Proceſſions. Cependant ſe plonge juſques au col en toutes ſortes de delices & voluptez. Il fait preſcher en divers Royaumes & païs des croiſades contre les Turcs, afin de tirer argent pour enrichir des maqueraux, boufons, flateurs; & gens de ſemblables meſtiers. Promet Paradis au plus offrant, puis employe l'argent ſacré en deſpenſes exceſſives, en dons immenſes, aux menus plaiſirs de ſa ſœur Madelaine, laquelle eut tous les deniers d'Alemagne: qui occaſiona Luther (dit Guicciardin liv. 3.)

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

à décrier le Purgatoire, & entrer en lice contre les Papes. Nous sçavons ce qui en est avenu depuis en la Chrestienté. Leon donc semble liberal à merveilles, mais c'est du cuir d'autruy, comme on dit, & des thresors amassez par le Pape Jules son devancier. Quelques guerres qu'il entretinst, c'est des biens & honneurs de l'Eglise, qu'il depart seulement à ses parens, amis & serviteurs Toscans & Florentins. C'est le patrimoine de Saint Pierre qu'il dissipe. Les daces qu'il augmente journellement sont deniers exigez au double des expeditions beneficiales de toute la Chrétienté, & les employe à enrichir un petit nombre de personnes, avec lesquelles il gaudissoit. Cependant il donne occasion de murmure & division en l'Eglise, qui s'en ressent encore & s'en ressentira. Il apauvrit le Clergé pour un long-temps. Il engage l'Estat Ecclesiastique en Italie, de telle sorte que son successeur n'y trouve que prendre, dont le proverbe demeura, que son Pontificat demeuroit encore aprés sa mort. Bref, en dressant quelque beau colosse, ou enrichissant un portail, il ruïne toute la maison.

Paul Iove livre 25. Guicc. liv. 14.

Naturel de Clem. septiéme.

Venons à Clement septiéme, aussi oncle de nostre Catherine. Il fut fait Cardinal contre les decrets de l'Eglise, qui en excluënt les bastards: & puis

Pape,

Pape, en achetant par argent & par grandes promeſſes les voix du Conclave, ayant auparavant aſſez bien joüé ſon perſonnage juſques à ce point. Or voicy comme ſes ſerviteurs meſmes, vaincus par la force de verité, le nous depeignent. Il parloit à tous propos d'inciter les Princes Chrétiens à ſe liguer avec luy pour faire la guerre aux Turcs: cependant il ſemoit & nourriſſoit des guerres entre les Chrétiens, s'accoſtant ores d'un Prince, ores de l'autre, & par fois de tous deux enſemble, pour les faire entremanger. Ses plus frequens diſcours en public eſtoyent de ruïner les heretiques, & luy-meſme eſtoit ſi bon Catholique, qu'il fit diſputer à Rome par quelques Philoſophes ramaſſez de là autour, ſi l'ame humaine eſtoit immortelle ou non: & en vint juſques-là, de dire tout ouvertement, qu'il n'avoit jamais pû croire qu'elle fuſt immortelle. *Guicc. liv. 12. & 15.*

Il parloit de traitter alliances avec l'Empereur, le Roy de France, & autres Princes: mais il eſtimoit ſottiſe de tenir ſa foy, ſi on n'y avoit du profit, dont il acquit le loyer des parjures, que de ce qu'il promettoit en intention de le tenir, perſonne ne le pouvoit plus croire. Cecy apparut en toutes ſes negociations avec les Princes de la Chrétienté, & és vengeances qu'il exerça dans Florence aprés l'avoir repriſe, y faiſant *Paul Jove liv. 30.* *Paul Jove liv. 29.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

mourir les plus notables contre les mots exprés de la capitulation. Puis quand ces Hiſtoriens viennent à deſcrire ſon naturel : Il ſe plaiſoit fort (diſent-ils) à diſſimuler, & n'aimoit que ceux qui avoient eſtroite privauté avecques luy pour quelques affaires ſecrettes. On entend aſſez ces mots-cy, ſans nommer les choſes par leur nom. Or avançoit-il telles gens, ſans honte, reſpect, ni regard aucun, juſques aux plus grands honneurs, & les enrichiſſoit ſans meſure. Mais quant aux gens de bien, de merite & d'honneur (marquez le vray naturel de ſa niece), il les entretenoit de belles paroles, mais en effet il les haïſſoit en ſon cœur, & tous ceux ſpecialement auſquels il eſtoit tenu & obligé, comme un mauvais payeur ſes creanciers : juſques-là, qu'il dit un jour avoir eu plus de joye de ce que le Prince d'Orange, qui en ſa faveur tenoit la ville de Florence eſtroitement aſſiegée, y fut tué, qu'il n'eut d'avoir recouvré la ville, ni meſmes d'avoir eſté creé Pape : craignant (diſoit-il) que pour recompenſe ce Prince ne luy demandaſt en mariage ſa niece Catherine, de laquelle (pour en tirer ſervice) il luy avoit donné eſperance. Mais c'eſtoit une pierre, de laquelle il vouloit faire de plus grands coups, regardant toujours à decevoir quelqu'un. Auſſi mourut-il ſuſpect en toutes ſes actions.

Paul Iove livre 32. en ces meſmes mots.

Paul Iove livre 29.

Paul Iove livre 32. Guicc. liv. 20.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

actions à tous les Princes Chreſtiens, odieux à la Cour de Rome, & ſi fort haï de chacun, que Corte ſon Medecin eſtant ſoupçonné de luy avoir donné le boucon, n'en fut recherché, & il n'y eut celuy qui ne l'en remerciaſt en ſon cœur, comme ayant fait un ſingulier ſervice à toute la Chreſtienté, & notamment à la ville de Rome, de l'en avoir delivrée. En ſomme, on peut dire de Clement ce que Joachin du Bellay Poëte François a chanté en ſes regrets de ſes ſucceſſeurs au Papat, c'eſt qu'en ſa vie, pendant qu'il taſchoit d'embrouiller tout le monde, luy en ſon Palais *Paul Jove liv. 32.*

Faiſoit d'oiſiveté ſon plus riche threſor,
Et ſous l'infame orgueil de trois couronnes d'or
Couvoit l'ambition, la haine & la feintiſe.

Voila les oncles paternels de Catherine de Medicis. Je ne dis ſinon ce que les plus approuvez Hiſtoriens de noſtre temps teſmoignent. Ceux qui les ont connus particulierement en pourroient dire davantage. Que ſi vous voulez ſçavoir qui eſtoit Laurent de Medicis ſon pere, ils vous diront que c'eſtoit un homme confit en toutes ſortes de vilenies, en adulteres, en inceſtes : un homme aveuglé d'ambition, à qui ne reſtoit que d'eſtre grand pour faire de grands maux. Et que par apres cet autre *Paul Jove liv. 36.*

Lau-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Laurent son cousin germain, feignant une estroite amitié par l'espace d'un an entier avec Alexandre de Medicis son plus prochain parent, se rendit esclave de tous les plaisirs d'iceluy, se fit son espion envers les Strozzes & tous ses autres ennemis, son maquereau vers toutes celles qu'il desiroit, choses tres execrables : puis l'ayant attiré finalement en sa maison, sous pretexte de le faire jouïr de quelque dame, le tua de sa main, dans son propre lict.

Predictions en la naissance de Catherine.

Vous voyez maintenant que le païs, la race, les actions des plus proches parens de nostre Reyne, nous doivent faire attendre de terribles choses d'elle. Or au temps qu'elle nasquit, on dit que les astres menacerent evidemment le lieu où elle feroit sa demeure. Ses parens curieux (comme ils le sont là ordinairement) de sçavoir le destin de sa vie, assemblerent les plus fameux Astrologues des environs, pour dresser sa nativité: entre autres Basile ce renommé Mathematicien, qui predit au Duc de Florence dernier mort, lorsqu'il n'y en avoit aucune apparence, qu'une grande & excellente dignité l'attendoit. Le registre, contenant l'opinion de ces Astrologues en forme de consultation, se pourroit encore recouvrer. Tous jugerent d'un accord qu'elle seroit cause, si elle vivoit, de tres-grandes calamitez, & fina-

& finalement de ruïne totale à la maiſon & au lieu où elle ſeroit mariée. Ce qui eſtonna ſes parens de telle ſorte, qu'ayans eſté aucunement en branſle de la jetter au loin, & faire eſteindre de bonne heure ce flambeau, conclurent par pitié de la nourrir, & pour rendre vaines les predictions Aſtrologiques, de ne la marier jamais. Avint quelque temps aprés que Florence ſe voulut délivrer de la tyrannie des Medicis, & fut aſſiegée l'an mil cinq cens trente, à la pourſuite du Pape Clement qui les y vouloit retenir. Cette prediction ne s'eſtoit peu du tout celer, car Clarice de Medicis ſa tante, femme de Philippe Strozze, ennemie formelle de ces Medicis, qu'elle tenoit pour bâtards, avoit entendu le tout, & quelques autres auſſi qui ne tenoyent pas compte de le celer. Donc ceux qui en oyoyent parler, n'imaginans pas qu'elle deuſt jamais eſtre mariée ſi haut, penſoyent qu'elle deuſt eſtre occaſion de la ruïne de leur ville : & ce d'autant plus que Clement demandoit tousjours en premier lieu ſa niece Catherine. Là-deſſus fut aſſemblé le Conſeil : Les uns furent d'avis de la mettre dans un panier, & la pendre ſur le rampart entre deux creneaux, afin que quelque canonade l'emportaſt : meſmes y eut quelque preſcheur qui exhorta publiquement les Seigneurs à ce

Paul Iove liv 29.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

ce qu'ils s'en desfissent de telle sorte. Les autres, de la mettre en un bordeau quand elle seroit en aage. Aucuns, de l'oster aux Religieuses qui l'avoyent en garde, & la mettre au Convent des emmurées, afin qu'elle n'en sortist jamais. Tous d'un accord, de ne la rendre point à son oncle. Enfin la plus douce sentence en apparence, & en effect la plus cruelle fut suivie, qui fut de la laisser aux mains des Religieuses qui la gardoyent, comme de fait elle y demeura, tant que la ville se rendit.

Mariage de Catherine avec Henry second.

Clement en avoit fait feste au Prince d'Orange pendant le siege. Si-tost qu'il en est depesché, il la presente ores à François Sforce Duc de Milan en faveur de l'Empereur, ores à un autre. Finalement, un desir extreme de vengeance pratiqua l'infortuné mariage qui s'ensuit. Le Roy François premier n'estoit gueres content de la rigueur que l'Empereur luy avoit tenuë en sa prison, & aux traitez faits avant que sortir. Le Pape Clement estoit irrité de ce qu'on l'avoit rançonné au sac de Rome, entrepris (comme il disoit) par la connivence de l'Empereur, qui tout fraschement encore avoit (comme arbitre accepté des parties) adjugé au Duc de Ferrare la ville de Modene, que Clement pretendoit sienne. Tous deux donc se vouloyent venger, mais ils

Guicc. liv. 20. Paul Jove livre 31. Mart. du Bellay l. 4.

se

ſe desfioyent aucunement de leurs moyens, & avoyent à faire l'un de l'autorité Papale, l'autre des forces de France. Le Roy luy fait tenir propos par les Cardinaux de Tournon & de Grandmont du mariage de Henry Duc d'Orleans lors ſon ſecond fils, avec Catherine ſa niece. Clement le deſiroit ſi fort qu'il ne pouvoit croire que ce fuſt à bon eſcient. Il deſcouvre ceſte negotiation à l'Empereur, à qui il feignoit de ſe fier, pour l'alliance confirmée par le mariage de ſa fille naturelle avec Alexandre de Medicis. L'Empereur luy reſpond que s'il faiſoit mine de preſſer ceſte affaire, il appercevroit tout clairement que ce n'eſtoit qu'un amuſoir. Mais Clement preſſe ſi bien l'affaire, que les pouvoirs de contracter ſont envoyez, & toſt apres les accords paſſez, eſquels le mariage de Catherine fut aſſigné ſur une vaine & pernicieuſe eſperance des Duchez d'Urbin & de Milan, que le Pape aideroit à recouvrer, & ſur Parme, Plaiſance & Modene, qu'il y devoit adjoindre par autres peu aſſeurez moyens : deſquelles entrepriſes nous n'euſmes onc que ruïne en France. Auſſi, avant les pourparlers de ce mariage, Clement avoit toujours deſtourné le Roy de telles entrepriſes. L'Empereur ſe trouve deceu de ſon opinion, & entre en doute que *Guicc. liv. 15. & 16.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

que ce mariage ne luy apportaſt quelque trouble en Italie. Pourtant il envoye ſoliciter Clement de ſes promeſſes, & l'advertit de ne preſter pas l'oreille à toutes les promeſſes des François. Clement reſpond que la Chrétienté eſtoit fort deſunie, tant par la multiplication des Lutheriens en tous endroits, que par la revolte du Roy d'Angleterre : que pour la reünir, l'alliance d'un ſi grand Roy luy eſtoit du tout neceſſaire. Mais que pour ce mariage l'Empereur ne devoit eſtre en peine. que Clement aimoit mieux eſtre arbitre de paix, qu'auteur ni fauteur de guerre. Et qu'au reſte il avoit baillé aux François une femme qui brouilleroit tout leur eſtat. Son dire pouvoit bien eſtre fondé ſur la prediction de ſes Aſtrologues : mais je penſe qu'il eut eſgard auſſi au naturel de ſa race & de ſoy-meſme, ce qui luy faiſoit concevoir telle opinion de ſa niece. Finalement le mariage fut conſommé à Marſeille, l'an mil cinq cens trente-trois, où le Pape & le Roy s'entrevirent. Et ne put onc Clement s'en bien aſſeurer, qu'il ne les euſt veus coucher enſemble. Voila les advertiſſemens du Ciel, les predictions des Aſtrologues, le jugement du Pape ſon oncle, auteur de ce mariage. La voila eſchappée du Convent, du canon, du bordeau, pour eſtre mariée à un fils de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

de Roy de France, lequel pouvoit bien predire auſſi de ſon coſté,

Entréz chez moy, femme de mauvais nom,
Pour ruïner mes fils & mon renom.

Il faut voir maintenant comme elle a bien ſceu accomplir ce qu'on avoit predit d'elle, & ſi en rien elle a degeneré de ſa race. Je ne veux point m'arreſter à ſes premiers ans, ni m'enquerir de ſes plaiſirs ſecrets. Seulement diray-je qu'en ſa plus tendre jeuneſſe elle a tousjours monſtré des ſignes evidens d'un eſprit tres-ambitieux, & ſujet entierement à ſes volontez. On ſçait les grandes & fortes preſomptions qui ſont contre elle, d'avoir fait empoiſonner le Dauphin François, aiſné du Duc d'Orleans ſon mary. L'envie enragée qu'elle luy portoit pour le voir fort aimé du Roy, & honoré de toute la nobleſſe Françoiſe, pour ſes vertus vrayement Royales: la jalouſie qu'elle ſçavoit eſtre entre ces deux freres, la familiarité qu'elle avoit avec ceux qui furent ſoupçonnez de ce meſchant acte, en feront penſer plus que je n'en dis. Puis aprés, Monſeigneur François Duc d'Anguien venant en reputation à cauſe de ſes proüeſſes, on ſçait comme elle luy fut ſecrettement ennemie, les impreſſions qu'elle dreſſoit contre luy en la teſte du Roy Henry ſon mary lors Dauphin, tant

Empoiſonnement du Dauphin François.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

tant que Corneille Bentivole l'en depescha à la Roche-guion. Comme estant sur le point d'estre repudiée & renvoyée en Italie, tant à cause que nature l'avoit comme condamnée à ne porter jamais enfans, que pour apparences de son mauvais naturel; elle gaigna la grand' Seneschale, depuis Ducheſſe de Valentinois, afin qu'icelle l'entretinst en grace avec Monsieur le Dauphin son mary, & n'eut honte d'estre comme maquerelle, pour parvenir à son intention. Veritablement voyla des actes enormes, & des grandes arres du mal qu'elle nous a fait depuis. Toutefois ce ne sont que roses & boutons (comme on dit) à comparaison des espines dont elle nous a piquez de toutes parts, quand elle s'est veuë avoir entrée au gouvernement. Et c'est là que je prie chacun d'arrester principalement sa veuë, suivant le dire des anciens, qu'au gouvernement, plus qu'en aucune autre chose, on connoit le naturel d'une personne.

Ambition de Catherine.

Apres la mort de François premier, & qu'elle se vit mere par les artifices dont tous ont ouï parler, s'appercevant hors de danger d'estre renvoyée chez ses parens, elle tascha par tous moyens de se fourrer au gouvernement des affaires, & pour y parvenir, faisoit la cour à Monsieur le Conneſtable, afin d'y mettre un pied par son moyen, puis apres tout

tout le corps par ſes propres ſubtilitez. Or combien que Monſieur le Conneſtable n'en euſt pas grand' envie, ſi en touchoit-il tousjours quelque mot au Roy Henry, pour contenter l'importunité de cette femme. Mais à tous coups qu'il en ouvroit la bouche, il recevoit des reſponſes froides & ambiguës : & y en a pluſieurs qui ſçavent qu'un jour le Roy s'ennuyant de ce que Monſieur le Conneſtable luy en battoit ſi ſouvent l'oreille, répondit en ces meſmes termes : Vous ne connoiſſez pas bien le naturel de ma femme : c'eſt la plus grande brouillonne du monde : adjouſtant qu'elle gaſteroit tout, ſi on luy donnoit entrée au gouvernement. Si ne put-il toutesfois tant faire qu'elle n'y fuſt aucunement introduite, pendant le voyage d'Alemagne : mais ce fut pour ſi peu de temps & avec ſi bonne bride, que le public n'en reçut dommage : joint qu'elle vouloit (à la mode de ſon païs) ſe monſtrer bonne meſnagere en peu, pour deſrober choſe d'importance : & craignoit de deſgouſter les perſonnes de ſon gouvernement dez l'entrée.

Le Roy Henry mort (qu'elle ne pleura pas longuement) François ſon fils aiſné vient à la Couronne. Il favoriſoit fort Meſſieurs de Guiſe oncles de la Reyne d'Eſcoſſe ſa femme, & ſe deſchargeoit ſur eux preſque de toutes ſes affaires.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

affaires. Or tenoyent-ils fort peu de conte de Catherine de Medicis, & luy donnoyent la moindre entrée au gouvernement qu'il leur estoit possible, d'autant (disoyent-ils) qu'il estoit plus aisé & plus à propos de luy en fermer la porte, que de l'en chasser quand elle y seroit entrée. Elle donc voyant les Princes du sang un peu reculez, & les principaux Officiers de la Couronne mal-contents, montrant d'estre marrie qu'on les traitast ainsi ; se resoud à part soy de les mettre en colere pour ce gouvernement, afin d'y entrer sous ombre de se faire arbitre de leurs differens. Elle s'addresse à feuë Madame de Montpensier, Dame de grand entendement, qu'elle sembloit aimer par dessus toute autre : se plaint que le gouvernement est osté aux Princes du sang, legitimes administrateurs d'iceluy, & commis à des estrangers : se plaint aussi du reculement de Monsieur le Connestable & de ses enfans, mesmes de ses neveux de Chastillon, ausquels elle desiroit s'adjoindre, comme il sembloit : du peu d'autorité qu'on laissoit aux principaux Officiers de la Couronne aprés leurs grands services : du peu de conte qu'on faisoit d'elle-mesme, femme & mere du Roy : appelle en termes exprés le Gouvernement de Messieurs de Guise une usurpation tyrannique, & un

& un commencement pour s'emparer de la Couronne, ſous pretexte de la ſucceſſion de Charlemagne, pour l'aneantiſſement des plus grands. Il ſembloit que quelque grand zele du bien public la pouſſât. Elle ſçavoit d'autrepart que Madame de Montpenſier adheroit dés lors à l'opinion des Lutheriens, & que ſur la fin du regne du Roy Henry, on en avoit deſcouvert un grand nombre en France, aucunement ſupportez (ce ſembloit) par quelques Princes du ſang. Pourtant fai-t-elle mine de haïr ces rigueurs qu'on leur tenoit, veut connoiſtre les fondemens de leur doctrine, & monſtre avoir bonne envie d'y eſtre inſtruite, ſe fait recommander à leurs Conſiſtoires, leur promet toute ayde & faveur, comme ſi elle n'euſt deſiré que leur avancement. Madame de Montpenſier, à ſon inſtance, communique ce propos au Roy de Navarre & au Prince de Condé: pareillement en fait ouverture à Monſieur le Conneſtable, par l'entremiſe de Charles de Marillac Archeveſque de Vienne, enſemble à pluſieurs autres Seigneurs, qui (ſelon ſon jugement) y avoyent intereſt.

Ils avoyent tous quelque occaſion d'y preſter l'oreille, & euſſent bien deſiré de voir cet affaire acheminé de bonne ſorte: mais connoiſſans que ce qui mouvoit la Reine d'entrer en telle

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

deliberation, estoit son naturel, sujet à brouiller tout, ils ne s'en voulurent mesler à son adveu, & ne s'y monstrerent pas fort eschauffez. Ce neantmoins le bruit de la volonté qu'elle avoit de favoriser un changement, coula tellement, qu'enfin quelques-uns conclurent de s'en servir. De là nasquit l'entreprise d'Amboise, conduite par deux sortes de gens : les uns mal contens du gouvernement, le autres Lutheriens, mal contens des extremes rigueurs qu'on leur tenoit : tous deux enhardis, principalement par la faveur qu'ils avoyent entendu qu'elle leur portoit, s'ils pouvoyent (à quelque prix que ce fust) desemparer Messieurs de Guise du gouvernement. Or, comme chacun sçait, l'issuë de cette entreprise fut tres-malheureuse pour les entrepreneurs d'icelle. Au moyen dequoy, la Reyne voyant sa deliberation n'avoir eu de ce costé-là tel succez qu'elle desiroit, prend une resolution contraire & bien convenable cependant à son esprit. C'est qu'elle delibere pour avoir le maniement, se ranger avec Messieurs de Guise, & s'accommoder à leur volonté, puisqu'ils estoyent si bien en possession du gouvernement, qu'on ne les en pouvoit dejetter. Pour les gagner, elle crie la premiere & le plus haut contre ces entrepreneurs, elle fait semblant de croire

Catherine cause de l'entreprise d'Amboise.

Catherine change d'avis, voyant ses desseins mal succeder.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

re qu'ils avoyent conſpiré contre elle, voire contre le Roy meſme : aſſiſte à leur ſupplice, pour monſtrer qu'elle l'approuvoit. Outre plus, pour leur complaire en toutes façons, amadouë ſi bien le Cardinal de Bourbon, qu'elle luy fait amener le Prince de Condé ſon frere en priſon eſtroite. Entre en grandiſſime amitié & privauté avec le Cardinal de Lorraine, qui menoit tout : & chacun ſçait par quels moyens & ſur quoy cette familiarité fut fondée. Elle fait empoiſonner le Vidame de Chartres en la priſon, lequel voyant que cette femme faiſoit mourir ceux que paravant elle avoit mis en beſogne, s'eſcrioit ſouvent qu'elle ſeroit la ruïne de ce Royaume. Bref elle cherche tant de moyens pour les gratifier, qu'elle propoſe ſans aucune honte, qu'on ne feroit point de tort aux Princes du ſang de France, quand aprés le premier Prince du ſang marcheroit le premier de Lorraine, aprés le ſecond le ſecond, & ainſi conſequemment des autres : choſe que jamais (comme je penſe) Meſſieurs de Guiſe n'euſſent d'eux-meſmes voulu penſer ni oſer entreprendre. Ce n'eſtoit pas qu'elle aimaſt plus une religion que l'autre, ou Meſſieurs de Guiſe en general plus que les Princes du ſang & naturels officiers de la Couronne : mais pour entrer au gouvernement

Impudence de Catherine.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

de nostre Royaume, qui estoit tout ce qu'elle desiroit. Voila, comme il appert, la cause du premier trouble, qui depuis semble avoir semé tous les autres.

Le Roy François second vient à mourir, & luy succede Charles neuviéme dernier decedé, âgé d'onze à douze ans, Prince de bon naturel, si elle n'eust employé tous moyens à le corrompre. Or tendoit elle à gouverner pendant sa minorité: mais elle craignoit que le Roy de Navarre, premier Prince du sang, majeur d'ans, vouluſt se saisir du gouvernement, qui de droit luy appartenoit, sans luy en faire part: & ce d'autant plus qu'elle le voyoit bien d'accord avec Monsieur le Conneſtable & ses neveux de Chastillon, & autres principaux officiers de la Couronne. Elle gaigne donc le Roy de Navarre par se monstrer affectionnée à la délivrance & justification du Prince de Condé son frere. Elle fait gaigner ceux de Chastillon par Madame de Montpensier, qui y alloit à la bonne foy, pensant avancer sa Religion, à laquelle eux adheroyent dés quelques années auparavant: Monsieur le Conneſtable, par sesdits neveux, qu'alors il aimoit & croyoit beaucoup. Tellement que le Roy de Navarre, partie de son mouvement, partie par le conseil de ses amis, comme il estoit facile de son naturel; & peut-

peut-eſtre plus adonné à ſes plaiſirs qu'au profit du public, condeſcend facilement à ce poinct, que luy & la Reine manieroyent par enſemble les affaires du Royaume, par le conſeil des Princes du ſang, principaux officiers & conſeillers de la Couronne. C'eſtoit desja beaucoup gaigné, mais cela ne luy ſembloit rien, car elle vouloit eſtre ſeule, & le throſne du gouvernement eſtoit trop eſtroit pour ſon ambition.

Catherine gouverne avec le Roy de Navarre.

On vient peu de temps aprés à continuer l'aſſemblée des Eſtats encommencée ſous François ſecond, où cette femme ſceut ſi bien jouer ſon roole, qu'elle vint à bout de ſon intention, quoy qu'és Eſtats particuliers des Provinces on euſt deferé le gouvernement au Roy de Navarre. Mais voicy la ruſe. Le Roy de Navarre favoriſoit ſous-main les Huguenots, dont le nombre ſembloit alors fort grand, & plus grand qu'à la verité il n'eſtoit, pour le bruit qu'on en faiſoit par toutes les villes, & à cauſe des Gentils-hommes qui s'y adjoignoyent de jour en jour. Or entreprend-elle de les favoriſer ſous-main, en telle ſorte qu'ils euſſent recours à elle pluſtoſt qu'au Roy de Navarre, comme à celle dont ils tireroyent plus de ſupport.

Ainſi donc elle fait des demonſtrations toutes ouvertes de ne trouver

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Catherine gaigne les Huguenots, pour gouverner seule.

point leur doctrine mauvaise, fait prescher devant elle quelques-uns tenus de long-temps pour Lutheriens, comme l'Evesque de Valence, Bouteiller, & autres; dont plusieurs Catholiques se scandaliserent fort. Mais qui plus est, elle communique secrettement avec les plus apparens de leurs Ministres, lit leurs remonstrances & livrets, reçoit volontiers leurs requestes, promet tout avancement à leurs affaires, se fait recommander à leurs Eglises & consistoires, leur fait livrer argent pour les frais des voyages des Ministres arrivans de toutes parts au Colloque de Poissi: mesmes leur donne à entendre qu'elle veut faire instruire le Roy son fils & Messeigneurs ses enfans en leur religion. Appelle & oit fort particulierement Pierre Martir Florentin, l'un des plus doctes entre les Lutheriens, sur les poincts de la religion dont on estoit en different. Je laisse juger à tout bon Catholique, quel acte estoit cettuy-ci, veu que les Huguenots avoyent tousjours esté condamnez par les Roys precedens, & n'avoyent point encore obtenu l'Edit, par lequel leur fut permis de vivre librement en leur religion. Par ces subtilitez gaigna-t-elle le Prince de Condé, les trois freres de Chastillon, & tous ceux qui desiroyent changement en la religion: tellement que par leur confession

elle

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

elle faiſoit plus pour eux que le Roy de Navarre, & en leurs affaires s'adreſſoyent plus volontiers à elle qu'à luy. Cependant elle ne laiſſoit pas de faire bonne mine à tout le monde, & dire en derriere aux Catholiques que ce n'eſtoit que pour eviter la diviſion qu'elle faiſoit cela : comme ainſi fuſt qu'il ne luy chaloit quelle religion fuſt ruïnée ou eſtablie, pourveu qu'elle parvint à ſon but, qui eſtoit de gouverner.

Catherine endort le Roy de Navarre.

Pour y arriver encore plutoſt, elle connoiſſant l'humeur du Roy de Navarre l'amuſoit ſoigneuſement aux plaiſirs de la Cour. Il faiſoit l'amour à la Damoiſelle du Roüet, l'une des filles de la Reine. Elle commanda donc à ſa Damoiſelle d'entretenir cet amoureux, & luy complaire en tout ce qu'elle pourroit, afin qu'oubliant les affaires, il meſcontentaſt chacun : comme de fait elle en vint à bout par ce moyen. En ſomme, elle s'inſinue ſi ſubtilement, que nonobſtant les oppoſitions d'aucuns des deputez des Eſtats, fondées ſur l'autorité de noſtre Loy Salique, & les mauvais ſuccez du gouvernement des femmes en ce Royaume, le Roy de Navarre y cendeſcendant par nonchalance, & les deputez s'y rendans moins retifs, par le peu de ſoin qu'ils voyoient en lui, le gouvernement eſt deferé à la Reine, comme perſonne qui procu-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

reroit le bien du Roy son fils, & par consequent de son Royaume, comme une vraye mere. L'Amiral de Chastillon & le Sieur du Mortier en porterent la parole aux Estats, dont ils ont esté recompensez (comme tous ceux qui autresfois ont fait service aux Medicis) l'un de mort, l'autre de haine. Voila comme pour son bien particulier elle favorisa les Huguenots, & par ses faveurs les fit multiplier en ce Royaume, les enhardit à prescher publiquement, & sortir des cavernes pour se monstrer par les villes : non pour opinion qu'elle eust plus à leur religion qu'à aucune autre, comme depuis est assez apparu, mais pour oster le party des Huguenots au Roy de Navarre son competiteur. De fait elle fut en partie cause que l'Edit de Janvier, qui leur permettoit libre exercice de leur religion par les fauxbourgs de toutes les villes de ce Royaume, leur fut accordé : fondement que depuis ils ont bien sceu retenir pour se justifier de toutes les guerres civiles. Mesmes quand aprés cet Edit les Huguenots de Rouën se retirerent de la ville, où ils s'assembloient pour faire les presches, & s'assembloient aux fauxbourgs, afin d'obeïr : elle fit grand semblant de le trouver mauvais, disant qu'ils se devoient faire prier, & que si grande facilité leur porteroit à l'avenir grand prejudice.

Or

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Or ce n'eſt point aſſez de gouverner. Elle ne veut point avoir de controlleurs. Monſieur le Conneſtable avoit accouſtumé de la rabroüer. Et Meſſieurs de Guiſe pendant le regne de François ſecond l'avoient toujours tenuë baſſe & de court. Il faut donc s'aviſer de quelque voye indirecte pour les faire ſortir du Conſeil. Les Eſtats eſtoient tous confus & esbahis de voir tant de dettes publiques, veu l'argent que les Roys defunts avoient tiré de leur peuple, & euſſent eu bonne envie d'en demander les contes à ceux qui en avoyent eu le maniement, & rechercher les dons immenſes: cela ne ſe pouvoit faire ſans faſcher Monſieur le Conneſtable (qui toutefois avoit declaré un jour tout haut qu'il eſtoit tout preſt de ſa part, & que qui ſe ſentoit rogneux ſe devoit grater), Meſſieurs de Guiſe, & Monſieur le Mareſchal de S. André, qui avoient eu la principale autorité ſous les Roys defunts: ce que les Eſtats n'oſoient faire ſans ſupport. Elle les ſolicite donc ſans faire inſtance, leur promet toute aide & ſupport pour choſe qui ſembloit ſi raiſonnable, & fait tant que les Eſtats deliberent de faire rendre conte à ceux qui avoient adminiſtré le Royaume ſous les Roys precedens, & ce devant perſonnes notables, deputez à ce faire par l'aſſemblée des Eſtats: &

Moyen de chaſſer du Conſeil le Conneſtable & ceux de Guiſe.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

que pendant icelle reddition de contes, ceux qui s'y trouveroyent ſujets n'entreroyent point au Conſeil. Voila, ce luy ſemble, ſa partie bien faite avec le Prince de Condé, ceux de Chaſtillon & tous les Huguenots de France, qui multiplioyent à veuë d'œil par les faveurs qu'elle leur portoit. Mais voicy tout incontinent une autre partie qui ſe dreſſe pour s'oppoſer à la ſienne. Le Roy de Navarre s'apperçoit que pendant qu'il s'amuſe à l'amour, la Reine l'avoit à demy deſarçonné. On le luy imprime en la teſte tant qu'on peut. Il commence donc à s'en faſcher à bon eſcient, & à l'en vouloir empeſcher. Paravant il ſe gouvernoit en partie par ceux de Chaſtillon : maintenant il les deſdaigne comme auteurs preſque du gouvernement de la Reine, & ſe declare leur ennemy ouvert. Il avoit chaſſé fort indignement de la Cour le Mareſchal de S. André, pour quelques torts pretendus de luy pendant le regne de François ſecond. Or pource que le Mareſchal eſtoit auſſi en mauvais meſnage avec la Reine, le Roy de Navarre ſe racoſte de luy. Sur ces remuements, Meſſieurs de Guiſe malcontents du peu de conte qu'on fait d'eux, & des grands contes qu'on leur demande apres tant de ſervices, penſent de faire valoir cette occaſion. Et pourtant ils luy donnent eſpe-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

eſperance du Royaume de Sardagne en recompenſe de celuy de Navarre, l'aſſeurans de faire advoüer au Pape le divorce qu'il deſiroit faire avec ſa femme, & le marier avec la Reine d'Eſcoſſe leur niece. En ce meſme temps auſſi un certain Juriſconſulte nommé Balduin le vint trouver, & ſervit de ſouflet auſdits Sieurs de Guiſe pour dégouſter ce Roy de la Religion des Huguenots, à laquelle il adheroit auparavant; tellement qu'en peu d'heures on le vit oublier toute la haine que peu au precedent il portoit à Meſſieurs de Guiſe, & abandonner les Huguenots. Monſieur le Conneſtable d'autre part voit que les Huguenots s'augmentent à veuë d'œil, & qu'auſſi on ne cherche ſinon à ſe deffaire de luy par moyens obliques. Il penſe d'y donner ordre, & tant pour l'affection qu'il portoit à l'Egliſe, comme iſſu du premier Creſtien de France, que pour ſe maintenir contre les deſſeins de la Reine, ſe ralie tant plus eſtroitement avec le Roy de Navarre, & fait ſon appointement avec Meſſieurs de Guiſe. Voila une autre partie dreſſée du Roy de Navarre, de Monſieur le Conneſtable, de Meſſieurs de Guiſe, & du Mareſchal de S. André: tant pour s'oppoſer au gouvernement de la Reine, qui les vouloit abaiſſer & aneantir, qu'à l'augmentation des Hu-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

guenots, ausquels elle prestoit la main.

Catherine cause des premiers troubles.

Ces parties ainsi faites, on ne tarda gueres à voir un terrible jeu. C'estoit à qui se rendroit maistre de Paris & de la Cour. Elle voyant que son autorité alloit donner du nez en terre, pense qu'il faut opposer à ce danger eminent les Huguenots qu'elle avoit tant favorisez: & qu'eux arrestez à la conservation de la liberté de leurs consciences, sans prendre de si prés garde à ces matieres d'estat, luy serviroient d'archers de garde, ou plustost de marchepied pour demeurer debout, & voir toujours par dessus les autres. Partant appelle le Prince de Condé à Paris, lequel y entre accompagné de quelques Gentils-hommes ses amis: mais Monsieur le Connestable y estant arrivé tost aprés, s'y rendit le plus fort par l'autorité qu'il y avoit. Or elle fait que le Prince de Condé advertit ses amis de venir en Cour, pour se tenir prés de la personne du Roy: mais Messieurs de Guise y arriverent les premiers, qui les gardent d'en approcher. Cependant elle pleure, elle se plaint, & se tourmente que le Roy son fils & elle sont prisonniers entre leurs mains: qu'on luy a voulu desrober son second fils pour le mener en Lorraine: escrit au Prince de Condé qu'il prenne les armes, qu'elle luy recommande la mere & les enfans, & qu'il n'endure point qu'on les tienne

ainsi

ainſi miſerablement en priſon. Luy ſe voyant autoriſé d'elle, ſe va mettre dedans Orleans, prend pluſieurs villes à l'adveu des plaintes qu'elle luy faiſoit, aſſemble ſes amis de toutes parts, & fait prendre les armes par tous les coins du Royaume: ce qui eſt trop certain que ſans elle ni luy ni ceux de Chaſtillon n'euſſent jamais oſé entreprendre. Sur ce elle voyant que le Prince n'eſtoit pas aſſez fort pour la delivrer de là, & que la preſence du Roy fortifioit infiniment le party de ſes adverſaires, elle temporiſe doucement, & ſe veut rendre arbitre entre les parties. Cependant toutefois ce ne ſont que meſſagers vers le Prince de Condé, lettres ſecrettes, entrepriſes cachées, tous propos contraires à ce qu'elle diſoit ou eſcrivoit ouvertement à l'inſtance & en faveur du party Catholique.

Elle prie le Prince de Condé de continuer, l'aſſeure de ramentevoir tellement au Roy le ſervice qu'il luy fait, que jamais ne l'oubliera: l'advertit de ne prendre pied ſur lettre qu'on luy face eſcrire par le Roy ni par elle, eſtans leurs vouloirs captifs avec leurs corps: juſques-là, qu'une fois ſe voyant tenuë de trop prés par Meſſieurs de Guiſe & les autres Seigneurs Catholiques, elle fut ſur le point de ſe deſrober & emmener le Roy à Orleans, où eſtoit le Prince

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

de Condé, si le Sieur de Serlan, qui est aujourduy son premier Maistre d'Hôtel, ne l'en eût destourné. Ceci fait que le Prince de Condé demeure ferme en sa deliberation, ceci luy conserve son autorité & luy entretient ses forces, mesmes luy fait avoir secours d'hommes & d'argent tant d'Allemagne que d'Angleterre, à l'adveu de ces lettres qui testifioient qu'il estoit armé pour delivrer le Roy de captivité, & par son exprés commandement. Et nous a falu payer cette armée: tellement qu'au lieu que le Prince de Condé fust incontinent venu à composition, elle fit tirer la guerre en grande longueur, & enaigrit les cœurs des uns contre les autres. En ce point demeura-t-elle, entretenant les Catholiques de bonne mine, & les Huguenots de belles paroles, tant que le Roy de Navarre son competiteur fut tué devant Rouën, de la mort duquel elle fut extremement joyeuse; & luy, autrement bon Prince, pour n'avoir sceu garder le rang auquel Dieu & les Estats du Royaume l'appelloient, perit pauvrement, & sera sa memoire desagreable pour avoir ainsi perdu le cœur au besoin.

Catherine devient Catholique.

Or, comme elle n'a pratiqué son ambition, cette mort luy fit changer de dessein tout à coup. Vous l'avez veuë Huguenotte à l'envie du Roy de Navarre: maintenant vous la verrez Catholique en

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

en dépit du Prince de Condé. Tant que le Roy de Navarre ſon competiteur au gouvernement veſcut, elle favoriſe le Prince de Condé ſon frere contre luy, & par meſme moyen les Huguenots, deſquels il eſtoit chef. Maintenant puiſque par mort elle s'en voit délivrée, & peut tenir, ſans contredit, le premier lieu au parti Catholique, & que d'ailleurs le Prince de Conde vient à eſtre le plus proche du ſang, & du gouvernement par conſequent, craignant qu'il ne querelaſt ce droit, eſtant devenu le plus fort, ſoudain elle devient ſon ennemie: tellement que le ſtyle de ſes lettres & propos eſt tout autre qu'il n'eſtoit trois jours auparavant. Elle luy avoit fait prendre les armes, qui l'avoyent rendu ennemy declaré de pluſieurs grands, & odieux à toute la France : maintenant ſans propos elle les luy veut faire quitter, & rendre toutes les villes qu'il tenoit. A ſon refus luy fait la guerre à toute outrance, au lieu que paravant elle favoriſoit ſes armes : bref, n'a plus autre deſſein que de le ruïner par le moyen des Catholiques, qu'elle encourage pour cet effet, afin de les choquer & caſſer les uns par les autres, ou (pour le moins) en ruïnant le party des Huguenots, affoiblir tant qu'elle pourroit celuy des Catholiques. Pour commencer elle fait envoyer au Prince de Condé par

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

par un Milanois, nommé Maistre René, son parfumeur, une pomme de senteurs qui estoit empoisonnée : & n'eust esté que le Chirurgien du Prince, nommé le Gros, s'en doutant, à cause du lieu d'où ce present venoit, la luy osta des mains, & la voulut sentir, dont il devint tout enflé par le visage : il n'y a doute que ce Prince eust senty aux despens de sa vie, que les presens des amis & ennemis sont autant contraires que la vie & la mort. Un chien auquel on fit manger des raclures de cette pomme avec du pain, en tomba tout roide mort. Donc se voyant frustrée de ce costé, suivant son axiome :

Il faut tout tenter & faire,
Pour son ennemy desfaire.

elle continuë la guerre : & considerant que son appetit de dominer ne pouvoit prendre ferme racine, qu'en arrachant du monde ceux qui la coustoyoient de trop prés à son gré, contre l'avis de tous les Seigneurs qui avoyent charge en l'armée, notamment de Monsieur le Conestable & de Messieurs de Guise, qui appercevoyent à peu prés où elle tendoit, fit donner la sanglante bataille de Dreux, en laquelle tout le Royaume perdit infiniment, & elle seule gaigna la victoire. Nous y perdismes de nostre costé Monsieur de Nevers, Monsieur le Mareschal de S. André, Monsieur de Mont-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Montbrun, Monſieur de Annebaut, & infinis gentils-hommes de nom & de valeur. Les Huguenots aſſez peu de gens de nom. Elle y perdit tous ces Seigneurs-là, dont elle eſtimoit la perte un grand gain pour elle, eut en ſes mains le Prince de Condé priſonnier, & Monſieur le Conneſtable, qu'elle redoutoit plus que nul autre pour ſa liberté de parler, és mains des Huguenots. Reſtoit Monſieur de Guiſe, dont elle euſt bien voulu eſtre desfaite. Pour y parvenir, on luy va mettre la rage ſus, & le faire eſtimer l'auteur & ſeul pourſuiveur de la guerre, elle le mene aſſieger Orleans, où eſtoit le Sieur d'Andelot avec tel nombre d'hommes qu'il euſt eſté mal-aiſé de la prendre ſans merveilleuſe perte des noſtres, mais d'autant plus grand gain pour elle, comme il avint, Monſieur de Guiſe y ayant eſté tué par Poltrot en la façon que chacun ſçait. Si elle en fut aiſe ou marrie, les freres de ce pauvre Seigneur le connurent bien. Et elle ne ſe put tenir de dire à Monſieur le Prince de la Roche-ſur-yon, qu'elle avoit perdu un des hommes du monde qu'elle haïſſoit le plus. Et au Prince de Condé lors priſonnier, qui luy diſoit que par la mort d'un tel homme le Royaume eſtoit déchargé d'un peſant fardeau: S'il eſt (reſpondit elle) par telle mort ſoulagé d'un peſant faix, mon cœur l'eſt de

Catherine ſe reſjoüit de la mort du Duc de Guiſe.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

de plus de dix. Voila la recompense de tant de hazards, voila le gré qu'on luy a sceu pour avoir perdu la vie pour le service d'elle, voila la bonne volonté dont peuvent avoir herité les enfans de ce Seigneur. Tel gré ont eu tous les autres qui ont fait service à cette femme, & tel aussi le devons nous tous attendre. Cependant pour appaiser les Catholiques, mettre la rage sus à l'Amiral, qu'elle haïssoit mortellement pour le connoistre homme de conseil, & qui pourroit servir au Prince de Condé, enflammer aussi un party contre l'autre pour les entre-casser, elle fait tirer Poltrot à quatre chevaux, luy ayant fait dire ce qu'elle voulut, & attribué je ne sçay quelles confessions, afin de couvrir plus finement ses desirs. Or eust-elle bien voulu ruïner les Huguenots : mais l'Amiral s'estoit fait Maistre de la Normandie, avoit payé ses Reistres, & les ramenoit vers Orleans, en intention de donner bataille. Nous n'avions plus de chef bien autorisé pour la soustenir, & la perdant comme il y avoit bien grand danger, le Prince de Condé eust esté delivré, qui, peut estre, eust voulu gouverner. Partant elle se resout de faire la paix, & attendre un temps plus propre de se depescher des autres. Le Prince de Condé estoit dés-lors amoureux de la Damoiselle de Limeuil, l'une des filles, qu'elle

Pourquoy Catherine fait la paix.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

qu'elle luy avoit baillée pour le desbaucher, comme l'ambition trouve tout loisible, pourveu qu'elle atteigne à ses desseins. Il s'ennuyoit en prison, aussi faisoit Monsieur le Connestable. En peu de jours donc elle bastit la paix, & la haste tellement, que le Prince de Condé n'eut pas le loisir d'envoyer vers l'Amiral pour luy en communiquer: elle se servant de cette soudaineté pour une autre consideration, & faisant (comme on dit) d'une pierre plusieurs coups. C'est que ceux qui oyoient parler de paix,& verroient chacun se retirer si-tost apres la mort de Monsieur de Guise, attribuassent à ce seul Seigneur tous les maux de la guerre, comme ja on avoit commencé, & que luy seul en emportast la malediction, puisqu'incontinent aprés son decez on voyoit la paix rentrée en ce Royaume.

Par cette paix exercice de la Religion fut accordé aux Huguenots, non toutefois du tout si ample que par l'edit de Janvier. Aussi leurs armes furent advoüées & justifiées, & leurs estrangers payez des deniers du Royaume. Les Anglois vouloient retenir le Havre de Grace: mais il fut repris par une armée dressée à cette fin, de Catholiques & Huguenots, le Prince de Condé y estant en personne, & chacun monstrant à l'envi qu'il vouloit faire service au Roy.

Au

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Majorité du Roy, à quelle fin.

Au retour, la Reine fit declarer Majeur le Roy son fils aagé de quatorze à quinze ans, encore qu'aucuns estimassent que c'estoit trop tost, & contre les exemples passez. Or est-il bien aisé de juger à quelle intention elle le faisoit. Le Prince de Condé avoit fait quelque mine de se vouloir introduire au gouvernement, & elle luy avoit mis en teste le Cardinal de Bourbon son frere aisné, disant que pour estre d'Eglise il ne luy appartenoit pas moins de gouverner. Donc pour luy oster toute occasion d'en parler, & aux autres grands de s'opposer à ses pernicieux desseins, & à tous en general de demander que les Estats fussent tenus: suivant ce qui avoit esté requis de les assembler de deux ans en deux ans pendant la minorité du Roy: elle le fait Majeur, afin que par ce moyen elle peust gouverner seule au nom du Roy, auquel elle feroit dire & faire tout ce que bon luy sembleroit. Ce qui apparut dés le lendemain par les imperieux propos qu'elle luy fit tenir aux principaux, notamment aux deputez du Parlement de Paris. Comme ainsi soit que nos Roys precedens notoirement Majeurs n'ayent jamais pensé leur autorité mieux establir que par celle de leurs principaux Officiers, tant des armes que de la justice: Dés lors commença-t-elle aussi à diminuer l'autorité du Privé Conseil de nos Roys,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Roys, où ſe ſouloient demener les grands affaires de noſtre Eſtat, & à tenir des petits Conſeils à l'oreille avec deux ou trois perſonnes de peu de valeur, qu'elle aimoit (comme ſon Oncle Clement) pour ſes affaires plus ſecrettes, nommément avec Gondi, Sieur du Peron, peu auparavant Clerc d'un Commiſſaire des vivres, & qui par le moyen de ſa mere, fort connuë à Lion & en d'autres endroits, eſtant entré en credit, devint Gentil-homme en une nuit, puis Guidon d'une Compagnie : & pour n'eſtre pas homme d'eſpée, ains plus propre à ſervir en chambre, fut rappellé en Cour, & afin d'eſtre plus prés de la Reine ſa maiſtreſſe, creé Maiſtre de la Garde-robbe du Roy, depuis Comte de Rets, & ores Mareſchal de France. Le Roy cependant n'entendoit de ſes affaires non plus Majeur que Mineur, reſſemblant à un perſonnage muët en une farce, qui ne ſert qu'à ſe promener ſur un eſchafaut, ou ne dit que ce qu'on luy ſouffle à l'oreille : auſſi ne vouloit-elle pas qu'il en ſceuſt davantae.

Nourriture du Roy, quelle.

En ſes tendres ans elle luy avoit laiſſé quitter ſes Precepteurs pour jouër à la toupie, & faire (par un ſiniſtre preſage) jouſter les coqs l'un contre l'autre : & quand il eſt declaré Majeur, au lieu de teindre ceſte royale jeuneſſe en toutes vertus elle taſche de corrompre ſon propre

pre

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

pre fils, & effacer tout son bon naturel. Laisser approcher de sa personne des maistres de juremens & blasphemes, des moqueurs de toute religion. Le fait solliciter par des maquereaux, qu'elle posse (comme en sentinelle) à l'entour de luy : mesmes perd tellement toute honte, qu'elle luy sert de maquerelle, comme auparavant elle avoit fait au Roy de Navarre, & au Prince de Condé, afin de luy faire oublier tout desir de connoistre les affaires de son Royaume, en l'enivrant de toutes sortes de voluptez. Chacun sçait ce que je dis, tellement que j'ay horreur d'en parler davantage. Ainsi donc le Roy ne venoit au Conseil que par l'importunité de quelques-uns, qui à leur grand regret le voyoient ainsi mal nourri. Pareillement pour mettre le Prince de Condé en mauvaise reputation envers les siens, elle l'entretenoit toujours aux despens de l'honneur de Limeuil, qui devint grosse. Et la Reine pour faire bonne mine, l'en voulant tancer, Limeuil eut bien la hardiesse de luy dire, qu'elle avoit en cela suivy l'exemple de sa Maistresse, & accompli son commandement.

Monsieur le Connestable presque tout seul luy rompoit une partie de ses dessseins, dautant qu'ayant si long-temps gouverné, il ne pouvoit endurer qu'elle fist tout sans luy, ni condescendre

aussi

auſſi à tout ce qu'elle vouloit. Cela rongeoit ſon ambitieux naturel : mais rien ne tourmentoit tant ſon eſprit, que de voir ſes neveux de Chaſtillon en bon meſnage avec luy, quelque different qu'il y euſt : & par toute la France les Gentils-hommes tant Catholiques que Huguenots, & le peuple meſme ſe rallier enſemble par le moyen de la paix, & oublier de jour à autre les inimitiés & rancunes de la guerre civile. Or elle craignoit que par le moyen de cet accord les Grands ne s'oppoſaſſent à ſon gouvernement par le moyen de la Nobleſſe : les petits par le ſupport des Grands au rehauſſement des tailles & impoſts qu'elle faiſoit journellement, pour fournir à ſes dons immenſes & deſpenſes exceſſives, contre ce qui avoit eſté promis aux Eſtats ; tous en general aux deſſeins de quelque champignon d'Italie qui la poſſedoit, & par elle eſtoit ſur le point d'eſtre ſeul Gouverneur du Roy & du Royaume. Et de fait, desja commençoit-on à en murmurer. Or dautant que les choſes ſuſdites ne ſe pouvoient faire ſans noſtre entiere reconciliation, ni noſtre reconciliation ſans quelques années de paix, pour nous accouſtumer aux humeurs les uns des autres, elle conclud en ſon entendement de troubler la paix qui nous reüniſſoit de jour en jour, & pour ce faire reſveiller

Catherine cauſe des ſeconds troubles.

ler les querelles de la Religion, qui estoient à demy assoupies. Elle fait donc entreprendre au Roy ce beau voyage de Bayonne, où elle despendit infiniment sous couleur de luy monstrer son Royaume, mais en effet pour solliciter les plus remuans és villes & par toutes les provinces, les uns par presens, les autres par caresses, les autres par discours fondez sur la religion, à l'extermination des Huguenots.

En ce voyage elle fit infinis Nobles & force Chevaliers de l'Ordre à l'intention susdite. Un de ses plus grands efforts fut qu'elle consulta avec le Duc d'Albe des moyens de troubler ce Royaume. Je laisse juger à chacun si un ancien & capital ennemy des François s'espargnoit à luy faire de belles ouvertures pour nous ruïner.

A son retour, aprés avoir ainsi donné ordre à ses affaires par tout où elle avoit passé, on vient à Moulins. Or taschoit-elle toujours, suivant le conseil du Duc d'Albe, de prendre les saumons plustost que les grenouilles: & pour ce sollicitoit souvent l'Amiral & d'Andelot de venir en Cour, où le Prince de Condé estoit lors, afin de les pouvoir dépescher tous en un coup. Mais ils s'excusoient toujours sur la querelle qu'ils avoient avec Monsieur de Guise, qui les empeschoit (disoient-ils) de se trouver là,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

là, ſinon avec danger de leurs perſonnes. Pour couper ce nœud, elle appelle les deux parties à Moulins, pour faire leur appointement: mais c'eſtoit en eſperance qu'ils ſe battroient en quelque rencontre; ou que pour le moins ceux de Chaſtillon n'auroient plus d'excuſe de ne venir point en Cour, l'accord eſtant paſſé entr'eux. En ſomme elle s'aſſeuroit bien que tel accord changeroit ſeulement l'inimitié ouverte en rancune, & peut-eſtre pourroit auſſi donner occaſion de ſe desfaire de l'un des partis. Mais ceux de Chaſtillon y viennent ſi bien accompagnez, outre ce que Monſieur le Conneſtable les portoit, qu'on ne put les attaquer, & depuis meſme trouvoyent-ils toujours nouveaux moyens de ne ſe trouver pas tous enſemble en Cour. La Reine ne les pouvant avoir par cette ruſe, pourſuit ſon principal deſſein. Elle fait venir ſix mille Suiſſes en France, ſous couleur de ſe donner garde des troupes du Duc d'Albe, qui paſſoit le long de noſtre frontiere pour aller en Flandres, mais en effet pour aſſaillir au deſpourveu le Prince de Condé & les Huguenots, veu que les Eſpagnols eſtoient ja paſſez avant la venuë des Suiſſes, & qu'à tout evenement les François eſtoient aſſez ſuffiſans pour les empeſcher de mal faire. Or au retour du voyage de Bayonne, le Prince de la

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Roche-sur-yon meu de compassion des maux qu'il prevoyoit, avoit descouvert au Prince de Condé son parent, tant par hommes exprés, que mesme au lit de la mort, l'entreprise concluë à Bayonne contre luy & contre tous les Huguenots, disant que jusques à ce point il avoit celé cette conspiration, esperant qu'elle se pourroit rompre, & craignant d'estre occasion de renouveler les troubles : mais puisque le mal s'acheminoit tousjours, il en vouloit descharger sa conscience, pour ne laisser ruïner si miserablement tant de gens de bien, entre lesquels y en avoit qui luy attouchoient de prés. Il en pouvoit parler à la verité, ayant fait tout le voyage avec elle, & estant lors au nombre de ses intimes & plus familiers. Mais depuis, luy ayant consideré la consequence de cette entreprise, s'estoit un peu rapproché du Prince de Condé, pretendant aussi luy faire espouser sa niece veuve de feu Monsieur de Nevers, & luy donner une partie de son bien. D'autrepart M. le Mareschal de Bourdillon demeurant à Fontaine-bleau avoit dit à plusieurs de ses amis qui le visitoient en sa maladie, qu'il ne regrettoit aucunement de mourir, & qu'aussi-bien avant qu'il fust six mois on verroit telle confusion au Royaume, que nul ne se pourroit asseurer de ses biens, ni de sa vie mesme.

C'estoient

C'eſtoient de grands advertiſſements, venans des chefs de l'entrepriſe. Outre tout cela un pauvre Huguenot, qui s'eſtoit endormy en la chambre où on tenoit conſeil à Marchais, ouït (eſtant derriere la tapiſſerie) diſcourir tous les moyens d'executer cette reſolution de Bayonne. Les determinations du Concile de Trente s'alloyent publier. Les Suiſſes approchoient la Cour pour commencer une armée contre ceux qui ne voudroyent point obeïr. M. Le Duc d'Anjou, pouſſé par la Reine ſa mere, eſtant à S. Germain avoit pris une querelle d'Aleman contre le Prince de Condé, juſques à mettre la main à la dague; & à peine meſme en avoit-il pû ſortir aſſez à temps pour fuïr une embuſcade, qu'on luy avoit dreſſée ſous ombre d'une chaſſe. On avoit desja empoiſonné le Prince de Portian par une paire de gands parfumez de la façon de Maiſtre René, & ne taſchoit-on tous les jours que de ſuborner quelqu'un pour en faire autant aux autres. Le Prince de Condé voyant tous ces effets de mauvaiſe volonté, & les preparatifs de l'executer promptement par quelque voye que ce fuſt, ſe reſoud de prendre les armes avec les ſiens, auſquels on avoit desja beaucoup retranché de la liberté de leur religion. Et pour vray, je ne ſçay qui ne l'euſt fait, voyant tant de preparatifs,

Le Prince de Portian empoiſonné.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

tifs. Or dautant que la Reine luy avoit autrefois persuadé, que tous tels dessеins venoyent principalement de Messieurs de Guise, il entreprend de les chasser de la Cour, de laquelle toutefois lesdits Sieurs de Guise se retirerent soudainement (comme on dit) sur le premier bruit qu'ils entendirent. Voila l'estincelle qui alluma les secondes guerres civiles en ce Royaume. Nous en donnions le tort au Prince de Condé & aux siens. Mon but n'est point de les excuser, & pleust à Dieu qu'ils s'y fussent portez autrement. Mais qui considerera le danger où estoient leurs vies, s'ils eussent attendu tant peu que ce soit, on accusera principalement les mauvais & pernicieux desseins de la Reine, qui contre la foy publique de la parole du Roy, laquelle doit estre la verité mesme, les vouloit exterminer: comme ainsi soit qu'en matiere de combats qui premier met l'espée au poing est coupable, & non qui premier frappe; & en matiere de guerre, qui premier rompt la paix est tenu de tous les maux que fait celuy qui prend les armes pour se defendre contre la violence de l'infraction.

Au partir de Meaux, les Huguenots viennent devant Paris, où le Roy s'estoit retiré. Puis, aprés quelques parlemens, une bataille se donne, en laquelle plu-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

pluſieurs Gentils-hommes demeurent d'une part & d'autre. Monſieur le Conneſtable s'en retourne à Paris, eſtant bleſſé à mort. Il eſtoit peu auparavant cette journée entré en quelque pique avec le Prince de Condé, en parlementant de la paix; & la douleur d'un coup tout freſchement receu, dont il eſtoit au lit de la mort, ſuffiſoit aſſez pour l'eſmouvoir à quelque vengeance. Nonobſtant tout cela, tant eſtoit il affectionné au bien de ce Royaume, & plus enclin à obeïr à la raiſon, qu'à aucune paſſion, tant vehemente qu'elle peuſt eſtre, la Reine le venant viſiter, il ne luy tint propos que de faire paix, en la plus grand' haſte qu'il ſeroit poſſible, adjouſtant ces mots, que les plus courtes folies eſtoient les meilleures, c'eſt à dire les moins dommageables. Il l'exhorte auſſi (ſi elle deſiroit le ſalut de ce Royaume) de ne troubler jamais la paix pour quelque choſe que ce fuſt, en luy propoſant combien la France s'affoibliſſoit d'heure à autre par la perte de tant de Nobleſſe. Mais c'eſtoyent paroles perduës. Car d'où il prenoit ſes raiſons pour la paix, elle les prenoit pour la guerre: il monſtroit la perte, elle trouvoit ſon gain: & d'où il conjecturoit certainement la ruïne du Royaume, elle ſe promettoit ſon eſtabliſſement propre.

Le Conneſtable exhorte Catherine à la paix.

La voila depeſchée de l'homme du

monde qu'elle redoutoit le plus, & l'on sçait quel regret elle en eut, & comment elle tascha de rendre sa memoire odieuse au peuple de Paris, comme elle avoit essayé de rendre sa vie. Peu de temps aprés les Reistres vienent au secours des deux parties. Elle n'estoit point asseurée de ceux qu'amenoit le Duc Jean Guillaume de Saxe, parce qu'il estoit gendre de l'Electeur Palatin, & de la confession d'Ausbourg. D'autrepart, le Prince de Condé estoit en esperance de prendre Chartres, & en payer ses Reistres. Sur cecy donc elle se resoud à la paix, en fait moyenneurs ceux de Montmorency, commençant ja sa foy à estre suspecte, accorde aux Huguenots partie de ce qu'ils veulent, promet avec mille sermens de ne la rompre jamais, & la fait jurer solemnellement au Roy, comme si c'estoit jeu de promettre en parole de Roy, & petit crime de profaner la foy d'un Prince & Roy Tres-chrestien. Par ce moyen la paix est arrestée en peu de temps. Mais on vid incontinent à quelle intention. C'estoit seulement afin que le Prince de Condé rompist son armée, renvoyast ses estrangers, & les Huguenots du Royaume, estans prés de luy, chacun chez soy : ce qu'il fit dans le temps par luy promis. Elle d'autre costé minutoit & dressoit les preparatifs de la guerre,

re, pendant qu'on eſcrivoit les articles de la paix.

Je croy qu'il n'y a bon Catholique qui ne m'accorde, ou qu'on ne devoit rien promettre aux Huguenots, ou qu'on le leur devoit tenir. Car ce que nous tenons noſtre foy à quelqu'un n'eſt pas tant pour eſgard que nous ayons à ſa perſonne, que pour l'honneur que nous devons à Dieu, lequel eſt appellé à teſmoin, & pour la deſcharge de noſtre conſcience propre. Et c'eſt une choſe merveilleuſement indigne de perſonnes qui ont quelque goutte d'humanité, de ſe porter envers Dieu, ni plus ni moins qu'envers le plus grand ennemy qu'on ſçauroit avoir, voire encore pirement, & plus injurieuſement : car celuy qui veut tromper ſon ennemy, moyennant la foy qu'il luy jure, donne à connoiſtre qu'il le craint, mais qu'il ne ſe ſoucie point de Dieu. Auſſi ne voy-je que confuſion en toutes actions humaines, ſi la foy, qui en eſt la ſeule liaiſon, vient en meſpris. Nous avons veu le Roy d'Hongrie ruïné, pour l'avoir (à l'inſtance d'un Cardinal) fauſſée aux Turcs. Nous ſçavons comme il nous en prit, quand à l'appetit du Pape Carafe nous la meſpriſâmes, à l'endroit de l'Empereur : & les Hiſtoires ſont pleines de tels exemples. Il eſt trop certain que nul ne peut rompre ſa foy à qui que ce ſoit,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

sans grandement offenser la Majesté de Dieu en son honneur propre. Encore cela est il moins supportable en un Prince, qui doit estre comme le temple de foy, mesmement à l'endroit de ses sujets, qu'il doit aimer comme un pere ses enfans, & panser comme un vray Medecin, s'ils sont malades.

Or voicy comme elle observe & fait observer la paix au Roy son fils. Elle met gardes sur tous les ports, ponts & passages des rivieres, afin que les Huguenots ne se peussent rejoindre, obtient une Bulle du Pape dés le mois de Juillet (la paix s'estoit faite en Mars, & faloit avoir du temps à soliciter la Bulle) pour vendre cinquante mille livres de rente du temporel des Ecclesiastiques, avec condition apposée, qu'elles seroient employées seulement à l'extirpation des Huguenots: ce que depuis blasma fort le Chancelier de l'Hospital, disant en plein Conseil, que cela prejudicioit grandement à la reputation du Roy, dautant que de-là les estrangers concluroient que le Roy avoit fait la paix expressement pour tromper les Huguenots. Elle environne les maisons du Prince de Condé, de l'Amiral, & du Sieur d'Andelot, de compagnies de gens de pied, pour les surprendre à point nommé: les chasse de maison en maison, & leur dresse mille embuscades. Finale-

ment

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

ment envoye le Sieur de Goaz en Bourgogne, pour ſe ſaiſir du Prince de Condé, qui eſtoit en ſa maiſon de Noyers, & de l'Amiral à Tanlay, par les moyens que luy bailleroit le Sieur de Tavanes. Advint que quelques lettres dudit Sieur de Tavanes furent priſes & apportées au Prince de Condé, par leſquelles il advertiſſoit la Reine en ces mots, Que la beſte eſtoit aux toiles, & demandoit en quel temps elle vouloit qu'on executaſt l'entrepriſe. Sur ce le Prince partit la nuit, paſſa la riviere de Loire avec ſa femme & ſes petits enfans, & ſe retira à la Rochelle, qui ſeule eſtoit exempte de garniſon, où il arriva environ le mois de Septembre. Nous voicy (comme vous voyez) enveloppez de plus grands troubles que jamais, par la ſeule deſloyauté de cette femme, qui comme les malicieux barbiers, ne veut jamais laiſſer refermer noſtre playe, afin d'y gaigner toujours.

Mais conſiderez à quels moyens elle recourut en ce regret enragé de n'avoir pû executer ſon cruel deſſein.

Les hommes dont la conſcience n'a eſté du tout amortie ont toujours abhorré les trahiſons: mais en toutes les eſpeces de trahiſon, ils ont eſtimé l'empoiſonnement tant abominable, qu'ils ne s'en ſont voulu ſervir qu'à l'endroit de leurs plus grands ennemis, encore

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

bien peu souvent. Mais ce n'est que jeu à Catherine de Medicis. Elle a envoyé des Italiens pour empoisonner l'armée du Prince de Condé, & faire tout mourir tout en un coup ; & donne à l'un d'eux, pour une fois, dix mille francs, afin de les emploier en drogues propres. Elle solicite des serviteurs és maisons du Prince de Condé, de l'Amiral, & d'Andelot, pour faire mourir leurs Maistres par poison : en attire d'autres pour les assassiner, & à cette fin leur promet presens & pensions. Et au lieu qu'Agesilaüs, parlant des traitres, disoit, qu'il iroit les tuër sur l'Autel mesme des Dieux, cette-cy les esleve aux honneurs : tesmoin l'Ordre qu'on ne souloit donner qu'à gens sans reproche, & par lequel on devient frere du Roy, maintenant promis à des traistres & assassins, s'ils peuvent venir à bout des Seigneurs sus-nommez. En la premiere bataille le Prince de Condé fut pris, estant accablé sous son cheval, & se rendit au Sieur d'Argence, lequel luy promit sa foy qu'il luy sauveroit la vie. On envoye un Montesqui ou Capitaine des gardes du Duc d'Anjou, qui contre les loix de la guerre, contre la foy promise, de sang froid, sans respecter le lieu d'où le Prince estoit issu, luy donne par derriere un coup de pistolet dans la teste : tant cette femme avoit bien sçu pourvoir à tout evene-

Empoisonnemens & assassins.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

evenement que ce pauvre Prince n'eſchapaſt. L'Amiral & le Sieur d'Andelot ſon frere ſe ſauvent. Peu de jours aprés ils ſont tous deux empoiſonnez en un meſme feſtin, dont l'un mourut, & l'autre fut extremement malade. Celuy qui fut executé pour ce crime confeſſa que la Reine luy avoit fait faire. Peu aprés, elle fait ſuborner Dominique d'Albe valet de chambre de l'Amiral, qui allant de la part de ſon Maiſtre vers le Duc de Deux-ponts, avoit eſté pris par les noſtres: luy fait bailler de la poiſon fort violente, encloſe dans une eſcarcelle, & une bonne eſpée pour le tuër, ou de l'un ou de l'autre, ſelon que l'occaſion ſe preſenteroit. Ce miſerable fut deſcouvert, convaincu & executé publiquement, aprés avoir tout confeſſé. Elle ne deſiſte point pourtant, ains ſollicite tellement Maurevel, qu'il entreprend de tuër l'Amiral. Ne le pouvant faire ſans grand danger il tuë le Sieur de Mouy ſon Capitaine & bienfaicteur.

Elle fait donner à cet aſſaſſin penſion ſur l'hoſtel de ville de Paris, pour l'encourager à telles entrepriſes, dont il eſt devenu grand ouvrier depuis. Voila comme il n'y a moyens tant execrables qu'on voudra, qui ne luy ſemblent honneſtes, pourveu qu'ils luy ſervent à exterminer ceux qu'elle hait. Elle ſe par-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

jure, elle tuë, elle empoisonne. Que si la loy des Perses, qui faisoit casser à coups de pierre la teste des empoisonneurs, eust esté pratiquée en nostre France depuis que cette Parisatis y est entrée, je m'asseure qu'elle seroit dés long-temps en son lieu, & nous en moins de troubles. Encore que les trahisons ayent esté approuvées par quelques ambitieux, si est-ce que les traistres & assassins ont toujours esté rejettez par ceux qui avoient encore quelque estincelle de vertu. Mais cette-cy s'eslevant contre nature mesme, deschirant bestialement l'humanité, ne veut ceder en rage à Furie aucune qui l'ait precedée és gouvernemens de ce monde. Et ne faut point nous abuser sur ce point qu'elle les haïsse pour la Religion. Quiconque se sert de tels moyens, il est sans conscience, & sans apprehension de divinité. Aussi ne devient-on point Catholique en un jour, comme vous l'avez veuë devenir par la mort du Roy de Navarre. C'est seulement un desir de vengeance qui la tient, une jalousie contre tous, un desir de regner seule & sans controleurs la possede, une haine de tous les grands: & de mesmes moyens la verrez vous se servir cy-aprés contre les meilleurs Cathoques de ce Royaume.

Le Duc de Deux-ponts venant avec une armée de sept mille Reistres au secours,

cours des Huguenots (la cauſe deſquels avoit ſemblé juſte à la pluſpart des Princes d'Alemagne, pour les trahiſons qu'ils deſcouvroyent, tendantes à exterminer ceux de leur religion), feu Monſieur d'Aumale avoit une armée ſur la frontiere, & luy eſtoit commandé de par la Reyne de donner bataille ſur le paſſage à quelque hazard que ce fuſt. Il aſſemble les principaux de ſon armée, & leur en demande conſeil. Eux ne ſe ſentans pas aſſez forts pour combattre, trouvent eſtrange qu'on face ſi peu de difficulté de hazarder la Nobleſſe Françoiſe contre des eſtrangers, & tels principalement qu'on ne s'en pouvoit desfaire ſans grande perte des Catholiques, & de fait ne diminuoyent point le nombre des Huguenots du Royaume. Aprés pluſieurs diſputes, ils concluënt de ne point donner bataille. La Reyne luy en veut jetter le chat aux jambes, & en tient des propos deſavantageux, pour le mettre en la male-grace du Roy ſon fils. Tellement qu'on luy vouloit attribuer couvertement tout le mal que les Reiſtres avoient fait en ce Royaume. Bref, c'eſtoit poltronnerie que de ne conſeiller de donner bataille quand l'envie en prenoit à cette femme, & crime de leſe Majeſté de ne hazarder la Nobleſſe à tous dangers, meſme juſques au meſtier des vaſtadours.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Veut-on voir cela plus clairement? En cette troisiéme guerre plus longue & plus rigoureuse que les precedentes, se donnerent deux grandes batailles, elle se trouvant de fois à autres és armées pour y acharner les deux parties, se firent plusieurs rencontres, escarmouches, sieges & autres faits d'armes, esquels moururent plusieurs Seigneurs, Gentilshommes & Capitaines tant de l'une que de l'autre Religion. Qu'elle se soit resjoüie de la mort des Huguenots, je ne m'en esmerveille point, encore que la perte de plusieurs d'entr'eux fust veritablement à regretter, & qu'un Prince qui ayme ses sujets, ne puisse prendre plaisir à leur mort, ores mesmes qu'ils eussent bien merité pire. Mais je me rapporte à tous ceux qui estoyent prés de sa personne, si jamais on la vid marrie de la mort de quelque Seigneur François tué à son service, comme des Seigneurs de Martigues, Brissac & autres regrettez des Catholiques. Si jamais on la vid affligée du mal commun, si onc on la vid esmeuë d'aucune piteuse nouvelle. Mais il ne s'en faut estonner: car elle a

Tout le cœur de noire teinture
Batu d'acier à trempe dure,
Ou bien forgé de diamant.

Et de fait on l'a toujours veu rire à gorge desployée pour la mort de trois ou

ou quatre Huguenots, encore qu'elle euſt eſté achetée au prix de celle de cinquante Gentils-hommes Catholiques. Ceux qui luy en portoyent les nouvelles du camp le ſçavent bien. Et d'où peut-on dire que vienne cela, ſinon d'un deſſein qu'elle a d'affoiblir noſtre party en exterminant l'autre, & toujours gagner par ce moyen, de quelque côté que la perte tombe? Il ne faut point s'esbahir ſi elle ayme ce jeu-là, puiſqu'elle jouë ſi ſeurement, & auſſi voyons-nous qu'elle ne veut faire autre choſe.

Paciſication des troiſiémes troubles.

Si faut-il enfin aprés tant de ruïnes de peuples, tant de Gentils-hommes & ſoldats perdus, tant d'argent deſpendu, revenir à parler de paix. L'Alemagne nous menace, l'Angleterre nous eſt ſuſpecte, noſtre armée pleine de diviſion, la Nobleſſe rebuttée, & le peuple las de fournir d'argent. Aprés infinis traitez, elle ſe conclud. Et voicy ce que nous gagnons par nos ruptures de paix. Il faut advouër que les Huguenots ont pris les armes pour le ſervice du Roy, duquel par conſequent nous avons tué les ſerviteurs. Il faut s'obliger au payement de leurs Reiſtres, & leur permettre l'exercice de leur Religion. Qui plus eſt (tant eſt ja ſuſpecte la foy Royale ſi ſouvent employée à tromperie, par la deſloyauté d'une Italienne qui gouverne) il leur faut bailler quatre villes pour

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

pour ostage & seureté de la paix. Et je vous prie aussi, qui s'y pouvoit plus fier? Tellement que toutes nos guerres sont inutiles, & nos deniers jettez dans l'eau. N'eust-il pas mieux valu dés le commencement laisser vivre chacun en paix, selon la forme que les Estats avoyent jugée necessaire pour le repos public, & cependant essayer de reduire les Huguenots par sermons, remonstrances & admonitions, non pas s'entretuër, & ruïner à l'appetit d'une femme, qui n'aime ni l'un ni l'autre, & n'a soucy d'aucune Religion? Or si jamais on a deu garder une paix pour le respect de la foy promise, sans doute cette-cy la devoit estre. Le Roy la jure solennellement en plein conseil, la Reyne sa Mere & Messieurs ses freres pareillement. Tous les Officiers de la Couronne, les Conseillers du privé Conseil, les Cours de Parlement, le grand Conseil, les Gouverneurs des provinces, les Prevost & Eschevins de la ville de Paris. Bref, toutes les personnes qui avoyent quelque part d'autorité publique au Royaume. Les Princes d'Alemagne, & la Reyne d'Angleterre envoyans vers le Roy Ambassades honorables pour luy gratifier à cause de son mariage avec la fille de l'Empereur, il leur promet d'entretenir cette paix, comme tres-necessaire à la conservation de son Royaume.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

me. Somme, il n'y a ſorte d'aſſeurance qui ne ſoit employée pour la rendre tres-authentique. Vous verrez cy-aprés quel compte cette femme a fait d'expoſer à execrations entre toutes nations voiſines, la foy royale, & de faire tenir tous les plus notables perſonnages de ce Royaume, pour parjures & infames, encore que la pluſpart d'eux n'en puiſſent mais.

La Reyne de Navarre, les Princes de Navarre & de Condé, l'Amiral & autres principaux chefs des Huguenots, ſe tenoyent à la Rochelle, tandis que les ardeurs du peuple ſe refroidiſſoyent: par quoy n'y avoit moyen de leur nuire. Donc ce malin eſprit de femme, qui ne peut jamais avoir repos, ni bien qu'au mal d'autruy, trouve moyen de s'employer à ſon ſujet accouſtumé : & peu s'en faut qu'elle ne ruïne Monſieur de Guiſe, lequel ne faiſoit que ſortir des dangers de la guerre, où il s'eſtoit employé comme chacun ſçait. Madame Marguerite ſœur du Roy luy monſtroit aſſez bon viſage, comme à un jeune Seigneur agreable à chacun, qui avoit ja fait & monſtré beaucoup de preuves de ſa valeur, & promettoit de grandes choſes à l'advenir. La Reyne Mere met en teſte au Roy & au Duc d'Anjou que l'autre vouloit faire l'amour à leur ſœur ſa fille, leur remonſtre qu'ils ne devoyent

Catherine veut faire tuër le Duc de Guiſe.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

voyent pas endurer qu'un tel petit galand (ainsi en parloit-elle) fust si presomptueux, que de penser espouser la sœur de son Maistre : & leur fait ce cas si criminel qu'ils concluent de le tuër. De fait le Duc d'Anjou, qui l'avoit aimé ardemment & familierement, l'attend en une galerie, resolu de luy donner d'une dague dans le sein quand il passeroit, dont toutefois il s'abstint se ressouvenant des services de ceux de cette maison. Peu de jours aprés, le Roy mesme, importuné par la Reine, donna une espée & un poignard à M. le grand Prieur son frere naturel, luy commandant quand il iroit à l'assemblée de piquer toujours tout joignant aprés luy. Et si M. de Guise se vouloit mettre entre-deux, à sa coustume, qu'il prist querelle à luy, & l'attaquast à bon escient : mesme le Roy luy bailla gens pour le secourir si besoin estoit. M. de Guise ne fait faute de se vouloir mettre entre-deux : Le grand Prieur fait mine de le vouloir choquer : toutefois, soit que l'amitié ancienne ou que l'evenement douteux le retint, il ne passa point outre ; dont le Roy luy fit mauvais visage par quelque temps, & l'eut en mauvaise reputation. La Reine dit aussi, en taxant par-là la naissance du grand Prieur, que c'eust esté merveille s'il eust fait un beau coup. Je vous prie, posons le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

le cas que M. de Guiſe (comme jeunes gens ſont prompts à eſperer) euſt pretendu à ce mariage, ſeroit-ce la premiere fois que la maiſon de Lorraine auroit eſté alliée à celle de France? Et encore que non, ſçait-on pas que l'amour eſt une ſorte de maladie qui n'a pas toutes les conſiderations du monde? que bien ſouvent meſme il couple les ſceptres avec les houlettes, & joint les palais avec les cabanes? Faloit-il prendre cela tant à la rigueur, pour en faire ainſi tuër un tel Seigneur? Mais le mal ne giſoit là. Nous ne ſommes pas ſi difficiles en amour que nous en faiſons le ſemblant. Nous n'y obſervons pas toutes les breves & longues, comme nous le voulons faire accroire. Mais c'eſt un jeune Seigneur bien nourri, fils d'un des premiers Capitaines de noſtre temps, qui monſtre dés cette jeuneſſe un cœur digne de ſon pere. Nous en voudrions eſtre dépeſchez. La guerre ne l'a pû emporter, il faut trouver quelque autre occaſion pour s'en desfaire. Voila le pere & le fils payez de leurs ſervices en meſme monnoye. Elle fut bien-aiſe de voir mourir le pere, & il luy greve de voir vivre le fils.

Huguenots à quelle fin conviez aux noces du Roy.

Retournons maintenant à l'entretenement de la paix. Le Roy eſtoit ſur le point de ſe marier avec la fille de l'Empereur. La Reine donc fait convier aux noces

noces les chefs des Huguenots, afin de les attraper. Et pour preuve de son intention, fait escrire au Pape par le Cardinal de Sens, qu'il ne trouvast point mauvais qu'on eust pacifié avec les Huguenots à telles conditions, que c'estoit pour en venir à bout plus aisément : & que si les principaux d'entr'eux eussent voulu se trouver aux noces du Roy, ç'en fust desja fait. Juge un chacun quel honneur ç'eust esté à nostre Roy de convier des personnes à son mariage, pour les y massacrer : & quel plaisir on eust fait à l'Empereur de consacrer les noces de sa fille par une si meschante & abominable trahison. Or le peuple estoit encore mutiné en quelques endroits, dont ils prenoyent excuse pour ne point venir à la Cour qui leur estoit suspecte. Pourtant la Reine mere tascha d'appaiser tout ; & fait mine de vouloir punir les seditieux, qui s'enhardissoyent pour l'esperance qu'on leur donnoit sous main, qu'on vouloit seulement asseurer les Huguenots. Mais parce qu'elle connoissoit bien que par ses actions passées les presentes estoyent suspectes, & qu'elle avoit ja acquis la reputation de son oncle Clement (qui promettant quelque chose, mesmes en intention de la tenir, n'estoit plus creu à cause de ses parjures precedens), elle s'advise de faire joüer ce personnage au

au Roy ſon fils, qu'elle habilloit, & faiſoit parler comme elle vouloit, ſçachant bien qu'en telle jeuneſſe ſes paroles ſeroyent moins meſcreuës de feintiſe & diſſimulation. Ainſi donc elle luy fait mettre deux choſes en avant, propres ſur toutes autres à tromper les Huguenots : comme celles que plus ils deſiroyent, à ſçavoir la guerre contre le Roy d'Eſpagne pour recouvrer le Païs-bas, & le mariage de Madame Marguerite ſa ſœur avec le Prince de Navarre. Elle pourſuivit & achemina d'un train ces deux articles, juſques à tant qu'elle fuſt parvenuë à ſon but.

Propos de la guerre de Flandre.

Le Prince d'Orange, Chef de ceux qui s'eſtoient eſlevez és Païs-bas contre l'inquiſition & le gouvernement des Eſpagnols, s'eſtoit retiré chez ſoy en Alemagne, & eſtoit inſtamment ſolicité d'accorder avec le Roy d'Eſpagne à conditions aſſez avantageuſes, leſquelles l'Empereur (moyenneur de cet accord) luy propoſoit & promettoit faire inviolablement obſerver, tellement qu'il eſtoit à demi encliné à les recevoir. Pour rompre ce traitté, Catherine fait que le Roy ſon fils eſcrit une lettre au Comte Ludovic de Naſſau, frere du Prince d'Orange, eſtant à la Rochelle, par laquelle il luy donna eſperance de ſecours contre le Roy d'Eſpagne, & le prie de ſe vouloir acheminer vers luy, pour en-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

entendre son intention plus particulierement. Le Comte part secrettement & s'approche de Blandy en Brie, où estoit le Roy, qui avec petite compagnie le vint voir à Lumigny, & de là s'en alla à Fontaine-bleau, où le Comte le fut trouver, & communiquerent ensemble secrettement par l'espace de trois ou quatre jours : & lors le Roy luy fit de si belles & grandes ouvertures, qu'il conseilla au Prince d'Orange son frere, de ne prester plus l'oreille à ce traité encommencé avec le Roy d'Espagne, puisque si belle occasion de faire la guerre se representoit à eux. Mesmes estant de retour à la Rochelle persuada à l'Amiral, que le Roy avoit grande envie de faire cette guerre, comme il estoit à presumer, veu les avantages tous apparens: Que la Reine estoit fort courroucée de la mort de sa fille empoisonnée en Espagne : Le Roy irrité grandement des bravades qu'on luy avoit faites en la Floride, de ce qu'aussi l'on vouloit enjamber sur ses preéminences, & choses semblables. Au moyen dequoy l'Amiral se laissa persuader que le Roy desiroit la guerre contre l'Espagnol, & par consequent la paix en son Royaume : selon une maxime qu'il avoit tousjours tenuë, que pour bien entretenir nostre paix, il faloit donner de la besogne aux gens de guerre contre les estrangers.

En-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Environ ce temps auſſi faiſoit-on traiter par le Cardinal de Chaſtillon le mariage du Duc d'Anjou avec la Reine d'Angleterre. Mais comme il penſoit s'en revenir en France, il fut empoiſonné par un ſien valet de chambre nommé Vuillin, qui quelque temps auparavant avoit promis à la Reine de faire ce coup, & depuis, à ſçavoir aprés les maſſacres, ayant eſté attrapé à la Rochelle en qualité d'eſpion, avant qu'eſtre executé à mort, confeſſa qu'il avoit fait pis, & qu'à la ſolicitation de quelques Officiers de la Reine mere (qui luy promettoyent monts & merveilles) il avoit empoiſonné ſon feu Maiſtre le Cardinal de Chaſtillon. C'eſt la recompenſe de l'homme du monde, à qui par le paſſé elle avoit autant monſtré d'amitié qu'il eſt poſſible, & non ſans cauſe: car il luy avoit ſauvé la vie en une maladie qu'elle eut à Chaalons, où chacun l'avoit abandonnée comme morte, & avoit principalement empeſché qu'elle n'avoit eſté renvoyée à Florence à cauſe de ſa ſterilité. Or ce traité de mariage ſembloit tendre auſſi à l'entretenement de la paix. Peu aprés le Roy appelle l'Amiral pour venir en Cour, pour communiquer enſemble de la guerre de Flandres. Il y vint en cette eſperance, accompagné ſeulement de quarante chevaux. Deſlors on propoſa de s'en dé-

Cardinal de Chaſtillon empoiſonné.

l'Amiral en Cour.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

depescher, & à cette fin la garde du Roy fut renforcée de quarante arquebusiers dedans la ville de Blois : mais enfin l'on conclud d'attendre une autre occasion, pour en attrapper dávantage en un coup. On suit donc pour cette heure-là un chemin contraire. Le Roy luy fit mille caresses, & la Reyne Mere aussi plus qu'onques ne luy en avoit fait. Et pour luy monstrer qu'on ne le payoit pas de cela simplement, l'on se remit en luy de toute la charge& conduite de cette guerre des Païs-bas. Ainsi il se retire en sa maison, bien content du Roy & de sa Mere.

Propos de Mariage de Madame.

Le mariage de Madame sœur du Roy avec le Prince de Navarre, qui estoit l'autre esperance des Huguenots, s'acheminoit de mesme pas. Le Roy & sa Mere faignoyent en avoir la plus grande envie du monde, disans vouloir par tel moyen marier les Catholiques avec les Huguenots. Mesme, pour oster toute difficulté,condescendoyent facilement à ce qu'ils ne fussent point mariez selon la forme ordinaire de l'Eglise Catholique Romaine. Ne restoit plus, sinon que la Reyne de Navarre vinst pour passer les accords, & le Prince son fils pour les noces. La Reine de Navarre, aprés quelques delais, y vint,& tost-aprés le traité de mariage fut conclu. Peu avant son arrivée,le Cardinal Alexandrin

neveu

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

neveu du Pape dernier mort, vint haſtivement à la Cour, pour rompre ce mariage, enſemble le deſſein de la guerre de Flandres, & meſme remettre le Roy en guerre contre les Huguenots, ainſi qu'il eſtoit envoyé à cet effet. Pour les tromper donc on fait en apparence peu de conte de luy & de ſes propoſitions, mais on l'aſſeure ſecrettement que toutes les mines qu'il voyoit ne tendoyent qu'à la ruïne des Huguenots. Nonobſtant, le Roy entre bien avant en matiere avec le Comte Ludovic, qui eſtoit venu avec la Reyne de Navarre. Iceluy propoſe au Roy & à la Reyne mere les intelligences & entrepriſes qu'il avoit ſur pluſieurs bonnes villes de Flandres & de Hainaut. Le Roy luy promet ſecours de gens de pied & de cheval en tel nombre qu'il eſtimeroit ſuffiſant, mande des plus notables Gentils-hommes Huguenots, pour diſtribuer à chacun d'eux ſon entrepriſe à executer par les moyens que ledit Comte Ludovic leur adreſſeroit. Envoye le Capitaine Minguetiere en un navire de guerre, equipé ſelon l'apparence en vaiſſeau de marchandiſe, reconnoiſtre les deſcentes du Perou. Fait ligue avec la Reyne d'Angleterre, lors mal d'accord avec le Roy d'Eſpagne : promettant entre autres choſes l'aider en ſon païs, au cas que le Roy d'Eſpagne ne luy

Cardinal Alexandrin en Cour.

Achemine-ment de la guerre de Flandres.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

rendist ses sujets & leurs biens, si aucuns il en detenoit. Traitte aussi une alliance avec les Princes protestans d'Alemagne. Solicite le Duc de Florence, par le moyen de Fregose, de prester argent pour se descharger de la guerre, laquelle il pouvoit craindre pour la Duché de Siene. Fait dresser une armée en Brouäge pour assaillir les Païs-bas par mer. Envoye mesme une honorable Ambassade au Turc, pour, si besoin estoit, l'exhorter à descendre en Sicile. Le bruit estoit par tous les Païs-bas que le Roy favorisoit le Prince d'Orange contre le Roy d'Espagne : dont advint que le Comte de la Marc parent & partisan du Prince d'Orange, ayant pris la ville de Briel en Hollande, presque toute cette isle, ensemble la Zelande, se revoltent, sous espoir d'estre secourus du Roy de France, qui armoit en Brouäge. Les affaires estant ainsi avancées tout à coup, le Comte Ludovic accompagné des François advoüez par les lettres du Roy, notamment de Jenlis & la Nouë, ayant envoyé le Capitaine Poyet pour se saisir au point du jour d'une des portes de Mons en Hainaut, sous pretexte d'aller vers le Duc d'Albe, avec lettres du Roy à cet effet, surprend cette ville-là: & un Gentil-homme des siens avec quelque nombre de François surprend aussi Valenciennes (qui peu de jours aprés

Prise de Mons.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

aprés fut repriſe par la citadelle) principales villes & fortereſſes de Hainaut. Sur cecy le Roy prend occaſion de faire venir l'Amiral en Cour, pour avoir ſon advis touchant cette guerre : & ſi toſt qu'il eſt arrivé luy baille un Threſorier, ayant charge de fournir deniers pour la conduite de cette guerre. Le Duc d'Alençon en eſt nommé chef. Jenlis revient de Mons parler au Roy, obtient lettres addreſſantes à quelques Gentilshommes, pour y mener du ſecours, qui fut desfait en chemin, & les lettres du Roy trouvées & portées au Duc d'Albe. En ce meſme temps le Prince d'Orange ſort d'Alemagne avec une puiſſante armée de Reiſtres, dont une partie des chefs eſtoyent penſionnaires & ſoudoyez du Roy, entre dans le Brabant, prend pluſieurs bonnes villes, eſt reçu dedans Louvain l'une des capitales, & dans Malines, où toutes les munitions du Païs eſtoyent. Bref, il mit en peu de jours tout l'Eſtat du Païs-bas du Roy d'Eſpagne en branſle de s'adjoindre à ſon party. Tout cecy (comme vous voyez) vient de nos menées, & je laiſſe à penſer aux hommes qui ont quelque peu d'entendement, quel gré le Roy d'Eſpagne nous en peut avoir, & s'il la nous garde bonne à la premiere occaſion. Cependant on n'attendoit plus que le Prince de Navarre, pour celebrer

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

brer les noces. Le Roy faisoit de l'impatient, jurant que sa povre sœur attendoit trop, & avoit souvent en la bouche ce propos, qu'il vouloit marier sa sœur aux Huguenots.

Et comme la plusspart s'attendoit qu'on iroit faire les dances au Païs-bas, la Reyne au contraire se preparoit à y attraper les Huguenots. Mais un tour luy sembla necessaire avant ce coup. Elle haïssoit extremement la Reyne de Navarre, & connoissoit de long-temps son esprit & son courage. Si elle la laissoit vivre aprés avoir massacré les autres, elle craignoit recevoir beaucoup d'affaires de ce costé puis aprés. Si elle la faisoit mourir au massacre qu'elle preparoit, sous couleur de l'ancienne querelle de Messieurs de Guise, contre ceux de Chastillon, elle n'y voyoit point de cause suffisante pour en remettre la faute sur ceux de Guise. (Car qu'avoyent-ils à partir avec la Reyne de Navarre ?) Aussi estoit-elle hors d'espoir de pouvoir ranger le Prince de Navarre son gendre tandis que sa mere vivroit, & craignoit (peut-estre) que comme cette Dame estoit advisée & desfiante, elle ne s'apperceust de l'embuscade, & la fist reüssir en vain. Pourtant a-t-elle recours à Maistre René son empoisonneur à gages, qui en vendant des senteurs & colets parfumez à la Reyne de

Empoisonnement de la Reyne de Navarre.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

de Navarre, trouva moyen de l'empoiſonner, de telle ſorte que peu de jours aprés elle en mourut, dont depuis il s'eſt oſé vanter, juſques à dire qu'il avoit encore le cas tout preſt pour deux ou trois autres, qui ne s'en desfioyent pas.

Il y avoit encore une difficulté; car le Pape avoit fait du reſtif à permettre la diſpenſe de marier les fiancez contre la forme accouſtumée en l'Egliſe, & le Cardinal de Bourbon ne voulut condeſcendre à les marier ſans diſpenſe, crainte d'excommunication. Donc (voyez un peu quelle conſcience!) Catherine faignit avoir receu lettres de M. le Cardinal de Lorraine, comme la diſpenſe eſtoit accordée, mais non encore expediée, & que cependant on pourroit (ſi l'on vouloit) celebrer le mariage: & ſur ce montre les lettres fauſſes & controuvées à M. le Cardinal de Bourbon, qui condeſcendit là-deſſus de les marier ſelon la forme accordée avec les Huguenots, & furent les noces celebrées le Lundy 16 jour d'Aouſt 1572. Le Vendredy enſuivant, l'Amiral eſt bleſſé d'une arquebuzade par Maurevel, qui paravant avoit tué Mouy ſon Capitaine. *Bleſſure de l'Amiral.* La Reyne Mere, le Roy, Meſſeigneurs ſes freres le viſitent. Elle ſingulierement fait fort la courroucée contre les auteurs de ce coup, & en

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

crie plus haut qu'aucun autre. Mais quelque ſemblant qu'elle monſtraſt à l'Amiral, elle l'euſt desja voulu voir en pieces : comme elle le monſtra pour un effet auſſi tragique & malheureux que meſchanceté qui ait jamais eſté commiſe : car la nuit d'entre le Samedy & le Dimanche ſuivant, elle le fait maſſacrer cruellement avec tous ceux que l'on put attraper, deſquels y avoit un roole dreſſé, afin de les dépécher tous. Les premiers en ce roole aprés l'Amiral eſtoyent les quatre freres de Montmorency, quoy que Catholiques, qui furent ſauvez par l'abſence du Mareſchal de Montmorency aiſné de la maiſon, qui le Jeudy precedent eſtoit allé à la chaſſe. Le Mareſchal de Coſſé eſtoit le neuviéme en rang, puis le ſieur de Biron & pluſieurs autres. De fait on leur ferma la porte du Louvre, afin qu'ils demeuraſſent en proye. Et le ſire Claude Marcel rencontrant le ſieur de Thoré, l'advertit de ſe retirer promptement s'il aimoit ſa vie, & qu'il ne faiſoit pas bon à Paris ce jour-là pour ceux de ſa maiſon. Quant au Mareſchal de Coſſé, ſans les prieres de la Damoiſelle de Chaſteauneuf, qui y employa ſon credit envers le Duc d'Anjou, il paſſoit le pas avec les autres ; comme auſſi le ſieur de Biron s'il ne ſe fuſt viſtement retiré en l'Arcenal. Le Roy

Maſſacre.

de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

de Navarre fut ſauvé à la requeſte de Madame ſœur du Roy ſa nouvelle eſpouſe : & le Prince de Condé par le Duc de Nevers ſon beau-frere, qui remonſtra qu'il eſtoit jeune & delicat, & pourroit aiſément changer d'opinion. Dieu, qui ne vouloit pas ruïner ce Royaume tout en un jour, les exempta de cet horrible maſſacre. Le corps de l'Amiral (duquel la teſte fut premierement coupée pour la preſenter à la Reyne) fut porté au gibet de Mont-faucon, où peu de jours aprés, pour en repaiſtre ſes yeux, elle l'alla voir un ſoir, & y mena ſes fils, ſa fille & ſon gendre. Je laiſſe à penſer combien cette veuë eſtoit digne de tels Princes que ceux-là, & à quelle intention elle les y menoit, pour les accouſtumer à toute cruauté : car elle en a fait tel ordinaire, qu'il n'y a ſi cruel ſpectacle qui ne luy donne ſingulier plaiſir, & où elle ne vueille ſe trouver. Pluſieurs Gentilshommes notables, dont nous aurons un jour grand beſoin contre les eſtrangers, y furent vilainement mis à mort; meſme quelques bons Catholiques; entre autres, M. de Villemor Maiſtre des Requeſtes, fils du feu garde des ſeaux Bertrand, depuis Cardinal de Sens; & M. Rouillard Conſeiller d'Egliſe en la Cour de Parlement, & Chanoine de noſtre Dame; tous deux reconnus de

Catholiques tuez

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

chacun pour bons Catholiques, mais ennemis de cruauté, injustice & sedition. Les coquins & garnemens de la ville, esmeus de l'exemple & par la voix de ceux qui crioyent que les Huguenots avoyent voulu tuër le Roy, & de l'esperance du pillage, massacrent tout ce qu'ils rencontrent, sans respect de sexe, aage ni qualité. La Reyne mande aux Gouverneurs, qu'ils ayent à faire le semblable és villes de leurs gouvernemens : ce qui se fit d'une façon tres-cruelle és capitales du Royaume, encore qu'en aucunes les Bourreaux mesmes aimassent mieux quitter leur mestier que de s'employer à tuër des pauvres gens non condamnez par justice. Qui plus en tuë est mieux recompensé. On en estrangle quelques-uns en prison, en faveur de ceux qui en demandoyent les confiscations : nommément le Mareschal de Rets fit tuër dans les prisons du Châtelet Lomenie Secretaire du Roy, pour avoir sa terre.

Conspiration faussement mise à sus aux Huguenots.

L'histoire de tout ce fait seroit longue qui la voudroit desduire par le menu. J'en ay horreur & chacun le sçait. Disputer icy si les massacrez avoyent conjuré ou non, c'est chose superfluë : Toutes presomptions sont alencontre. On n'en a veu aucun preparatif : & tant estoient nuds, & loin l'un de l'autre, sans equipage ni compagnie : aussi ceux qui

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

qui conſeillerent de prendre ce pretexte, diſent que ce fut une belle invention. Mais, ſi ainſi eſtoit, que ne leur faiſoit-on leur procés? que ne les faiſoit-on executer par juſtice? Ceux qui les tuërent au lit, les pouvoyent-ils pas prendre? l'Amiral, depuis ſa bleſſure, eſtoit-il pas és mains des gardes du Roy, qu'on luy avoit baillez pour empécher les efforts des ſeditieux? y avoit-il ſi grand nombre de Huguenots, que la ſeule garde du Roy n'en peuſt eſtre maiſtreſſe? N'y a-t-il point de peuple à Paris? N'y avoit-il point de gens de guerre? Par ce moyen ſa reputation n'euſt point eſté revoquée en doute entre les Princes eſtrangers, ains tout à l'heure luy euſſent preſté la main pour chaſtier les conſpirateurs. Mais ce ſont les inventions d'un tyran Maximin, pour exterminer les grands d'entre le peuple Romain. Qui veut tuër ſon chien (comme on dit) il luy met la rage ſus. Le loup voulant devorer l'agneau, luy fait accroire qu'il a troublé l'eau. Or la Reyne eſt convaincuë par ſes propres lettres, & celles qu'elle fit eſcrire par le Roy ſon fils aux Gouverneurs des Provinces & places de ce Royaume, & à ſes Ambaſſadeurs pour en faire recit aux Princes ſes voiſins : eſquelles elle dit expreſſément eſtre fort marrie de ce qui eſt avenu à l'Amiral & aux ſiens,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

contre la volonté du Roy & d'elle: mais que Messieurs de Guise, pour venger leurs vieilles querelles, avoyent forcé les gardes que le Roy luy avoit baillez pour sa seureté, tellement qu'on n'y avoit pû donner ordre. J'en prens à tesmoin tous les Gouverneurs. Les Ambassadeurs aussi me confesseront qu'ils rougissoyent de honte, quand quelques jours aprés avoir dit aux Princes, prés desquels ils estoyent, que Messieurs de Guise avoyent fait le massacre, & en avoir monstré lettres du Roy, les mandemens furent changez, & les chargea-t-on de donner à entendre que le Roy mesme l'avoit fait faire pour cause d'une conspiration descouverte contre leurs Majestez. Ils se souviennent bien qu'ils ne sçavoyent par quel bout commencer leurs propos, pour démentir ce qu'ils avoyent dit auparavant.

L'aide des Parisiens.

Je vous prie, examinons ce fait avec jugement: penetrons dans le pernicieux conseil de cette femme, & voyons si elle tend à l'extermination des Huguenots seulement, ou de tous les Grands de ce Royaume, sans esgard de Religion. L'Amiral convié à la Cour aux noces d'une sœur du Roy, aprés mille sermens & mille caresses, y est massacré, & avec luy les plus notables d'entre les Huguenots qui avoyent accompagné le Roy de Navarre. Je pourrois dire qu'on devoit

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

devoit reſpecter la foy Royale pour le moins, & qu'on ne devoit pas employer les noces d'une ſœur du Roy à un ſi traitre & deſloyal & vilain acte. Mais accordons qu'on doive aucunement ſupporter cela, & qu'on n'ait pas deu avoir toutes ces conſiderations en la perſonne d'un Amiral, qui avoit eſté conducteur des armées des Huguenots, qui s'en eſtoit porté pour Chef, & par tels deportemens s'eſtoit acquis la malveillance du Roy; faloit-il pour cela pourſuivre la vengeance ſur toute la Nobleſſe de ce party, qui pour la pluſpart, nonobſtant la diverſité de la Religion, eſtoit ſi affectionnée au ſervice du Roy, qu'elle s'offroit faire la guerre au Roy d'Eſpagne à ſes propres deſpens? Les faloit-il pourſuivre juſques dans la chambre de la nouvelle mariée? Mais on me dira que c'eſtoyent Gentils-hommes qui avoyent credit entre ceux de leur Religion, Chefs de part, qu'on appelle, qui euſſent peu renouveler & reſſuſciter la guerre qu'on vouloit amortir. Poſons le cas que cette replique ſoit recevable. Faloit-il doncques tuër tant de pauvres gens à Paris? Faloit-il tuër artiſans, vieillars, femmes, enfans, toutes perſonnes incapables de porter armes, meuës ſeulement du deſir de leur ſalut à ſuivre une autre Religion? Mais en ſomme, c'eſtoyent des Huguenots obſti-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

nez en leur opinion : puisqu'on ne pouvoit autrement, il en faloit exterminer la race. Or je ne puis passer ce point si cruement. Il y avoit esperance de les gagner d'autre façon, & je ne trouve point que jamais Princes vrayement Chrestiens en ayent ainsi usé envers les Juifs ou les Turcs mesmes. Aussi s'est-il bien veu que les bons Catholiques de France approuvoyent si peu ce fait, qu'ils en ont sauvé autant qu'il leur a esté possible. Mais encore me veux-je contenter pour cette heure de recevoir cette desraisonnable raison en payement. Faloit-il donc y comprendre Messieurs de Montmorency, M. le Mareschal de Cossé leur allié, principaux officiers de cette Couronne ? Et M. de Biron & autres Seigneurs, à quel propos estoyent-ils sur le roolle de ceux qu'on devoit massacrer ? Je vous prie, qu'avoyent-ils fait ? En quoy les voulons-nous rendre coupables ? en quoy sont-ils dignes de tant inique traitement ? Estoyent-ils Huguenots ? Au contraire, ils sont sans comparaison meilleurs Catholiques que la Reyne, & jamais ne furent autres : voire il n'y a Seigneurs en France, qui ayent combatu plus courageusement qu'eux contre les Huguenots. Je ne veux point ramentevoir que feu M. le Connestable leur pere fut pris & blessé en la bataille de Dreux, & y perdit

perdit un fils ; depuis bleſſé en la journée de S. Denis, dont il mourut aagé de quatre-vingts ans. Je ſçay bien que les bons ſervices des peres n'excuſent point les deſſervices des enfans. Mais s'eſt-il donné bataille contre les Huguenots, où ceux de cette maiſon, qu'on veut maſſacrer, n'ayent eſté des premiers, n'ayent eu des principales charges, ne s'en ſoyent acquitez à leur honneur, ne ſe ſoyent ſouventesfois hazardez outre leur devoir ? Qu'on en demande à tous les Capitaines de ce Royaume, que les armées en diſent leur advis, & que les Huguenots meſmes declarent de qui les coups leur ont ſemblé plus peſans. On orra ce qu'ils en reſpondront. Et quant à M. le Mareſchal, qui a pluſieurs playes ſur luy, receuës honorablement és guerres paſſées contre les ennemis de cette Couronne (Je laiſſe là les ſervices du Mareſchal de Briſſac ſon frere, & du Comte de Briſſac ſon neveu, qui eſt mort combatant les Huguenots) : y a-t-il aucun qui luy puiſſe deſrober l'honneur de la troiſiéme guerre, & qui puiſſe nier qu'il ſoit cauſe de la pluſpart des heureux ſuccez que nous y ayons eus ? Qui donna conſeil en la bataille de Moncontour, où dix mille Huguenots furent tuez? Qui a eſté cauſe de pluſieurs notables faits d'armes avenus en cette guerre ? Et de quoy auſſi

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

peut-on charger M. de Biron, qui a tant de fois hazardé sa vie és guerres civiles, & si fidelement & heureusement conduit nostre artillerie? Ils ne sont pas voirement Huguenots, me dira-t-on : Ils leur ont fait la guerre au possible ; mais ceux de Montmorency sont proches parens & amis de l'Amiral, & le Mareschal de Cossé est leur allié. Voire, mais posons le cas que l'Amiral ait conspiré : s'ensuit-il qu'il faille massacrer tous ses proches parens Catholiques ? Est-il dit qu'il s'en faille mesme prendre aux alliez de ses parens, & aux amis de ses alliez ? Que si le Roy mesme luy a fait mille demonstrances d'amitié, si, peu avant le massacre, il l'appelle son pere, est-il defendu à ceux qui naturellement luy sont obligez, de luy monstrer quelque amitié? Et qui est la maison de France exempte de crime, qui est le Gentil-homme qui eschappast la corde, si c'est crime capital, non seulement punissable en justice, mais aussi sans forme ni figure de procez, d'estre ami, parent ou allié de l'Amiral, ou de ses alliez, parens & amis ? Où est la loy entre les plus barbares du monde, qui face executer non les amis, mais les enfans propres d'un criminel de lese Majesté, si eux-mesmes ne sont convaincus d'y avoir adheré ? La cause donc ne gist pas là. Mais nous voulons exterminer

tous

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

tous les chefs de la Nobleſſe, ceux qui ſont nez ou devenus grands par notables ſervices d'eux ou de leurs predeceſſeurs, ceux qui pourroient legitimement s'oppoſer à nos meſchancetez, ceux qui par la honte de leur naturel ne peuvent compatir avec nos deſloyautez & trahiſons. Voilà le but de Catherine : c'eſt ainſi qu'elle y tire ; pour y parvenir, faut bien commencer par quelque bout. Elle a fait mourir és guerres une infinité de vaillans hommes.

Les plus proches du ſang Royal, les Chefs des maiſons de Guiſe & de Montmorency, l'un Grand Maiſtre, & l'autre Conneſtable de France, y ſont demeurez. Maintenant elle veut exterminer ceux de Montmorency avecques l'Amiral, puis proteſter par tout que ceux de Guiſe l'auront fait pour leurs querelles particulieres. Or voicy le fond de la malice. Pour executer le maſſacre de Paris elle s'eſt ſervie de Meſſieurs de Guiſe, comme de ceux qui par vengeance particuliere affectoient la mort de l'Amiral, encore qu'en icelle ils ſe gouvernent tellement que pluſieurs Gentils-hommes Huguenots reconnoiſſent aujourduy leur vie d'eux. Aprés qu'elle en a fait, pour les rendre odieux à tous les Princes eſtrangers, elle les veut accuſer d'eſtre auteurs de tout, & s'excuſer à leurs deſpens, par ainſi les chaſſer de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

de la Cour, non point pour faire la bonne mine, mais pour leur en fermer & barrer la porte si tost qu'ils seront partis, afin que jamais ils n'y puissent rentrer: & (peut-estre) puis aprés leur faire leur procez, comme à gens qui ont troublé le repos public, forcé les gardes du Roy, pour executer leur vengeance, trait que cette femme a bien retenu de son Machiavel. Elle pense que ceux de Montmorency, qui sont eschappez, sont si proches parens de ceux de Chastillon, & ont esté si bons amis de l'Amiral, qu'entendans que le Roy ne s'en meslera point, ils ne faudront d'assembler leurs amis pour venger son massacre, comme ils avoient esté fort irritez de sa blessure. Les voilà donc irreconciliables, & en mortelle querelle pour toute leur vie. Mais de quelque costé que la perte tombe, meure l'un, meure l'autre, ce luy est tousjours autant de gain & de passe-temps, c'est par tels moyens qu'elle approche toujours de son but. Or Dieu, qui ne veut point qu'elle y parvienne, ains semble avoir reservé ces deux maisons pour la confusion de cette maudite femme, pour la conservation d'eux-mesmes, & pour le restablissement de ce Royaume, ouvrit lors tellement les yeux à Messieurs de Guise, qu'ils ne voulurent oncques partir de la Cour, que prealablement le Roy, pour leur

Finesse pour ruïner ceux de Guise.

des-

deſcharge, n'eût advoüé tout le fait en plein Parlement. Et meſme ſe rencontrans depuis avec le Mareſchal de Montmorency luy voulurent bien declarer particulierement que la Reyne & non eux, avoit ſolicité Maurevel, par le Comte de Rets qui en avoit porté & fait porter la parole, à faire le coup dont l'Amiral fut bleſſé, & qu'encore qu'ils euſſent occaſion de s'esjoüir de ſa mort, ſi ne s'en fuſſent-ils pas voulu depeſcher de cette façon, ſans le commandement exprés du Roy.

Execution de Briquemaut & de Cavagne.

Voyons maintenant comme cette femme ſe ſurmonte elle-meſme en meſchanceté. Nous ſçavons tous qu'il n'y avoit point de conſpiration : & l'avons tous veu ſigné de la main du Roy & de la Reyne. Meſſieurs de Guiſe ſont ſages, & ne veulent pas permettre qu'elle contente les Princes eſtrangers à leurs deſpens. Pour faire donc croire qu'il y a eu une conſpiration, elle fait faire le procez à Briquemaut, Gentil-homme aagé de ſeptante ans, qui avec reputation avoit uſé ſa vie és guerres des feux Rois; & à Cavagne Conſeiller en la Cour de Parlement de Toulouſe : tous deux pris pendant les fureurs du maſſacre. Premierement, elle promet leur ſauver la vie, s'ils veulent confeſſer de leur gré s'il y a eu conſpiration. A leur refus leur fait preſenter la gehenne.

N'en

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

N'en pouvant tirer autre chose, leur choisit des Juges pour les condamner, lesquels eurent tant de conscience qu'ils confesserent ne trouver point d'occasion pour les faire mourir. Finalement elle leur en donne d'autres à sa poste, qui pour donner quelque forme à leur procez, & s'en descharger vers la posterité, trouverent une calomnieuse subtilité de les condamner pour crime de peculat & larcin és deniers du Roy, lesquels toutefois ils n'avoient onques maniez: & neantmoins les firent executer comme conspirateurs, encore qu'il n'y en eût aucun tesmoignage, ni par leur confession, ni par la deposition d'aucun autre. Et de fait ces prisonniers proteste-rent tousjours constamment jusques à la mort (à laquelle la Reyne voulut assister, & y fit venir le Roy, ses freres & le Roy de Navarre) qu'ils n'en avoient onc ouï parler, & qu'ils appelloyent au tribunal de Dieu. Je sçai que ce discours vous semblera estrange: mais vous vous estonnerez encore davantage de celuy des Catholiques, qu'on a fait mourir depuis peu de temps.

Vous avez veu comme elle a fait prendre les armes au Prince d'Orange & au Comte Ludovic, contre le Roy d'Espagne, leur a fait prendre plusieurs villes, a envoyé à Monts les François advouëz du Roy par lettres signées de sa main.

Main-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Maintenant qu'elle eſt au bout de ſon entrepriſe, elle abandonne le Comte Ludovic, tellement qu'il eſt contraint de rendre à compoſition la ville de Monts, qu'elle luy avoit fait prendre, & de ſe mettre és mains de ſes ennemis, vers leſquels il trouva plus de foy que vers elle. Car en ce meſme temps elle mande au ſieur de Manſlo Aleman, qu'elle avoit fait appointer au Prince d'Orange avec un regiment de cavalerie, qu'il le tuë & ſe retire en France, ou là où il ſe trouvera mieux : ce qu'il ne voulut faire. Mais luy voyant bien qu'il ne ſeroit plus ſoudoyé du Roy s'il demeuroit là, advertit le Prince d'Orange de la belle commiſſion qu'on luy donnoit, & ſe retira en Alemagne, dont l'armée du Prince d'Orange fut fort esbranlée, & luy en manifeſte danger. Le meſme pratiquoit-elle auparavant par Schomberg, qui eſtant ſoudoyé du Roy, devoit aller au ſervice du Prince d'Orange avec quatre mil Reiſtres, pour le desfaire aprés le Maſſacre executé. Eſt-ce pas là tromper & trahir de tous coſtez, ſans aucune crainte d'infamie ? Voila par ce moyen deux ennemis pour un, & ſi ne s'enſoucie-t-elle point; quoiqu'on doive apprehender les plus petits ennemis ; & à plus forte raiſon, un Eſtat deſchiré comme le noſtre. Or comme ſi tels torts eſtoyent aiſez à reparer,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Catherine veut faire tuër ceux qui retournent de Monts.

rer, afin d'appaiſer le Roy d'Eſpagn qu'elle avoit attaqué par ſurpriſe, contr la paix, lorſqu'il eſtoit empéché contre l Turc, elle depêche des compagnies ſu les paſſages pour tuër tous les Françoi qui ſuivant la compoſition retourne royent de Monts, où le Roy les avoit envoyez pour ſon ſervice. Je demande pourquoy on n'a continué cette guerre ſi elle eſtoit juſte? pour le moins, que n'a-t-on ſuivy l'eſperance qui y eſtoit? A quel propos veut-on faire mourir (ſi on la veut pourſuivre) ceux qui y ſont allez par exprés commandement du Roy? Eſt-ce crime capital d'obeïr au Roy, d'aller à ſon ſervice, d'y employer ſa vie à ſon mandement? Que ſi la guerre eſt injuſte, s'il n'y a occaſion ſuffiſante de rompre la paix, pourquoy l'a-t-on rompuë? pourquoi les y a-t-on envoyez? Eſt-ce aux ſoldats ou aux Capitaines, aux Capitaines ou au Roy, d'examiner ſi la guerre eſt juſte ou non? Eſt-ce ſi peu de choſe d'avoir le Roy d'Eſpagne pour ennemy? N'avons-nous pas aſſez eſprouvé ſes forces? les noſtres ſont-elles augmentées depuis quinze ans que nous nous entretuons, & les ſiennes diminuées par quelque notable perte qu'il ait receuë? Je vous prie, où ſont aujourduy les hommes pour luy reſiſter, les deniers pour les payer, les alliances pour nous appuyer? Mais nous ne nous ſoucions pas

aux

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

aux deſpens de qui nous facions nos vengeances. Nous ne regardons pas qui nous offenſons, pourveu que nous meurtriſſions ceux dont la vie faſche. Quand le Roy d'Eſpagne devroit envahir ce Royaume deſolé & vuide d'hommes, comme il eſt, il ne nous en chaut pas, car autant nous eſt l'Eſpagnol comme le François. Nous avons autresfois bien projetté de mettre la France és mains du Roy d'Eſpagne, contre la loy Salique, avenant la mort de nos enfans. Pourveu que nous exterminions la Nobleſſe, & contentions nos paſſions, c'eſt aſſez, en advienne aprés ce qui pourra. Le Roy d'Eſpagne eſt noſtre gendre, auſſi peu luy tenons nous la foy qu'aux autres, mais il en ſçaura bien payer quelque jour ce Royaume, & Dieu veuille que les grands appareils qu'il fait aujourduy ne tendent point à s'en venger. La Reyne d'Angleterre eſt noſtre voiſine, noſtre bonne ſœur, noſtre alliée: Si avons-nous taſché durant la ligue, en luy parlant de mariage, luy brouiller & mettre en confuſion tout ſon Royaume. Nous parlons d'alliance aux Princes d'Alemagne: Eux nous eſtiment aujourduy chelmes, indignes de la communication & ſocieté de tous hommes. Les Suiſſes ſont nos plus anciens confederez. Aujourduy pour noſtre lâcheté ſont-ils ſur le point

Catherine meſpriſe l'amitié de tous les voiſins du Royaume.

de

de nous abandonner pour s'allier au Ro
d'Espagne ? Tous ceux qui veulent bie
gouverner un Estat le renforcent tan
qu'ils peuvent de l'amitié de leurs voi
fins. Jugez si cette malheureuse femm
jouë à autre jeu qu'à ruïner le nostre
quand tous les jours elle leur donne nou
velles causes d'inimitié, de haine & d
guerre contre nous.

Or cependant, voila (ce semble
le party des Huguenots ruïné, leur
chefs estans par terre, le peuple massa
cré pour la plusspart, les villes reprises
& pour retraitte ne leur reste plus que l
Rochelle, qui, crainte de massacre
n'ose recevoir garnison, & se tient à se
anciens privileges; joint que le Ro
avoit escrit du commencement qu
Messieurs de Guise avoyent fait le carna
ge de Paris, sans faire mention de con
juration. Il la faut donc aller assieger
Mais en quelle façon ? Je vous prie, re
marquez toujours, comme cette fem
me-cy s'achemine à son but. Elle
mande toute la Noblesse de tous les en
droits du Royaume : & y fait marche
tous les grands Seigneurs de France
Messieurs de Guise, partie de ceux d
Montmorency, les Ducs de Longue
ville, de Bouillon, & d'Uzez, & les Prin
ces du Sang, & Messeigneurs ses enfan
propres, de peur qu'aucun s'exemtast
non seulement pour estre au siege, pou
eston

Siege de la Rochelle.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

eſtonner les Rochelois, & faire bonne mine, ains au contraire on les y met à tous les jours, à tous meſtiers, à tous hazars : tellement que chacun void bien que l'on a envie de s'en desfaire. Meſſieurs de Guiſe pourroient bien parler, qui ſçavent quel compte on fit de la mort de Monſieur d'Aumale. Les Gentils-hommes ſçavent quels regrets on faiſoit de la perte de leurs compagnons. Cettui-cy avoit eſté bien adviſé de s'y faire tuër, car auſſi-bien devoit-il plus que ſon vaillant. Cettui-là auſſi, car il avoit fait ſon teſtament avant que de partir: Ceux qui y eſtoient m'entendent aſſez, & on ſçait meſme le conſeil qui y fut tenu d'y celebrer une autre S. Barthelemy, en quoy eſtoient compris le Roy de Navarre, le Prince de Condé, les Ducs de Longueville, & de Bouillon, M. le Mareſchal de Coſſé, les Sieurs de Biron, de Strozzi Colonel de l'infanterie, & pluſieurs qui hazardoient tous les jours leur vie auſſi avant que nuls autres. Et tout ſuivant les memoires & inſtructions de la Reine Mere & de ſon Comte de Rets, que tandis qu'en France y aura des Grands aimez de la Nobleſſe, le Roy y aura des controleurs, & partant par un moyen ou par autre il les faut exterminer avec tous leurs adherans. Que pour cela on n'aura point faute de Nobles : qu'il y a aſſez d'Italiens & de

Le Duc d'Aumale tué.

Propos de maſſacrer quelques Seigneurs Catholiques à la Rochelle.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

& de François de basse condition qu'il anobliront pour tenir tous les fiefs du Royaume. C'est un propos qu'on a assez soufflé aux oreilles de nos Roys, & Dieu vueille que nous ne le voïions point du tout executer. Pour venir au siege de la Rochelle, aprés y avoir perdu la fleur des soldats & Capitaines, avec plusieurs Gentils-hommes de nom, aprés avoir surchargé le peuple de nouvelles exactions pour maintenir ce siege; si nous faut-il rendre la paix, confirmer aux assiegez leurs privileges, & leur accorder exercice de leur religion. Estoit-ce pas bien le plus court de les laisser en repos, veu qu'ils ne nous pouvoyent nuire, que d'y faire mourir inutilement tant de gens de bien? Qu'y avons nous gagné, sinon qu'en divers endroits du Royaume chacun dit, que

Les Rochelois ont planté
Le glorieux fondement
De l'antique liberté?

Au retour de ce siege les Seigneurs Gentils-hommes Catholiques pour la plusspart estoient saouls de guerres civiles, & ne s'y employoient plus qu'à regret : les Huguenots tant affoiblis & abatus qu'ils ne demandoyent qu'à vivre en liberté de conscience en quelque tolerable repos. Le peuple en plusieurs villes commençoit à s'ennuyer des charges de la guerre, & à se plaindre des tailles,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

tailles, notamment en Guyenne, Languedoc, Dauphiné & Provence, encore que ces Provinces ne fuſſent pas ſi chargées que quelques autres. Toute la France en general deſiroit que les Eſtats fuſſent tenus pour pourvoir aux neceſſitez du Royaume. La Reyne, preſque ſeule de ſon opinion, les fuyoit comme un examen de ſon gouvernement, qui avoit pouſſé ce Royaume en ruïne evidente. Or y avoit-il danger de refuſer les Eſtats, crainte d'irriter le peuple. Ainſi donc elle en donne eſperance, & les aſſigne à certain jour en la ville de Compiegne; mais avant l'aſſignation elle delibere de troubler ce Royaume de telle ſorte, qu'il n'y euſt aucun qui oſaſt ou pût parler de tenir les Eſtats. Que ſi elle y eſtoit contrainte à l'inſtance du peuple, ſe reſout d'y appeller tous les Grands (qui ne pourroyent refuſer d'y venir), & y celebrer ſur eux une autre S. Barthelemy. Pour en monſtrer apparence, elle envoye (par maniere d'acquit) certains Gentils-hommes s'enquerir des plaintes du peuple pour les luy rapporter: mais elle ſe garde bien de faire tenir les Eſtats particuliers és Provinces, pour ſe preparer & dreſſer les cahiers pour les Eſtats generaux: car craignoit-elle que les Catholiques & Huguenots ne s'y accordaſſent pour le bien commun. Voicy cependant ſes pratiques.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Il me semble que je voy son oncle Clement promettre le Concile, puis allumer quelque guerre entre les Princes Chrestiens, de peur qu'il ne se tienne.

Entreprise sur la Rochelle pour rompre l'assemblée des Estats.

Elle commande aux Sieurs de Puy-gaillard & Landerau de dresser une entreprise sur la Rochelle : ce qu'ils font, pratiquent quelques soldats & bourgeois de la ville, assignent jour & heure pour faire marcher les garnisons de S. Jean, Niort, & Augoulesme, au prochain rendez-vous, en une nuit à la Fond village prochain, & entrer au point du jour dans la ville, par une porte que les intelligences de dedans leur devoient tenir ouverte. Au temps que cela se doit executer, le Roy & la Reine se trouvoyent à Chantilly, pour se saisir du Mareschal de Montmorency en sa maison propre. Le feu se mettoit à une trainée faite contre le Mareschal d'Anville, qui en fit executer aucuns des ouvriers, sous ombre d'avoir entrepris sur la ville de Montpelier où lors il estoit. On depeschoit commissions pour lever des gens de guerre par toute la France, sous pretexte de la guerre de Languedoc, encore que la treve ne fust finie. Le Mareschal de Rets pratiquoit une levée de Reistres en Alemagne, moyennant quatre cens mil francs qu'il y avoit portez, dont une partie fut depuis livrée au Comte Ludovic pour faire la guerre au

Roy

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Roy d'Eſpagne, ſurprendre Maſtric, avec la ville & Chaſteau d'Anvers. Or Dieu voulut qu'un Gentil-homme, qu'on vouloit faire eſtre de cette menée de la Rochelle, entendant le maſſacre general qui s'en enſuivroit, & le total aneantiſſement des plus grandes maiſons Catholiques de ce Royaume, deſcouvrit l'entrepriſe aux Rochelois, par deux lettres qu'il leur en eſcrivit : au moyen dequoy ils ſe tinrent ſur leurs gardes, & ſaiſirent quelques-uns des complices. Que fait là-deſſus noſtre bonne Reyne? Avez-vous pas oüi comme elle commanda qu'on couruſt ſus aux Huguenots retournans de Monts, leſquels toutefois elle avoit mis en beſogne? Maintenant elle eſcrit aux Rochelois qu'en cette conſpiration n'y a rien du fait du Roy ni d'elle : leur mande par M. de S. Supplice qu'ils ne luy ſçauroient faire plus grand plaiſir, que de punir à toute rigueur les coupables, comme infracteurs de paix & perturbateurs du repos public. Eſt-ce pas belle recompenſe de leur bonne volonté? Hazardez voſtre vie à ce qu'elle commande : ſi voſtre entrepriſe ſuccede mal, elle vous fera mettre ſur une roüe; & toutefois tous confeſſoient que cette Furie avoit ourdi la toile où ils furent enveloppez. Et de fait tandis qu'on chaſtioit ſeverement les coupables

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

pables d'un si cruel attentat, elle en forgeoit un autre dés le lendemain, & pour l'executer fit escrire au fils d'un qui avoit esté Maire à la Rochelle, lequel n'estoit pas encore descouvert. Or combien qu'elle n'ait pas attrapé les Rochelois, si est-ce que le dessein seulement luy servoit de beaucoup : car elle craignoit l'assemblée des Estats, & pour la rompre faloit remuër mesnage, & rallumer la guerre : comme de fait les Huguenots de Poictou prennent les armes pour sauver leurs vies, & à leur exemple quelques autres en Normandie qui se sentoient en danger : tellement que le Royaume estant ainsi troublé, voilà une excuse qui semble legitime pour ne plus assembler les Estats.

Jusques icy s'est-elle aucunement masquée du fait de la Religion, ne s'attachant directement qu'aux Huguenots, encore que ceux qui la regardoient de prés vissent bien l'hipocrisie au travers de son masque. Maintenant que les grands du party Huguenot sont tous esteints, elle aborde les Catholiques mesmes, mais non pas tous ensemble, car il faut que les uns luy servent de bourreaux à executer les autres. Les bons Catholiques de France avoyent trouvé fort mauvais qu'au lieu d'entretenir la paix faite si solemnellement, & d'attirer les Huguenots par presches

&

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

& admonitions, puis reünir le peuple par un bon Concile, comme cela s'eſt fait de tout temps, on euſt eu recours à trahiſons, deſloyautez & cruautez prodigieuſes, qui avoyent rendu la France & les François odieux à tout le monde. Et tout par les maudites pratiques de cette Italienne, fleau de Dieu pour nous affliger juſtement, puiſque noſtre ſottiſe l'a miſe en ce ſiege, d'où elle nous fouette a ſon plaiſir.

Catholiques & Huguenots ont adoré cette femme, les uns à l'envy des autres. Elle a defait les uns, maintenant elle en veut aux autres. Or en la plus grande fureur des Maſſacres, les paiſibles Catholiques avoyent ſauvé autant d'Huguenots qu'il leur eſtoit poſſible : ce qu'entendu par Catherine, elle diſoit que jamais n'euſt cuidé que le Roy euſt eu des ſujets ſi peu affectionnez, & qu'elle penſoit qu'au clin de ſon œil, on ne devoit laiſſer un ſeul Huguenot en vie. Mais qui s'enquerra qui ont eſté les executeurs de cet execrable maſſacre (exceptés ceux qui exerçoyent leurs vengeances particulieres), on n'y trouvera que les beliſtres qui attendoyent du butin, ſans ſe ſoucier d'où il pourroit venir, avec quelques renieurs de Dieu & contempteurs de Religion, qui y tuërent des Catholiques parmy les autres, ou pour leurs biens, ou pour inimitiés

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

& procez qu'ils avoyent avec eux. Aussi la Reine, qui sçavoit bien que la plus-part des grands de ce Royaume abhorroient telles & si horribles meschancetez, ne leur avoit osé communiquer sa menée. Seulement choisit elle le Duc de Nevers & le Comte de Rets, pour la conduire, gens veritablement dignes de si haute & magnanime entreprise, tous deux estrangers, qui ne pouvoyent estre tenus par affection de leur patrie; Italiens, qui font gloire de trahir, tuër les gens au lit, par derriere, & en toutes sortes. Davantage, l'un de la maison de Gonzague dés long-temps alliée des Espagnols contre ce Royaume, & encore aujourduy luy-mesme pensionnaire du Roy d'Espagne: l'autre pourveu par maquerellages & ruffienneries, qui ne desire que l'exterminacion de la Noblesse ennemie de ses ordures, & n'ayant honte, estant devenu si riche en ce Royaume, de tirer encore pension du Roy d'Espagne. Mesme quand le Roy parla premierement à Monsieur de Guise de tuër l'Amiral de telle façon, aucuns disent qu'il respondit que son cœur ne luy conseilloit pas de s'en venger ainsi: mais que s'il plaisoit au Roy (comme il en avoit la puissance) les mettre eux deux en un champ cappe à cappe, Dieu monstreroit par l'evenement qui auroit ou le tort

Le Duc de Guise refuse d'estre bourreau du Roy.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

tort ou le droit. Mais par importunité on l'y fit condeſcendre, avec proteſtation que ce ſeroit pour obeïr au Roy. Et de fait il ſauva pluſieurs Gentils-hommes, & empeſcha que maſſacre ne ſe fiſt en ſon gouvernement. Mais il y avoit des Seigneurs entre les autres, qui depuis avoient fait ouverte demonſtration de trouver mauvaiſes ces expeditives cruautez, & fuyoyent la Cour pour ne ſembler participer à ces conſeils pernicieux: joint qu'ils avoient clerement apperceu au ſiege de la Rochelle (où ils s'eſtoient trouvez) qu'il n'y aloit plus de la Religion, que le maſque eſtoit deſcouvert, & qu'on ne cherchoit qu'à faire mourir toute la Nobleſſe du Royaume, les uns d'une façon, les autres d'une autre. De ceux-cy eſtoient Meſſieurs de Montmorency, M. le Mareſchal de Coſſé & autres, qui pour n'avoir trempé leur couteau dans le ſang François, comme on vouloit, & ne s'eſtre obligez au party de la Reyne par quelque inſigne malefice, eſtoient au rang des ennemis capitaux, & ſe vouloit-on desfaire d'eux, de leurs ſerviteurs & principaux amis, au pluſtoſt qu'il ſeroit poſſible. On ne les avoit pû avoir le jour S. Barthelemy. Depuis Maurevel, aſſaſſin gagé de la Reyne, avoit eu charge à Fontainebleau de tuër le Mareſchal de Montmorency. Une autre fois il l'avoit atten-

Entrepriſe contre ceux de Montmorency.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

attendu avec quelque nombre de chevaux dedans la foreſt de Soiſſons. Pareillement, comme dit a eſté cy-deſſus, ſi on euſt eſté contraint de tenir les Eſtats à l'inſtance & requeſte du peuple, elle avoit conclu de les y attraper. Enfin environ ce temps, les Mareſchaux de Montmorency & de Coſſé viennent trouver le Roy, qui les mene au Bois de Vincennes, pour ſe ſervir d'eux, diſoit-il, au reſtabliſſement de ſon Royaume. Eux conurent bien la mauvaiſe volonté de leurs ennemis, mais dautant qu'ils s'appuyoyent ſur leur innocence, ils ſe remettent du reſte en Dieu leur protecteur, & ſe reſolvent de ſuivre, puiſqu'il plaiſoit à leur Prince les appeller, & leur declarer ſon intention, pour ſçavoir leur avis en choſe de laquelle dependoit le ſalut de la patrie. Or une choſe ſeule retardoit l'execution de l'entrepriſe dreſſée contre eux, à ſçavoir l'abſence de M. le Mareſchal d'Anville, qui pour lors eſtoit en Languedoc avec moyens en main pour ſe reſſentir des torts qu'on leur feroit. Il avoit envoyé le ſieur de Montataire ſon Meſtre de camp, pour ſoliciter le Roy d'envoyer ſecours d'argent & d'hommes en Languedoc, afin d'y faire la guerre à bon eſcient aux Huguenots. La Reyne au contraire luy reſpond qu'il ne faloit parler que de paix,

Entrepriſe ſur le Mareſchal d'Anville.

que

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

que le Roy la vouloit avoir à quelque prix que ce fuſt, qu'elle prioit M. d'Anville de s'y employer de tout ſon pouvoir, & en prendre l'avis du Cardinal d'Armagnac reſidant en Avignon. Peu de jours aprés elle envoye les ſieurs de S. Supplice & Villeroy Secretaire des commandemens vers luy, ſous ombre de traitter la paix : mais en effet pour dreſſer une entrepriſe avec les ſieurs de Joyeuſe, Maugeron & Fourquenaux, pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, & l'amener au Roy mort ou vif. Pendant cette menée, le Roy recommande toutes ſes affaires à M. le Mareſchal de Montmorency, luy remet tout en ſes mains, le prie (comme le plus fidele ſerviteur qu'il ait conu en ſon Royaume, & qu'il aime, non comme beau-frere, mais comme frere propre) d'aviſer aux moyens de pacifier ſon eſtat. La Reyne ſemblablement luy proteſte que le Roy ſon fils ne ſe veut plus gouverner que par ſon avis, que le Roy eſt deliberé d'accorder à ſes ſujets tous les articles qu'on propoſera : qu'en ſomme il le conſtitue arbitre de tout.

Cependant le Roy, qui depuis le voyage de Vitry, où il conduiſit ſon frere eſleu Roy de Pologne, avoit eu aſſez peu de ſanté, commence à ſe trouver plus mal, & à s'attenuer & déchoir de plus en plus. Les Medecins font une mau-

vaise conclusion de sa maladie : car soit qu'ils y jugeassent du poison terminé ou autrement (on a parlé de la fausse d'un brochet) asseurent la Reyne qu'à toute peine passera-t-il le mois d'Avril. Ses devineurs, ausquels elle adjouste foy grande foy, luy confirment le mesme.

Calomnies pour rendre odieux M. le Duc.

Il faloit pourvoir de bonne heure à ce changement. Or avoit elle apperceu dés long-temps que Monsieur le Duc son fils condamnoit les trahisons & cruautez, & trouvoit mauvais qu'on fist si peu de cas d'exterminer la Noblesse, & qu'à cette fin l'on entretinst les guerres civiles au dommage de tout le peuple, & ruïne presque inevitable de ce Royaume. Pourtant haïssoit elle ce naturel genereux, ouvert, vrayement François, & incompatible avec le sien, qui ne prend plaisir, qu'à ruïne & desolation. Davantage, elle voyoit que le Roy venant à mourir, comme l'apparence y estoit, le gouvernement du Royaume appartenoit à mondit Seigneur le Duc, en l'absence du Roy de Pologne, comme plus proche du sang, & Lieutenant General du Roy en toutes les terres de son obeïssance. Que le Roy de Pologne deust estre si-tost de retour, il y avoit peu d'esperance, car les Polonois, luy avoient fait promettre avant son couronnement, que pour quelconque occasion que ce fust, mesmes

avenant

avenant la mort du Roy ſon frere, il ne les abandonneroit point. Ils avoyent beaucoup frayé avant que le voir en leur Royaume. Ce ſont gens qui veulent qu'on leur tiene promeſſe. Le chemin eſt long, ſa perſonne debile, & au reſte, le haſard non petit de partir de là ſans leur dire Adieu. Donc pour pouvoir retenir le gouvernement en ſes mains, & en fruſtrer M. le Duc ſon fils, auquel les loix du Royaume & toutes anciennes couſtumes le deferent, Elle ſe reſoult incontinent de le rendre odieux aux Catholiques, par calomnies & faux bruits. Sur le temps donc que les Huguenots avoient repris les armes, elle fait courir un bruit que M. le Duc avoit intelligence avec eux : & ſous cette couleur fait oſter les armes à ſes gardes, le fait tenir de prés, & le ſerre comme priſonnier au Bois de Vincennes, enſemble le Roy de Navarre. Cela ne s'appelloit pas priſon, car le mot euſt eſté trop odieux : mais en ſomme il ne pouvoit ſortir qu'avec garde de gens, auſquels il eſtoit ſoigneuſement recommandé, n'oſoit parler à perſonne, & eſtoit eſpié juſques à conter ſes pas & ſes paroles. Tant plus le Roy s'affoiblit, plus trouve-t-elle de couleurs pour le reſſerrer. Au moyen dequoy ce jeune Prince magnanime & courageux, voyant que ſa propre mere luy tenoit ſi eſtrange

Captivité de M. le Duc.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

M. le Duc delibere de se retirer.

ge rigueur, entre en tel desespoir qu'il delibere de se retirer vers le Comte Ludovic, avec quelque petit nombre de ses domestiques. Ce qui luy faisoit choisir ce party plustost qu'aucun autre, comme de se retirer en Angleterre, où l'on avoit parlé de le marier, estoit qu'il ne vouloit demeurer en lieu où sa demeure pust estre suspecte de quelque ligue, ains où il eust moyen de faire service agreable au Roy son frere. Car environ ce temps le Comte Ludovic avoit une armée d'Alemans sur les marches de Brabant, soudoyez des deniers du Roy, que le Comte de Rets avoit peu de jours auparavant portez au Comte Ludovic, pour faire la guerre au Roy d'Espagne. & avoit receu la somme de deux cents quarante mil francs dudit Comte de Rets, qui avoit charge de bailler cent mil escus; mais il garda le reste pour ses espingles. Mesme, par permission du Roy deux mille pietons François s'acheminoyent au secours du Prince d'Orange: les Gouverneurs de Mets, Toul, Verdun, & autres principales frontieres, les laissans sortir des compagnies avec leurs armes, pour aller servir le Roy sous la charge du Capitaine Krather Aleman, & d'un chef, suivant ce qui avoit esté traité à diverses fois avec le Comte Ludovic par Jean Galeaz Fregose, & avec le Roy au nom

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

nom du Prince d'Orange par le ſieur de Lumbres. Cette entrepriſe eſtant deſcouverte ſervit de tenir ce pauvre Prince encore ſerré de plus prés. Mais au lieu d'en publier la verité, elle perſevera à ſemer mille calomnies, ne tendant qu'à s'aſſeurer de la perſonne de ce Prince, avant la mort du Roy. De fait au meſme temps elle ſe ſaiſit du Roy de Navarre ſon gendre : & parce que le Prince de Condé eſtoit en ſon gouvernement de Picardie, où paravant le Roy l'avoit envoyé, encore qu'il n'euſt rien de commun avec cette entrepriſe, elle mande à Monſieur le Cardinal de Crequi, & au ſieur de Crevecœur Lieutenant du Prince, qu'ils euſſent à le prendre dans Amiens où il eſtoit, & eſcrit au Maire de la ville qu'il euſt à y tenir la main par le moyen du peuple; tellement que ſi le Prince ne s'en fuſt douté, tant par les propos qu'il entendit du courrier, que par les preparatifs qu'il en apperceut, il eſtoit priſonnier comme les autres. Il ſe retira en ſa maiſon de Muret, feignant d'aller à la chaſſe, puis ayant entendu que Monſieur le Duc & le Roy de Navarre eſtoient priſonniers, prit le chemin d'Alemagne, & paſſant par la Fere advertit le ſieur de Thoré, qui entendant qu'on s'eſtoit ſaiſi & ſaiſiſſoit-on encore des ſerviteurs de Monſieur le Duc, & de tous ceux qui

Entrepriſe ſur le Prince de Condé.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

avoient esté plus prés de sa personne, pensant bien qu'il seroit des premiers poursuivy, se resolut aussi de sortir du Royaume. Voila en somme la verité du fait, & n'y eut onc autre deliberation.

Calomnies contre M. le Duc.

Vous voyez comme cela s'accorde avec ce qu'on en veut faire croire. Une grande conspiration (disent ils) a esté descouverte. Monsieur le Duc se vouloit retirer avec les Huguenots pour troubler le Royaume. Par telle calomnie le voila rendu odieux à tous les Catholiques. Il y avoit un dessein de venger dedans Paris le massacre de S. Barthelemy. Le propre jour de Pasques, durant la grand-Messe, on devoit mettre le feu en divers endroits de la ville, & indifferemment reduire tout en cendre. Voila un autre moyen pour envenimer la ville capitale du Royaume, & consequemment toutes les autres alencontre de luy. Ainsi pretend elle parvenir à son but. Quand les Huguenots furent massacrez, ils avoyent conspiré. Aussi maintenant ces pauvres Princes, parce qu'on les veut tenir prisonniers & avoir leurs vies entre mains, pour en disposer selon qu'on trouvera plus à propos pour maintenir la tyrannie. Vous vistes executer publiquement Briquemaut & Cavagnes, pour colorer la conspiration de l'Amiral, & justifier les matines Parisiennes. Aussi avés-

vous

vous veu ſur l'eſchafaut & mettre à mort le Comte de Coconnas, le ſieur de la Mole & autres, pour excuſer l'empriſonnement de ces pauvres Princes. Je vous prie, examinons ſoigneuſement ce fait, & ne nous laiſſons pas buffler à tous venans. Ouvrons les yeux, & que les illuſions de ces enchanteurs-cy ne nous facent pas voir une choſe pour autre. Si cette conſpiration eſt vraye, nous nous devons tous employer à ce que tels conſpirateurs ſoient grievement punis. Mais ſi elle ſe trouve fauſſe, c'eſt à nous d'empécher que nos Princes ne ſoyent opprimez par calomnies. C'eſt à nous de leur ouvrir les priſons, leur oſter les fers des pieds, les remettre au rang qu'ils doivent tenir. Pour cela portons-nous les armes, & pourtant il nous appartient auſſi de diſcerner le faux pretexte de leur priſon d'avec la vraye cauſe, la calomnie d'avec l'accuſation, la couleur de droit d'avec le tort evident qu'on leur fait. Monſieur le Duc (diſent-ils) s'entend avec les Huguenots, par le conſeil du ſieur de Thoré, du Viconte de Turaine, du Comte de Coconnas, & du ſieur de la Mole. Conſiderez, je vous prie, quels conſeillers il a choiſis pour cet affaire. Le ſieur de Thoré, fils de feu M. le Conneſtable, qui s'eſt trouvé en toutes les batailles contre les Huguenots, & que tous ad-

Reſtitution des calomnies.

advoüent estre un des affectionnez & devots Catholiques de ce Royaume. Le Vicomte de Turaine son neveu, jeune seigneur, instruit Catholiquement des sa jeunesse, qu'on vid dernierement faire merveilles au siege de la Rochelle, & pour recompense on le fait poursuivre cent lieuës par le sieur de Megnane, afin de l'atraper. Le Comte de Coconnas qui s'employa aussi ardemment que nul autre au massacre de la S. Barthelemy, & qui fut conducteur de toutes les mines qui se firent à la Rochelle, dont n'y avoit celuy qui ne l'estimast digne de toute autre recompense. Le sieur de la Mole qui y fut blessé deux fois, & qu'on sçait aussi avoir esté si affectionné à la Messe, mesmes au milieu des armées, & en la corruption de la Cour, que s'il eust perdu un jour sans y aller, il eust pensé que quelque grand malheur luy en eust deu avenir. Je parle de personnes conuës d'un chacun, & non de chose dont tous ceux qui ont tant soit peu hanté la Cour ne m'advoüent. Mais parce que Monsieur le Duc les aimoit, il faloit les y mettre des premiers. Voila pas, je vous prie, des personnes qui l'ont pû conseiller de s'entendre avec les Huguenots? Et à quoy tendoit cette intelligence? A brusler (disent-ils) la ville de Paris, pour venger les massacres des Huguenots. Ceux qui

toute

toute leur vie ont fait guerre mortelle aux Huguenots, qui au hazard de leur vie ont travaillé à les exterminer, veulent maintenant expoſer leur vie pour les venger. Voila un autre cas bien croyable. Et puis, s'ils euſſent eu cette volonté, s'en fuſſent-ils pris aux bourgeois de Paris? entre leſquels ils ont des amis ſans nombre, & de toutes qualitez, qui n'avoyent veu les cruautez qu'à regret, & à l'execution deſquelles ne s'eſtoyent employez que les beliſtres & garnemens de la ville. Eſtoit-il pas plus raiſonnable de ſe desfaire (s'ils avoient telle intention) de trois ou quatre eſtrangers qui en donnerent le conſeil, en firent la menée, & partie de l'execution? Mais peut-eſtre eſtoit-ce choſe facile à faire dedans Paris. Jugez-le. En la plus peuplée ville de l'Europe, pleine de Gentils-hommes & de gens de guerre en tout temps, en laquelle un ennemy, ſi on luy ouvroit les portes, feroit difficulté d'y entrer avec quarante mil hommes. Je vous prie, quels appreſts a-t-on trouvez pour effectuer telle entrepriſe? car elle ſe devoit executer (diſent ces menteurs) le lendemain que ces Princes furent empriſonnez. Ils n'ont garde d'en rien eſcrire, de peur de ſe convaincre eux-meſmes de menſonge: mais ils ſe contentent de bufler le peuple, moyennant les faux bruits qu'ils

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

qu'ils sement par les places & marche
A-t-on descouvert en la ville quelqu
nombre extraordinaire de soldats ? J
m'en rapporte aux Eschevins qui on
accoustumé de recevoir particulier ad
vertissement de ceux qui arrivent e
chaque quartier. A-t-on trouvé des ar
mes cachées, des feux gregeois, des ar
tifices ou choses semblables, chez ceu
qu'on a pris ? Bref, a-t-on descouvert e
quartier, ruë ou maison de toute l
ville, apparence aucune de ce qu'il
veulent faire croire au peuple, pour luy
rendre odieux ce pauvre Prince & tou
ses plus affectionnez serviteurs ? On me
dira que Messieurs de Parlement n'au-
royent pas condamné telles gens sans le-
gitime occasion. Qui pense cela ne se
souvient pas bien que

Procés de Coconnas & de la Mole.

La tyrannie est mere d'injustice.

Nostre vie nous est plus chere que
celle d'autruy. Il y a bien petit nombre
de ces genereux qui osent refuser de
condamner un innocent à mort, quand
pour les y forcer on leur tient le cousteau
sur la gorge. La Vacquerie premier Pre-
sident & ses compagnons du temps du
Roy Louïs onzieſme sont morts sans
successeurs de leur integrité, ou s'ils en
ont laissé quelques-uns, ils sont si cler-
semez qu'on ne les a pû voir alors.
Mais, enquétez vous de la Cour, sur
quoy on a fait le procés aux executés,
s'ils

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

ils ont rien confeſſé de ce qu'on leur nettoit à ſus, ſi l'on en a ouï un ſeul eſmoin, ſi l'on à trouvé quelque conecture ou preſomption. Il n'y a ceuy d'eux qui ne vous die à part que ion. Je laiſſe à penſer, ſi ceux qui ont eurs biens, femmes, enfans, & leurs erſonnes meſmes à Paris, euſſent de on cœur fait le procés à ceux qui eſoient accuſez d'y avoir voulu mettre le eu. Au contraire, leur eſtant commandé par exprés de faire mourir ces priſonniers, ils envoyerent remonſtrer au Roy qu'ils ne trouvoyent point de cauſe ſuffiſante pour les condamner, qu'on les avoit ſondez & examinez à part autant qu'il eſtoit poſſible, mais avoient eu volonté d'obeïr & ſervir à Monſieur le Duc leur Maiſtre, en la deliberation qu'il avoit priſe de ſe retirer avec le Comte Ludovic. Et dautant que le Roy n'avoit jamais declaré que ce Comte fuſt ſon ennemy, eux ne pouvoient en ſaine conſcience ſur cette confeſſion condamner à mort ces priſonniers. Si faut-il (reſpond la Reine) qu'ils meurent, autrement le Roy n'en ſera pas content. Voila pas une belle façon de proceder? Or à qui veut faire mourir quelqu'un, ne manque jamais occaſion. Elle trouve donc ce bel expedient pour ſoulager les conſciences de Meſſieurs de la Cour, puiſqu'il ne tenoit

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

noit qu'à cela que les prisonniers
mouruſſent : que le Roy leur declar
qu'il avoit toujours tenu le Comte l
dovic de Naſſau pour ſon ennemy.
fait elle expedie lettres ſignées de
main du Roy, & miſes au fond du
du procés pour la deſcharge des jug
Et ſur ce furent condamnez ces pauv
Gentils-hommes comme criminels
felonnie (ſans ſpecifier le fondement
leur procés), crime capital de vaſſal e
vers ſon ſeigneur, pour les rendre d'a
tant plus odieux à chacun. Il n'y av
pas un Conſeiller qui en les conc
mnant ne gemiſt en ſon cœur, mais
Cour eſtoit contrainte de ployer ſo
la tyrannie. La loy condamne à mo
ceux qui ſe retirent vers l'ennemy. Il e
vray : mais c'eſt raiſon qu'il ſoit prouv
& convaincu d'eſtre tel. Quand l
Cours de Parlement qui le doivent ſça
voir, comme celles qui ont vies & hon
neurs entre mains, ignorent que le Com
te Ludovic ſoit ennemy du Roy, l
Comte de Coconnas, la Mole, & les au
tres Gentils-hommes particuliers ſer
viteurs affectionnez à leur maiſtre peu
vent-ils pas à bon droit l'ignorer ? E
quand au contraire, en lieu de guerr
ouverte & fait d'hoſtilité, ils voyen
que le Roy luy envoyoit tous les jour
Ambaſſadeurs de qualité, pour traiter d
leurs ſecrettes intelligences, en reçoi
ordinai

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

dinairement des meſſages, luy fournit
niers pour dreſſer une armée de Reiſ-
es contre le Roy d'Eſpagne ſon beau-
ere, par le moyen d'un Comte de
ets, d'un Mareſchal de France, de ce-
y qui eſt plus prés de ſa perſonne, luy
it appointer des Colonels de Reiſtres
s penſionnaires, par l'entremiſe de
regoſe: deſgarnit Mets, Toul, Verdun
autres places de la frontiere pour le ſe-
ourir (l'on ne parle point des entre-
riſes ſur Maſtric, & Anvers ville &
haſteau, dautant que cela pouvoit eſtre
ncore ſecret) ont-ils pas occaſion de
roire que le Roy tient ce Comte pour
on amy, & de ſuivre leur Maiſtre ſe reti-
ant vers iceluy? veu meſme qu'ils ſça-
oient bien qu'avant la journée de ſaint
Barthelemy, le Roy avoit propoſé à
Monſieur le Duc de le faire chef de la
guerre qui ſe negotioit contre le Roy
d'Eſpagne és Païs Bas par le moyen du
Prince d'Orange & du Comte Ludovic
ſon frere: & que tout freſchement,
n'y avoit pas encore un mois, la
Reine luy en avoit tenu propos, ſui-
vant les propoſitions du Comte Ludo-
vic. Il ſera donc loiſible, toutes & quan-
tesfois qu'on voudra faire mourir quel-
qu'un, le charger d'avoir intellligen-
ce avec un ennemy du Royaume, &
pour cet effect declarer un amy enne-
my, afin de condamner les innocens
à mort.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

à mort. Que ne fait-on donques le pr-
cès au Mareschal de Rets, à Galeas Fi-
goſe, & à tant d'autres qui ont fournyz
mis és mains du Comte Ludovic l'ar-
gent pour faire la guerre? Ne ſont-ils pas
plus coupables que ces pauvres Genti-
hommes-cy? S'en peuvent ils aucune-
ment excuſer, ſi on leur tient telle ri-
gueur? Mais peut-eſtre y a-t-il une autre
loy pour ces eſtrangers, & une autre
pour nos Princes en noſtre Royaume,
meſme aux uns innocence eſt crime ca-
pital, aux autres un crime capital tient
le lieu d'innocence. En ſomme, il falloit
qu'ils mouruſſent maugré toute juſtice.
Car la Reine vouloit perſuader (encor
qu'il n'y eût apparence) que ce pauvre
Prince ſon fils avoit conſpiré, afin de le
rendre odieux à chacun, & avoir cou-
leur de le tenir en eſtroite garde, avenant la mort du Roy, qu'on luy annon-
çoit eſtre prochaine.

Entrepriſe ſur trois Mareſchaux de France.

Mais ce n'eſt pas encore aſſez. Si elle
tient priſonnier Monſieur le Duc ſon
fils, avenant la mort du Roy, les prin-
cipaux officiers de la Couronne s'y pour-
ront oppoſer, dautant que de droit le
gouvernement du Royaume luy appar-
tient, juſqu'à tant que le Roy de Polo-
gne vienne, & ne voudroient (ce dou-
te-t-elle) endurer qu'elle achevaſt de
ruïner ce Royaume par ſes meſchan-
cetez ordinaires. Il eſt donc arreſté
qu'on

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

qu'on ſe ſaiſira de leurs perſonnes, afin qu'aucun ne reſte, qui ait ſeulement la hardieſſe d'ouvrir la bouche, pour alleguer les anciennes loix pratiquées de tout temps en ce Royaume. Desja tient elle à la Cour les Mareſchaux de Montmorency & de Coſſé : mais il faut, premier que de leur mettre la main ſur le colet, ſçavoir des nouvelles de l'entrepriſe dreſſée ſur la perſonne du Mareſchal d'Anville leur frere & allié. Sur ces entrefaites donc arrive un courrier de Languedoc qui rapporte que le piege eſt ſi bien dreſſé que d'Anville n'en peut eſchapper nullement. Dieu voulut toutefois qu'eſtant ſur le chemin pour ſe jetter au danger, il en fut adverty & tourna bride. Cependant, la Reine, qui le penſoit ja tenir, fit prendre en un matin les deux autres Mareſchaux, leſquels tout à l'heure furent menez à la Baſtille, le tambour battant, par irriſion & avec huées du peuple, comme contre gens infames & criminels entierement. Au meſme inſtant on depeſcha quelques compagnies pour ſe ſaiſir de Monſieur de Meru leur frere & gendre. Mais peu auparavant il eſtoit ſorty de ſa maiſon. On ſe ſaiſit auſſi de leurs domeſtiques qu'on put attraper.

Si vous demandez, qu'ont fait ces pauvres Seigneurs pour eſtre traitez de tel- *Refutation des ca-*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Iomnies qui leur ſont impoſées.

telle façon ? on vous reſpondra qu'il ont conſpiré contre les Majeſtez, entrepris contre la perſonne meſme du Roy, aux gouverneurs par toutes les Provinces. Or vous pouvez à peu prés calculer combien il y a que cette menée de prendre M. le Mareſchal de Montmorency ſe braſſe. Si c'eſt pour conſpiration qu'on l'a voulu prendre, elle eſtoit donc découverte avant que l'empoigner. Si elle eſtoit deſcouverte, par raiſon le Roy s'en devoit garder : pour moindre occaſion a-t-il renforcé ſes gardes : pour le moins ne devoit-il pas mettre ſa vie és mains de qui la luy vouloit oſter. Voyez s'il s'en garde, s'il s'en deſfie, s'il a la moindre opinion. Durant tout ce temps M. de Montmorency eſt prés du Roy au bois de Vincennes, va où il luy plait, fait tout ce qu'il veut, commande aux gardes de la perſonne du Roy, qui ont exprés commandement de luy obeïr, a les clefs du Chaſteau en ſa puiſſance, donne le mot du guet, a toute telle autorité que peut avoir un Conneſtable, meſme le propre ſoir avant qu'il fuſt pris. Eſt-ce pas tendre la gorge à qui la luy voudroit couper ? Eſt-ce pas (ſi nous donnons lieu à leurs menſonges) ſe mettre és mains des conſpirateurs, & (par maniere de dire) conſpirer contre ſoy-meſme ? Eſt-il croyable que qui a telle opinion ſur quelqu'un

ſe

ſe puiſſe tant fier en luy ? Au contraire, la Reine le connoiſſoit ſi homme de bien, qu'elle s'aſſeuroit que jamais ne luy entreroit au cœur d'abuſer de telle puiſſance, & la luy permettoit exprés pour luy oſter toute desfiance, attendant l'heure qu'on le devoit prendre. Comme ſur le point que l'entrepriſe de la Rochelle eſtoit preſte à executer, & qui devoit eſtre ſuivie d'un maſſacre general, notamment des Seigneurs dont eſt queſtion, le Roy & la Reyne couchans à Chantilly, maiſon du Mareſchal de Montmorency, n'y voulurent avoir autre garde que la ſienne, pour montrer combien ils ſe fioyent en ſa preud'hommie. On peut recueillir de cela, s'il a conſpiré ou ſi l'on a conſpiré contre luy. Et quand au Mareſchal de Coſſé, qui a fait tant de ſervices en paix & en guerres eſtrangeres & civiles : & au Mareſchal d'Anville, qui a ſi rudement promené les Huguenots de Languedoc, quelques occaſions de meſcontentement qu'il euſt, qui ſeul, entre tous ceux qui ont fait la guerre depuis deux ans, avoit forcé pluſieurs villes, qui y a hazardé ſa perſonne & perdu M. de Candales ſon beau-frere ; qui maintenant au mandement exprés de ſa Majeſté ne taſche qu'à pacifier ſon gouvernement (à l'occaſion dequoy on luy

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

tend ce piege) que leur peut-on mettre sus à tous deux ? dequoy les peut-on taxer, sinon qu'ils sont Mareschaux de France, principaux officiers de la Couronne, qui selon leur charge doivent tenir la main à ce que l'Estat soit gouverné comme & par qui il appartient ; & qu'on pense que pour le bien de leur patrie, avenant la mort du Roy, ils y employeront leur autorité ? Que peut-on pareillement imputer à M. de Meru Colonel general des Suisses, qui s'est trouvé en toutes les batailles civiles avec reputation : mesme au siege de la Rochelle aprés la S. Barthelemy, où il faillit d'estre tué, sinon qu'il est fils d'un Connestable de France, & d'une maison qui dés long-temps a manié les affaires de ce Royaume au contentement d'un chacun, & laquelle on veut exterminer maintenant ? Or Dieu soit loüé que le Prince de Condé s'est sauvé, lequel la Reine ne veut pas approcher si prés de la Couronne, & que le Mareschal d'Anville a esté adverty à temps de l'embuscade qui l'attendoit. Car que pensez-vous que cette Medée eust fait de ces pauvres Princes ? Quant à moy, je m'asseure que nous eussions veu des tragedies aussi sanglantes que jamais, & quelque nouveau Saint renommé par le carnage des Gentils-hommes Catholiques, amis & serviteurs des pri-

son-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

ſonniers, & peut-eſtre fut-on venu aux autres puis aprés.

Le trentiéme jour de May 1574, le Roy vient à mourir. Tout incontinent la Reine Mere ſe va mettre dedans Paris au Louvre avec ces pauvres Princes, & fait griller feneſtres, condamner portes, fermer advenuës, redoubler gardes, de peur qu'ils ne ſoyent delivrez: bref, retient tout le gouvernement du Royaume, & s'en fait appeller REGENTE. Jugez par la fin où vous la voyez parvenuë, la verité de tout ce que je vous ay diſcouru par cy-devant. Connoiſſez maintenant ſon intention, & voyez comme elle ſçait pratiquer cette ſentence tyrannique:

Si violer la juſtice & le droit
Il eſt loiſible à l'homme en quelque endroit,
C'eſt pour regner qu'il ſe le doit permettre.

Regence uſurpée à faux titre.

Je pourrois icy monſtrer que par noſtre loy Salique les femmes ont auſſi peu de droit de vouloir gouverner ce Royaume qu'en pretendre la ſucceſſion: que quand le contraire s'eſt fait, ç'a eſté par un abus tout manifeſte, dont nous avons toujours porté la peine: & que l'importance du danger public ne giſt point en ce qu'une femme eſt appellée Reyne, ou porte une Couronne, mais en ce que le plus ſouvent elle gouverne tout

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

à l'appetit des immoderées passions qui la peuvent emporter, & du premier qui a la subtilité de se mettre par quelques services en sa bonne grace, comme nos histoires le tesmoignent. Mais prenons le cas que les Regences des femmes ayent lieu en ce Royaume, & que quelques mal-heureux exemples doivent este tirez en consequence! est il loisible de se declarer Regent ou Regente soy-mesme? N'y a-t-il qu'à le faire escrire sur les paquets par quelque Secretaire? Suffit-il de dire, comme le Pape Jean 23, *Ego sum Papa?* Je vous prie, qui a declaré la Reyne mere Regente de ce Royaume? Est-ce le Roy defunt? Il se peut faire que comme de son vivant il a tenu telle mine & parlé comme sa mere vouloit, qu'aussi elle se soit fait donner ce nom à sa mort. Et je croy bien qu'elle l'a tant importuné sur ses derniers souspirs, qu'elle en a tiré quelque Ouy, pour colorer son audace. Comme de fait il appert par la declaration qu'on en publia, qu'elle fut declarée Regente par sa bouche le propre jour qu'il mourut, encore que pour tromper le peuple elle se face declarer Regente à cause de son indisposition, la maladie estant ja desesperée, & luy proche de son dernier souspir. Mais accordons que le feu Roy eust fait testament, qu'il l'eust signé, qu'en iceluy il l'eust ordonnée

Re-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Regente, avoit-il aucune puiſſance de ce faire ? Les Regences ſe doivent-elles donner, ou ſe donneront elles par teſtament ? Voicy le point. Les Roys ſont eſtablis de Dieu pour adminiſtrateurs des Royaumes. Tandis qu'ils vivent ils font part de cette adminiſtration à leurs ſujets. Les bons par un legitime conſeil, avec l'advis duquel ils jugent des merites & capacitez d'un chacun : les mauvais à l'appetit des paſſions d'eux-meſmes ou de ceux qui les poſſedent, preferans bien ſouvent le meſchant au bon, & l'incapable au capable. Encore cela eſt-il aucunement à ſupporter. Mais ouït-on jamais dire qu'un Roy mourant donnaſt à quelqu'un l'adminiſtration du Royaume qu'il va perdre? qu'un frere ordonnaſt par ſon teſtament un procureur à ſon frere & ſucceſſeur ? Encore que de ſon vivant il euſt puiſſance d'aliener ſon bien, ce que n'ont pas nos Roys, ſans le conſentement des Eſtats. Qu'un Eveſque decedant nommaſt un œconome ou diſpenſateur des biens de l'Eveſché à ſon ſucceſſeur ? Bref, que quelqu'un pût eſtre adminiſtrateur, Eveſque, Roy aprés ſa mort? C'eſt une moquerie toute evidente. Les Roys meſmes, lorſqu'ils ſont priſonniers, ne le peuvent faire, dautant qu'on preſume tousjours que leur volonté eſt captive avec leur perſonne. Ainſi

Annales de France. M. du Bellay liv. 3.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Ainsi voyons-nous que le Roy Jean prisonnier en Angleterre, & François premier à Madrid en Espagne, ne pourvoyent point à l'administration de leur Royaume : mais pendant la prison de Jean les Estars y pourvoyent ; pendant celle de François la Regente, qu'il avoit luy-mesme nommée long-temps avant sa prison, est sur le point d'estre deboutée. Ainsi donc tandis que le feu Roy a vescu, elle peut avoir eu quelque couleur de gouverner ce Royaume : & si pendant sa maladie il le luy avoit recommandé, ce gouvernement luy pouvoit estre tellement quellement acquis jusques au dernier souspir de son fils. Mais avec le feu Roy est morte & ensevelie son autorité; avec luy sont annullez les mandemens qu'il a faits. Et comme par la mort du Maistre, tous commandemens, toutes procurations sont abolies, & la puissance de les donner demeure au successeur, ainsi toute la puissance qu'il pourroit avoir donnée à la Reyne mere en son vivant, est aneantie, & toute l'autorité escheuë au Roy de Pologne son successeur. Est-ce donc de par nostre Roy, qui estoit en Pologne, qu'elle s'attribua la Regence? Si elle a eu quelque blanc-signé de luy pour autres affaires, peut-estre qu'elle l'aura pû remplir de ce que bon luy a semblé, afin de tromper le peuple. Mais incontinent aprés la mort du Roy,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Roy, à ſçavoir dés le troiſieſme de Juin, ſe mit-elle pas en pleine poſſeſſion de ce nom? ſe fit-elle pas publiquement nommer Regente moyennant ces belles lettres de declaration, un mois avant que noſtre Roy luy euſt pû envoyer ſon pouvoir de Regente? Et ores que peu aprés il luy en euſt envoyé confirmation, que peut-on autre choſe penſer, ſinon que la voyant inthroniſée, il craignoit (s'il l'en vouloit dejetter) qu'elle n'euſt le moyen de luy faire un mauvais tour? ainſi que ſouvent les ſages faignent de donner liberalement à quelques perſonnes ce qu'ils ne leur peuvent oſter. Quelqu'un me pourra dire que la Cour de Parlement la luy aura pû accorder ou confirmer. Moins encore a-t-elle telle puiſſance. Au contraire, il ne ſe trouvera point que les Cours de Parlement de ce Royaume ayent jamais eu autorité au cas dont eſt queſtion. Il y a bien davantage. Car les Cours n'ont plus de pouvoir, ne peuvent juger perſonne, ni faire aucun procés; bref, elles ſont abolies & mortes entierement, tant qu'elles ſoyent confirmées en corps par lettres du nouveau Roy, & comme remiſes en vie par ſa voix, ou s'il eſtoit longuement abſent, par une aſſemblée d'Eſtats. Il n'y a Conſeiller en la Cour qui ne m'advouë ce point, & qui ne l'ait touſjours veu ainſi pratiqué. Comment

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

donc pourroyent Messieurs du Parlement la confirmer en une telle autorité, veu qu'ils n'en ont du tout point ? veu qu'ils ne sont plus, veu qu'ils sont morts avec le Roy, & ne peuvent ressusciter que par lettres confirmatives du Roy (qui estoit lors en Pologne) ou des Estats ? De dire que ç'a esté à l'instante priere de M. le Duc, & du Roy de Navarre, c'est aux petits enfans qu'il faut alleguer ces niaiseries-là. On sçait comme ils sont esclairez de prés. Qui a le corps prisonnier ne peut avoir la langue libre. Les grilles, les gardes, les closture portent tesmoignage contre elle de ce que dis. Mais nostre Roy estoit absent & loin. Il ne pouvoit pas revenir si tost, dont y avoit danger que les choses ne vinssent en des affaires. Qui nie cela? Nos loix n'ont-elles pas bien pourveu à tels inconveniens.? C'est, comme de tout temps a esté pratiqué en changement ou longue absence de nos Roys, que les Estats soyent deuëment assemblez, & selon leurs consciences declarent quelqu'un Regent, luy attribuans pour son conseil gens de bien & capables, afin que par leur avis il gouverne le Royaume. Quand le Roy Jean fut pris devant Poitiers & mené en Angleterre, nos historiens disent que Charles Duc de Normandie son fils aisné (comme Lieutenant General du Roy Jean son pere) assembla

Regences données par les Estats, en l'absence des Roys.

Annales du Roy Jean.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

assembla les trois Estats, pour pourvoir au gouvernement pendant cette prison. Lesquels deuëment convoquez & legitimement assemblez à Paris, le declarerent & firent publier Regent du Royaume, & ordonnerent qu'on séelleroit de ses seaux : & paravant qu'il fust declaré tel par les Estats, ne s'appella que Lieutenant du Roy son pere, comme il estoit paravant la prison d'iceluy, bien qu'il fust son fils aisné & majeur d'ans. Avant que le Roy s'acheminast à la conqueste de Milan, l'année qu'il fut pris devant Pavie, il avoit laissé Madame Louïse de Savoye sa mere pour Regente. Ce neantmoins les plus grands du Royaume & Messieurs du Parlement de Paris soliciterent Monseigneur Charles Duc de Vendosme à prendre le gouvernement, comme plus proche Prince du sang, tant à cause du bas aage des enfans de France, que pour l'absence du Duc d'Alençon, & revolte du Duc de Bourbon: & luy promirent de tenir la main à ce que les Estats fussent assemblez, & de negocier à cette fin avec les principales villes de France pour le faire declarer Regent, comme de droit cette autorité luy appartenoit. Et n'eust esté qu'il aima mieux quitter son droit, qu'estre cause de quelque dangereuse nouveauté, s'il le poursuyvoit, les Estats s'assembloyent pour le declarer Regent. Et tou-

M. du Bellay liv. 3

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

tefois elle estoit Regente avant la prise, & n'estoit pas de si dangereuse nature que cette-cy, ni ne tenoit prisonniers les officiers de la Couronne, ains se gouvernoit en partie par leur conseil. Ce sont exemples de fresche memoire. Qui les recherchera de plus haut, comme és voyages de nos Roys en la terre Sainte, verra cette mesme forme observée de tout temps. A quoy tient-il donc maintenant que nous ne faisons le semblable? Avons-nous perdu le cœur? Nos anciennes coustumes tant louäbles & si bien esprouvées sont-elles du tout abolies? Endurerons nous que nos Princes soyent dejettez du siege où ils doivent estre eslevez? que dis-je, dejettez? mais oppressez de calomnies, prisonniers entre les mains d'une femme, en danger de leur propre vie. Endurerez-vous, Messieurs de Paris, heritiers de tant de vrais François, qui ont si bien maintenu le droit de leur Prince, que nostre ville serve de rampart à telle tyrannie? Sera-t-il dit que la maison où vous souliez honorablement loger vos Roys, serve d'estroite prison à leur sang? attendrez-vous qu'un de ces matins les estrangers viennent brusler vos maisons, saccager vos champs, destruire vos metairies, pour vous contraindre de mettre en liberté ces pauvres Princes du sang de nos Roys? Penseront-ils pas, sous om-

bre

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

bre que ces priſonniers ſont dedans vos murailles, que vous tenez la main à telle ſervitude ? Avez-vous point de honte qu'il faille que ceux qui n'y ont aucune obligation, viennent ouvrir les portes de vos priſons pour les retirer ? Je ne puis croire qu'ayez tant oublié le ſang royal, que ne le vouluſſiez voir en telle liberté & autorité que nature luy donne, & que ſa vertu merite. Peut-eſtre vous entreregardez-vous, en attendant qui y mettra la main le premier.

Mais que craignez-vous ? une femme, une eſtrangere, une ennemie & haïe de chacun, une qui n'eſt hardie que par noſtre laſcheté, entreprenante que par noſtre fetardiſe, meurtriere que par nos mains propres ? Si nous la laiſſons, ſi ceux qui deteſtent ſon gouvernement l'abandonnent, où ſont ſes ſergens pour nous prendre, ſes juges pour nous executer ? Si ceux qui la delaiſſent en leur cœur l'abandonnent par effet, où ſont ſes armées pour nous forcer, ſes gardes pour nous eſpouvanter, ſes deniers pour les contenter ? Il ne faut que faire mine de reprendre cœur, toute cette autorité, toute cette audace fondée & retenuë ſur noſtre endormiſſement & laſcheté tombera d'elle-meſme. Je vous prie, qu'eſtimez-vous qu'apportera la Regence de cette femme, gain ou dommage,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

bien ou mal, reſtabliſſement ou ruïne totale ? Avons-nous ja oublié les grands maux que ce Royaume a ſoufferts & ſouffre encore par elle ? Penſons-nous que ce nouveau tître l'ait amendée en une nuit ? Le Clergé void-il point comme ſes biens ſont chargez de decimes & gaſtez par les Italiens qu'elle y pourvoit, expoſez en vente, ſous ombre des guerres civiles, mais en effet pour faire une infinité de folles deſpenſes, à la mode du Pape Leon ſon grand oncle? La Nobleſſe ſent-elle point comme ſes biens ſont diſſipez, ſes membres découpez & maſſacrez, les vivans deſpouillez de leurs honneurs & dignitez, pour en veſtir des eſtrangers, qui en ſont du tout indignes ? Void-elle point à quoy tendent ces belles propoſitions d'oſter les juſtices aux Gentils-hommes, inventer des impoſts ſur les bapteſmes, mariages & choſes ſemblables ? Ce qui ſeroit pieça conclu & arreſté ſans les Huguenots, leſquels elle nous a fait choquer pour un temps. Le peuple auſſi eſt-il ſi ſtupide qu'il ne ſente le faix des tailles & emprunts qu'on luy charge ſur les eſpaules, pour baſtir des maiſons inutiles, pour enrichir de dons immenſes certains eſtrangers, pour faire d'un petit beliſtre de Gondy un des plus riches Seigneurs de France ? Qui ne ſçait que tous ces maux viennent d'elle, qui s'eſtoit tellement

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

ment emparée du feu Roy par les honneſtes moyens que nous avons touchez, qu'il gouvernoit autant en aage de majorité, que lorſqu'il n'avoit que cinq ans ? Mais ſommes-nous ſi abuſez de penſer qu'elle s'amende ? Vous voyez comme elle a empieté la Regence. Elle y eſt entrée par deſſus les murailles & par la feneſtre, comme le larron. N'attendons pas auſſi qu'elle faſſe autre choſe ſinon nous brigander. Desja voyez-vous ſes beaux commandemens, elle a ſi bien amadoüé deux ou trois des principaux du Clergé, qu'à l'envy l'un de l'autre ils luy ont accordé une ſomme exceſſive, qui ne ſe peut payer ſans grandement intereſſer tous les Eccleſiaſtiques, aſſez foulez du paſſé. Cependant c'eſt le pauvre beneficié qui y a intereſt, le pauvre Curé, l'Eveſque qui reſide ſimplement en ſon dioceſe, & non pas Monſieur le Cardinal, l'Eveſque ou l'Abbé courtiſan, qui ſçait bien où s'en recompenſer, qui en aura des premieres Abbaïes vacantes, & fait ſemblant d'eſtre liberal du ſien, pour avoir juſte occaſion de l'eſtre du bien d'autruy. Elle a fait mourir une centaine de Gentilshommes tant de l'une que de l'autre Religion, pendant cette Regence, & continuë, au lieu de tenir toutes armes en ſurſeance, attendant la venuë du Roy de Pologne. A qui penſent ſervir ceux qui com-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

commandent pour son service, & ceux qui leur obeïssent ? Au Roy ? Je ne sçay s'ils seront avoüez d'avoir mené ses sujets à la boucherie, sans son mandement. Je ne sçay si l'on ne leur redemandera point quelque jour le sang & la vie de mille sujets du Roy, qu'ils ont fait mourir de part & d'autre, à l'appetit d'une femme qui n'a nulle autorité. C'est chose qui s'est veuë par le passé, & se pourroit bien encore revoir en ce cas-cy. Mais pourquoy pensez-vous que nagueres elle a fait trencher la teste au Comte de Montgommery prisonnier de guerre, & qui s'estoit rendu au sieur de Matignon, sous promesse d'avoir la vie sauve ? La mort du feu Roy Henry ne luy peut estre imputée en sorte que ce soit. Pourquoy donc a-t-elle fait parjurer Matignon & amener Montgommery à Paris, sinon pour triompher de celuy qu'elle haïssoit mortellement, satisfaire à son appetit de vengeance, & afin que les Huguenots facent pareil traittement aux Seigneurs Catholiques qu'ils pourront attraper ? Que diray-je sur ce point, qu'elle ait esté si deshontée, tant inique, si cruelle, tant desnaturée, que de luy avoir fait bailler la gehenne ordinaire & extraordinaire, pour luy faire confesser que Monsieur le Duc l'avoit fait mettre en campagne ; pour achever de rendre ce pauvre Prince

odieux.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

odieux à tous ? Choſe toutefois qu'il nia proche qu'il eſtoit de la mort,& qu'il n'avoit pris les armes que pour recouvrer ſes biens & la liberté de ſa Religion. Sçauroit-on inventer une meſchanceté plus grande? Eſt-ce pas faire auſſi-peu de cas de la vie & honneur de ſon enfant propre, que du moindre Huguenot de France ? Et quant au tiers Eſtat (pour revenir à noſtre propos), voyez-vous point par quel bout elle commence, de vouloir prendre à l'entrée de ſa Regence les Rentes de l'Hoſtel de Ville de Paris ? Y a-t-il bonne maiſon, je ne dis pas ſeulement dedans Paris, mais preſques par toute la France, qui n'y ait grand intereſt ? Cependant ſous ombre de trois ou quatre perſonnes (auſquels elle donnera ſix fois plus que le principal qu'ils auront débourſé) qui l'auront accordé, il faudra que tout le Royaume paſſe par-là, & à quelle fin ? Pour trouver moyen de tenir nos Princes & Séigneurs en priſon, maugré tous ceux qui les voudront delivrer, pour mettre de bonnes garniſons dedans les citadelles qu'elle a fait baſtir és villes : afin que perſonne n'ouvre la bouche pour parler de ſes actions : pour faire aprés de nos biens & de nos vies ce que bon luy ſemblera. Bref, elle nous fait payer la corde dont elle pretend nous pendre cy-aprés. N'attendons donc autre choſe d'elle

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

d'elle que mal sur mal, & ruïne sur ruïne, jamais ne fit ni ne fera autrement, tandis qu'elle aura part au maniement des affaires. Si elle fait semblant d'en laisser la charge au Roy de Pologne, le bouchon sera changé, mais nous boirons toujours d'un mesme vin, car elle est assez rusée (qui n'y prendra garde de prés) pour abuser de la jeunesse de son fils, usurper son autorité, & en l'amusant aux delices de la Cour, mettre la Couronne sur sa teste à la façon accoustumée. C'est le naturel de cette femme de ne pouvoir reposer sans faire mal. Je puis dire encore davantage, c'est que jamais femme n'a gouverné nostre Royaume, qu'elle n'y ait apporté tout malheur.

Pernicieux gouvernement des femmes en France. Ottho Frising. Aimoin Moine. Le sire de Joinville.

Je ne veux pas parler des vices monstrueux de nostre Reyne Mere ni des autres. Cette-ci seule auroit besoin d'un gros volume à part, que le temps & les occasions publieront. Je ne parle que du gouvernement. Fredegonde, Brunehaut, Plectrude, Judith, allumerent & entretinrent toute leur vie les guerres civiles en ce Royaume, & mirent en jalousie le pere du fils, le frere du frere, afin de s'entretenir parmi la discorde. Blanche ayant envahi la tutele du Roy S. Louïs aagé d'onze à douze ans, pour empescher que les Estats ne luy ostassent le gouvernement, mit en guer-

guerres les Catholiques contre les Albigeois, declarez heretiques par ſentence du Pape : & fut-on esbahi par aprés que tous les grands du Royaume eſtoient Albigeois, ou s'entendoyent avec eux, ainſi qu'elle leur vouloit faire croire. De fait, ſous ce pretexte elle ſe deſpeſcha d'eux : & comme le Roy ſon fils vint à eſtre grand, aprés l'avoir tenu en grande rigueur, trouva moyen, pour demeurer toujours ſeule au gouvernement, de l'envoyer à la conqueſte de la terre Sainte. C'eſt la leçon que noſtre Reyne a apris d'elle, ainſi qu'on void qu'aujourduy elle nous voudroit faire accroire que nous ſommes tous Huguenots, & auſſi ſçait-elle bien dire qu'elle a choiſi l'autre pour exemple en ſa façon de gouvernement. Si les Eſtats de ce Royaume n'euſſent remedié d'heure à l'audace effrenée d'Iſabeau de Baviéres femme de Charles ſixiéme, & ne l'euſſent envoyée faire des jardins à Tours, elle n'euſt pas degeneré du naturel des autres, comme elle monſtroit en ſes commencemens. Madame de Beaujes ayant eu charge par les Eſtats de Tours d'avoir ſoin de la perſonne du Roy Charles huitiéme ſon frere, voulut avancer ſa main juſques au gouvernement, & entra en telle jalouſie contre le Duc d'Orleans, qu'elle le voulut faire prendre: ce qui le mit en tel deſeſpoir

Enguer. de Monſtrelet. Annales de France.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

deſeſpoir qu'il ſe ſauva où il put. C'eſt celuy qui depuis fut Louïs douzieſme, ſurnommé pere du peuple : un des meilleurs Princes qui fut onc, auquel deſlors tous les grands du Royaume deferoyent lá Regence. Et de freſche memoire, à ſçavoir du temps de François premier, qui pendant ſon voyage d'Italie laiſſa pour Regente Madame Louïſe de Savoye ſa mere, fut-elle pas cauſe de la perte du Duché de Milan, quand elle ſe fit bailler par Semblance (qui pour ce fait fut executé à mort) les quatre cens mille eſcus que le Roy envoyoit à M. de Lautrec, dont ſon armée s'eſtant eſcartée à faute de payement, il fut contraint d'abandonner tout ? Or comme ainſi ſoit que Brunehaut, au jugement de tous, ſemble avoir emporté le pris de meſchanceté entre toutes, & que nos hiſtoriens parlans de l'impudique Fredegonde, l'appellent la plus malheureuſe du monde aprés Brunehaut, il ſemble, à conſiderer les actions de noſtre Regente, qu'elle n'ait eu autre but toute ſa vie que de ſurpaſſer Brunehaut en toutes meſchancetez, comme il ſera aiſé de voir à qui fera comparaiſon des actions de l'une avec celles de l'autre. Un certain broüillon nommé Belleforeſt en ſes additions aux Annales de France excuſe Brunehaut, pource que ſainct Gregoire louë grandement ſes vertus

vertus és epiſtres qu'il luy a eſcrites, qui me fait (dit-il) preſque douter ſi ce qu'on eſcrit contre elle eſt veritable, ou ſi les ennemis de ſon nom nous ont rempli les oreilles de telles calomnies. Peut-eſtre que ce maiſtre Aliboron a veu que Brunehaut & Catherine avoyent une merveilleuſe convenance, & que pour couvrir la honte de noſtre Regente, de la cuiſine de laquelle il voudroit bien humer quelque ſoupe, il a ainſi barboüillé le papier: Mais je me douterois pluſtoſt, comme il eſt ignorant juſqu'au bout, qu'il n'a pas eu l'eſprit de conſiderer que Brunehaut a fait la devotieuſe, pour continuer en ſes meſchancetez plus licentieuſement, & en recevant & bien payant les reliques qu'on luy envoyoit de Rome, a endormy ce bon homme de Pape, qui en a fait un grand cas, dautant qu'il luy vendoit bien ſes coquilles. Mais ſans nous arreſter davantage à Belleforeſt, faiſons le parale-le de Brunehaut avec Catherine. Qui en voudra connoiſtre davantage, liſe les hiſtoires de France.

Comparaiſon de Brunehaut avec Catherine.

BRUNEHAUT eſtoit Eſpagnole de nation. CATHERINE eſt Italienne & Florentine. Toutes deux eſtrangeres, qui ne portent affection ni amitié au Royaume. Or l'Italien trompe l'Eſpagnol, & le Florentin tout autre Italien. Celle-là eſtoit fille d'Achatilde Roy d'Eſpagne,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

gne, dont elle devoit par raison aimer les grands. Cette-ci est fille de Laurent de Medicis, d'une maison de marchand eslevée par usures, qui ne peut aimer la Noblesse, & n'a jamais taſché qu'à l'exterminer. Une Sibille (dit nostre Histoire) prophetiza qu'une brune viendroit d'Espagne qui feroit mourir Rois & Princes, & finalement seroit deschirée par des chevaux. Vous avez veu les belles predictions qui furent faites de celle-ci dés sa nativité, qu'elle ruïneroit notamment le lieu où elle seroit mariée, & les divers conseils qui furent donnez là-dessus. Celle-là estoit fille d'un heretique Arien, nourrie & instruite en Arianisme. Et cette-ci, de race d'atheïstes, nourrie en atheïsme, a rempli d'atheïstes le Royaume, & specialement la Cour de France. Or est-ce moins de mal d'errer en une Religion que de n'en avoir point du tout, & faillir en un article qu'en toute la foy. Celle-là fut mariée à Sigisbert Roy de Mets par le conseil de Godonne Maire du Palais, qui l'alla querir jusques en Espagne, & luy fit tout l'honneur qu'il put, dont pour recompense elle le fit mourir par aprés. Cette-ci mariée au bon Roy Henry, lors Duc d'Orleans, a toujours haï tous ceux qui luy ont fait du bien. Elle n'a pû endurer en vie Monsieur le Connestable, principal auteur de son mariage, & de

& de tout l'honneur qu'elle eut onc, lequel alla juſques à l'un des bouts du Royaume, à fin de la recevoir. A fait empoiſonner le Cardinal de Chaſtillon, qui preſque ſeul tint la main à ce qu'elle ne fuſt renvoyée en Italie, & luy ſauva la vie en ſa maladie de Chaalons en Champagne. Finalement elle a fait maſſacrer l'Amiral, qui porta la parole aux Eſtats pour les faire condeſcendre à luy accorder le gouvernement. Celle-là voyant que ſon fils Chedebert ou Childebert, aprés la mort de ſon pere, s'appercevoit de ſes pernicieux conſeils, l'empoiſonna en un bain, afin de gouverner le Royaume ſous pretexte de l'enfance de Theodebert & Theodoric ſes fils: l'un deſquels fut Roy de Mets & d'Auſtraſie, & l'autre d'Orleans. Cette-cy ſur les premieres années fit empoiſonner M. François Dauphin frere aiſné du Roy Henry ſon mary, afin d'aprocher plus prés de la Couronne: mena le feu Roy de Navarre à la boucherie, dautant que le gouvernement de ce Royaume luy appartenoit legitimement. Or pour n'entrer aux preſomptions que je pourrois alleguer touchant la mort du Roy Charles neuviéme, elle tient aujourduy tout ouvertement Monſeigneur le Duc ſon fils & le Roy de Navarre ſon gendre priſonniers, pour plus facilement occuper la Regence. Et ne ſçay s'ils ne fuſſent

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

fussent point desja morts de quelque trenchées, si le Prince de Condé (qu'elle ne veut pas laisser tant approcher de la Couronne) ne se fût sauvé de ses mains.

Brunehaut aimoit pour ses plus privez services un Proclaide Romain ou Lombard, homme de basse condition & de nulle valeur, lequel elle honnoroit des principaux estats du Royaume, dûs de tout droit à la Noblesse, & l'enrichissoit des tailles & exactions qu'elle mettoit sur le peuple : tellement que de petit coquin il devint grand seigneur, car elle luy acheta une Duché & l'en mit en possession. Catherine aime pour mesmes causes un Gondy, Florentin, issu de race de Maranes, fils d'un banquier, qui par deux fois fit banqueroute à Lion, & d'une premierement courtisane, puis maquerele en la mesme ville. On l'a veu suivre quelque temps la mule d'un thresorier; depuis il devint clerc d'un commissaire des vivres au camp d'Amiens. Peu aprés mignon de la Reyne, maistre de la garderobbe du Roy : & ores le void-on, sans avoir fait aucun bon service au Royaume, Comte de Rets, & presque seul Mareschal de France. Brunehaut ne se gouvernoit que par son Proclaide, & ne le pouvoit faire assez grand à son gré : mais elle craignoit tousjours que les grands du Royaume ne s'y opposassent : pourtant

tant fit-elle tuër Ratinus & Egila, grands Seigneurs, puis aluma la guerre entre Theodoric Roy d'Orleans, qu'elle gouvernoit à ſa poſte, & Clotaire Roy de Paris, exprés (dit noſtre hiſtoire) pour s'y desfaire des grands, nommément de Berthovaut Maire du Palais, vieux & ſage Chevalier, qui fut tué en une bataille donnée ſur la riviere d'Eſtampes, aprés la mort duquel elle fit ſon Proclaide Maire du Palais. Catherine voulant gouverner tout avec ſon Gondy, & craignant que les grands du Royaume s'oppoſaſſent à cet exceſſif avancement, fondé ſeulement ſur la paſſion démeſurée d'une femme, alume une guerre civile en ce Royaume, arme les freres & voiſins les uns contre les autres, & fait tant qu'en peu de temps elle ſe desfait du Roy de Navarre, premier Prince du ſang majeur d'ans, d'Anne de Montmorency Conneſtable, de François de Lorraine Duc de Guiſe, & grand Maiſtre, tous Pairs de France, du Mareſchal de S. André & d'infinis autres Seigneurs, par poiſon & par glaive, afin que ce petit beliſtre demeure ſeul auprés d'elle à faire ce que bon luy ſemble. Theodebert Roy de Mets eſtoit au commencement le bon fils de Brunehaut, le mieux aimé, & à qui elle faiſoit meilleure part des threſors de feu ſon pere : mais en peu de temps il s'apperçut

de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

de ses desseins, & la chasse de son Royaume, au moyen dequoy elle fut contrainte se retirer avec son Proclaide vers Theodoric le Roy d'Orleans son autre arriere-fils, duquel elle fit Proclaide Maire du Palais. Vous avez veu au commencement que les Huguenots estoient les fideles sujets du Roy, les favoris de cette bonne Dame Catherine, les mieux venus. Sur ce ils s'apperçoivent de ses fraudes, & ne veulent plus negocier avec elle; au moyen dequoy elle se met à faire du tout la Catholique, & nous gouverne par le conseil de son Gondy, ainsi qu'il luy plaît. Proclaide ne peut oublier son naturel: il charge le peuple de tailles & imposts: il abaisse en toutes sortes les Princes & Seigneurs du Royaume de Theodoric, dont il acquit la haine d'un chacun. Gondy introduit tous les jours mille inventions de fouler le peuple, met toutes les aides de France entre les mains des peagers & gabeliers d'Italie, partit ce Royaume entre ses semblables: finalement est si presomptueux, par se voir supporté de cette femme, qu'il hait à mort les Princes du sang, leur commande à baguette, & en veut faire ses valets. Qu'avint-il à Proclaide? Les Princes & Seigneurs du Royaume d'Orleans, qui contenoit presque un tiers de la France, commencent à s'ennuyer & penser à eux. Brunehaut pour divertir leurs pensées,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

ſées, les empeſche ailleurs, & ſe défait tousjours de quelqu'un d'eux : puis avec le conſeil de Proclaide met la guerre entre ſes deux arriere-fils Theodebert & Theodoric, faiſant accroire au pauvre Theodoric (que lors elle gouvernoit) que Theodebert, ſon bon fils auparavant, eſtoit baſtard & fils d'une concubine. Desja commençoyent les Princes & grands Seigneurs de ce Royaume à s'appercevoir qu'on leur en vouloit, & craignoit fort noſtre bonne Reyne qu'ils ne ſe reüniſſent enſemble pour ruïner la grandeur que Gondy cherchoit en leur abaiſſement, & pourtant les faloit-il mettre en beſogne, afin qu'ils n'euſſent loiſir d'y penſer. Elle fait donc accroire à nous autres Catholiques (qui l'avons creüe & croyons à noſtre grand dommage) que les Huguenots, qui paravant eſtoyent les mieux aymez, ne ſont pas fideles ſujets du Roy, qu'ils ſont rebelles, qu'il les faut chaſſer de la maiſon comme baſtards & illegitimes; tellement que par telle ſubtilité la guerre ſe renouvelle, & nous tuons nos freres, parens, amis, & mourons auſſi nous-meſmes avec eux.

Aprés beaucoup de ſang eſpandu à l'appetit de Brunehaut, les Seigneurs du Royaume d'Orleans, où elle commandoit ſous le nom de Theodoric ſon fils, retournent à leur premiere opinion, & conſeillent au Roy de traitter la paix

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

avec son frere, luy monstrans l'injustice de la guerre, & l'intention pour laquelle proprement on la luy mettoit en teste. Le Roy y est assez enclin, mais elle qui a tout pouvoir, n'y veut entendre, & Proclaide se bande à l'encontre, comme estant la paix & concorde des deux freres capitale ennemie de sa grandeur, laquelle il ne pouvoit entretenir que par le moyen de leur discorde. Enfin, ces Seigneurs voyans qu'un si bon conseil estoit retardé par ce Lombard seul, le vont trouver dedans sa tente,& d'un commun accord le tuënt là, puis font tant par remonstrances envers le Roy Theodoric qu'il s'accorde avec son frere. Les principaux Seigneurs de ce Royaume ayans veu le peu de conte qu'on faisoit de hazarder leurs vies, qu'on se mocquoit de ceux qui estoyent morts és guerres civiles, que mesme on les avoit voulu massacrer pesle-mesle avec les Huguenots, estoyent pour la plusspart bien resolus de s'employer à l'establissement de la paix publique, & ne rentrer jamais és guerres civiles, par lesquelles on pretendoit avoir le bout d'eux : mais soit qu'ils ayent perdu une partie de cette ancienne magnanimité Françoise, ou que par plus douce voye ils esperent remedier à tels malheurs, ils n'ont encore entrepris jusques-là que de tuër ce petit galand, encore qu'ils le tiennent pour prin-

principal Conſeiller des guerres civiles, deſloyautez, trahiſons & maſſacres faits & qu'on veut faire encore pour les exterminer. Brunehaut femme d'eſprit turbulent ſe veut venger à quelque pris que ce ſoit de la mort de ſon amy, & en pourſuit les principaux auteurs, Utile & Bolſus, juſques à la mort. Cette vengeance ſe pourroit aucunement ſupporter, dautant qu'on avoit tué celuy qu'elle aimoit tant : mais non contente de cela elle eſmeut derechef la guerre entre ſes arriere-fils, entre les deux freres & leurs Royaumes de Mets & d'Orleans, remettant en teſte à Theodoric, qu'elle poſſedoit, cette vieille calomnie que ſon frere Theodebert eſtoit baſtard & fils d'une concubine. Voyez combien noſtre Catherine eſt pire en ce point. Elle a fait maſſacrer par milliers nos freres ſous ombre du mariage de ſa fille propre: j'entens infinis Gentils-hommes Huguenots & autres de toutes qualitez, y a voulu peſle-meſle faire tuër les principaux d'entre nous, comme Meſſieurs de Montmorency, M. le Mareſchal de Coſſé, & autres : s'eſt ſervie de ce pretexte, pour chaſſer de la Cour Meſſieurs de Guiſe, diſant qu'ils en eſtoyent auteurs. Nous avons tout enduré patiemment, nous ne les troublons en rien ni elle ni ſon Proclaide, & ne demandons qu'à vivre en repos. Mais voilà, parce que nous

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

ne voulons tremper nôtre cousteau avec elle dans le sang de nos freres, elle nous poursuit à mort, aussi furieusement qu'elle a couru aprés ceux cy-devant, en nous dressant mille embuscades, appointant des assassins par centaines, afin de nous égorger. Encore vit-elle & aprés tant de meschancetez, a encore tant de credit à l'endroit d'aucuns de nous. Je ne sçay par quel malheureux destin elle nous a fait remettre en armes les uns contre les autres sous mesme pretexte que devant, sous ombre de Religion: elle n'en a point, & n'en eut onc. Et quelle sera la fin de tout cecy, si Dieu ne nous rend bien-tôt l'entendement & le cœur? Elle nous a tant estrillez, qu'il seroit aujourduy temps de le sentir, & se garder de la derniere main.

Pour revenir à Brunehaut, Theodoric Roy d'Orleans chassa son frere Theodebert Roy de Mets hors du Royaume comme bastard qu'elle luy dit qu'il est: taille en pieces presque toute la Noblesse de ce party, l'assiege dans Cologne, ne bouge de-là jusqu'à tant qu'il en ait la teste, en ramene les fils à Brunehaut qui les fait tuër. A peine a-t-il commis ce forfait, qu'il s'en repent, & en conçoit un merveilleux regret en sa conscience. Avient qu'il luy prend envie d'espouser la fille de son feu frere, laquelle estoit unique, & pense que ce mariage luy est per-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

permis, dautant qu'il tenoit (dit l'hiſtoire) le defunt pour baſtard. Brunehaut qui s'eſtoit ſervie de ce pretexte pour un temps, afin de les entretuër, & auparavant l'avoit fourny de concubine pour luy faire laiſſer ſa premiere femme, entre en doute qu'il ne prenne en affection cette-cy, qui puis aprés la pourroit chaſſer du gouvernement. Et pourtant elle luy dit qu'il ne pouvoit faire ce mariage en ſaine conſcience, dautant que c'eſtoit la fille de ſon frere. Lors il apperçoit (mais trop tard) la meſchanceté de cette femme : Ah malheureuſe (dit-il) tu m'as fait tuër mon frere, tu m'as fait exterminer ſa race, & me diſois qu'il ne m'eſtoit de rien ! Peu ſervit à ce miſerable Prince d'en eſtre entré en colere. Car peu de jours aprés elle luy verſe du poiſon, dont il mourut. Ja avons-nous aſſez tué de nos freres à l'inſtigation de cette-cy. Il n'y en a tantoſt plus : nous les avons ſacrifiez par milliers à cette Brunehaut Florentine : & tous les jours encore y en a-t-il d'entre nous qui luy en amenent, pour les tuër. Ores devons-nous connoiſtre evidemment que ce qu'elle les accuſe d'eſtre baſtards & rebelles à la Couronne, eſt faux & controuvé par exprés afin de nous faire entretuër. Nous commençons auſſi, pour la plus ſaine part, graces à Dieu, à ſentir un remors de conſcience des meurtres,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

cruautez & massacres que nous avons tolerez, & ausquels aucuns de nous ont presté la main : & puisque nous ne les pouvons ressusciter, nous commençons pour le moins à aimer & conserver ce peu qui en reste. Mais que fait aussi nostre Brunehaut en cet endroit? La voyez-vous pas versant le poison à son autre fils? & aprés s'estre ainsi arraché les entrailles d'une main, luy appercevez-vous pas le cousteau encore tout sanglant en l'autre, afin de nous esgorger? combien deGentils-hommesCatholiques fait-elle mourir tous les jours? Qui sont Messieurs de Montmorency, M. le Mareschal de Cossé, & autres Seigneurs Catholiques qu'elle pourchasse à mort, si non les principaux d'entre nous, qu'elle veut faire mourir pour nous exterminer tous par aprés? Voyez-vous pas qu'autant luy est le legitime que le bastard, le Catholique que le Huguenot? qu'elle n'aime ni l'un ni l'autre, & qu'elle a fait semblant d'aimer l'un tant qu'il ait eu meurtri son frere pour le faire mourir puis aprés? Mais pour parler selon la lettre, quel accord pouvons-nous esperer qu'elle mettra entre les deux freres qui restent? Le temps fera paroistre pour certain qu'elle ne les supportera sinon autant qu'elle les verra ployer sous le joug de ses desirs. Et qui voudra se maintenir prés d'elle, c'est force forcée ou qu'elle

qu'elle ſoit tout, ou qu'elle ne ſoit rien.

Brunehaut s'eſt défaitte de ſes deux arriere-fils, comme l'avez entendu. La Nobleſſe des deux Royaumes eſt eſteinte pour la pluſpart. Maintenant au lieu qu'elle ſe ſervoit du pretexte de baſtardiſe pour les entreruïner, elle-meſme veut gouverner les Royaumes comme tutrice des baſtards de Theodoric qu'elle a empoiſonné, & veut forclorre Clotaire Roy de Paris, proche heritier, & à qui ces Royaumes appartiennent de droit. Or ſçavoit-elle bien que les Seigneurs du Païs s'efforceroient de garder le droit à qui il appartient; qu'un Garnier Maire du Palais n'endureroit aucunement que la Regence ſi illegitimement uſurpée luy en demeuraſt. Elle fait donc ſemblant de l'employer aux affaires du Royaume, & cependant eſcrit à un de ſes partiſans nommé Albon qu'il ne face faute de tuër Garnier. Dieu voulut qu'Albon deſchira les lettres de Brunehaut aprés les avoir leuës, & que les pieces en furent amaſſées & apportées à Garnier, qui ſe ſauva du mieux qu'il put, & aida à Clotaire heritier legitime à ſe mettre en poſſeſſion des Royaumes qui luy appartenoyent. Que fait noſtre Catherine? Voyez comme elle ſuit les traits de ce patron de meſchanceté: mais pluſtoſt voyez comme elle ſe ſurmonte en toutes ſes parties. Le Roy ſon fils eſt

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

sur le point de mourir. Il y a apparence que le Roy de Pologne ne peut venir si tost, tant pour son indisposition, que pour la longueur du chemin. Elle veut retenir le gouvernement par tel moyen illegitime que ce soit. D'assembler les Estats pour y pourvoir, elle sçait bien qu'ils ont trop mauvaise opinion de ses actions, & que selon le droit ils donneroyent le gouvernement à Monsieur le Duc comme plus proche du sang, & ja Lieutenant General du feu Roy. Ainsi donc l'ayant cauteleusement diffamé & rendu odieux par ses calomnies, elle l'empriſonne avec le Roy de Navarre, & tasche d'attraper aussi le Prince de Condé. Et sçachant bien que les principaux officiers de la Couronne ne pourroyent approuver en leur cœur ses tant malheureux deportemens, se doutant aussi qu'ils tascheroyent de delivrer leurs Princes d'entre ses mains, elle mande aux sieurs de Joyeuse, Maugeron & Fouquenaux, qu'ils ayent à se saisir de M. le Mareschal d'Anville mort ou vif, pendant qu'elle l'employe à la pacification de son gouvernement. Sur le point qu'ils le devoyent faire, se saisit de Messieurs de Montmorency & de Cossé : puis pour les rendre odieux, donne à entendre qu'ils ont conspiré. Dieu a voulu que l'entrepriſe faite contre le Mareschal d'Anville a esté descouverte assez à temps, & ne per-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

permettra point (s'il luy plait) qu'elle execute ſa meſchanceté ſur les autres.

Mais quelle eſt auſſi la fin de Brunehaut, aprés tant de cruautez, de trahiſons, de parricides, d'impietez? Clotaire vient à la Couronne en deſpit d'elle. Tous les Eſtats le portent (par maniere de dire) ſur leurs eſpaules juſques au throne royal. Le procés de Brunehaut ſe fait publiquement en l'aſſemblée des Eſtats. Finalement, par le commun conſentement de tous, Clotaire prononçant à haute voix la ſentence que dés long-temps chacun luy donnoit en ſon cœur, elle eſt trainée à la queuë d'un cheval, & finit ſa meſchante vie eſtant deſchirée par pieces. Maintenant que chacun juge quelle ſentence a merité cette-cy, qui en un jour a plus fait maſſacrer d'hommes, femmes & enfans, que Brunehaut ne fit mourir d'hommes en toutes ſes guerres. Je m'aſſeure qu'il n'y a celuy qui en ſon cœur, ne luy en donne une plus rigoureuſe que celle-là. Mais je proteſte que je ne requiers autre vengeance que de Dieu, à qui ſeul cela appartient, & qui en temps & lieu la ſçaurá bien chaſtier des maux qu'elle a fait au public & à chacun de nous. Seulement deſiré-je que Clotaire ſoit receu en ſon endroit, que noſtre Roy legitime regne, que nos Princes & Seigneurs ſoyent delivrez de ſes ſanglantes mains, que celuy, à qui le gouverne-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

vernement appartient, y soit estably pour remedier aux maux qu'elle a faits, & prevenir ceux qu'elle pourroit faire, & fera pour certain, si on la laisse continuer

Pour conclusion, j'addresseray ma parole à vous, Messeigneurs les Princes du sang. Le sang royal duquel vous estes issus, vous convie à si sainte & louable entreprise. N'endurez donc point davantage que la vie de ces pauvres Princes & Seigneurs soit à la discretion de celle qui se baigne en vostre sang. N'acquerez ce deshonneur que les estrangers, qui ne leur attouchent de rien, se monstrent plus affectionnez à leur delivrance que vous-mesmes. A cela mesme vostre devoir & honneur vous appelle, Seigneurs & Gentils-hommes François. Ce n'est pas pour contenance que vous portez les armes. C'est pour le salut de vos Princes, de vostre patrie, & de vous-mesmes. N'endurez donc pas que vos Princes soyent esclaves, que les principaux officiers de cette Couronne, pour la seule affection qu'on sçait qu'ils portent à la conservation d'icelle, soyent en danger de leur vie : que vous-mesmes soyez tous les jours exposez à la mort, pour satisfaire à l'appetit de vengeance d'une femme, qui se veut venger de vous & par vous tout ensemble. Reconoissons, quelque different de Religion qu'il y ait entre nous, que neantmoins nous sommes

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

mes tous François, enfans legitimes d'une meſme Patrie, mais en un meſme Royaume, ſujets d'un meſme Roy. Que Brunehaut ne nous face plus partir noſtre heritage au trenchant de l'eſpée. Qu'elle ne nous mette plus en teſte (pour nous faire entretuër) que nos freres ſont baſtards, illegitimes, & autres que vrais François. Enfin, comme vous voyez, elle feroit mourir l'un & l'autre. Marchons donc tous d'un cœur & d'un pas. Tous, dis-je, de tous eſtats & qualitez. Gentils-hommes, bourgeois & païſans, & la contraignons de nous rendre nos Princes & Seigneurs en liberté. A vous, Meſſieurs de Paris, l'occaſion ſe preſente pour acquerir cet honneur. N'endurez donc qu'autre vous y previenne, voſtre Ville eſt la capitale de ce Royaume, le ſiege de nos Roys & Princes. Permettrez-vous donc qu'ils ſoyent priſonniers dans l'enceinte de vos murailles? que ceux qui de ſi long-temps vous gardent voſtre liberté, ſoyent captifs en lieu où vous ayez puiſſance de les delivrer? Que Brunehaut ait retraite chez vous, & que Clotaire y ſoit priſonnier? Je ſçay, Meſſieurs, que vous n'en ferez rien. Dieu par ſa providence a voulu qu'elle les ait menez en une franchiſe, les penſant mener en une priſon. Car vous vous reſſouviendrez (je m'aſſure) de voſtre ancienne valeur, vous pren-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

prendrez vos armes, vous irez droit aux prisons, où l'on les tient, vous les arracherez d'entre les mains de cette maudite Brunehaut : & n'y aura closture, murailles, treillis ni garde qui empesche ou retarde cette entreprise. Ainsi ces pauvres Princes & Seigneurs reconoistront la vie de vous, vous obligerez ce Royaume à perpetuité envers vostre Ville : toute la Chrestienté loüera l'affection singuliere que vous portez au sang & aux bons serviteurs de vos Roys, & la posterité celebrera à jamais un acte tant insigne, tant louable & saint, digne par dessus tous autres de perpetuelle memoire.

FIN.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

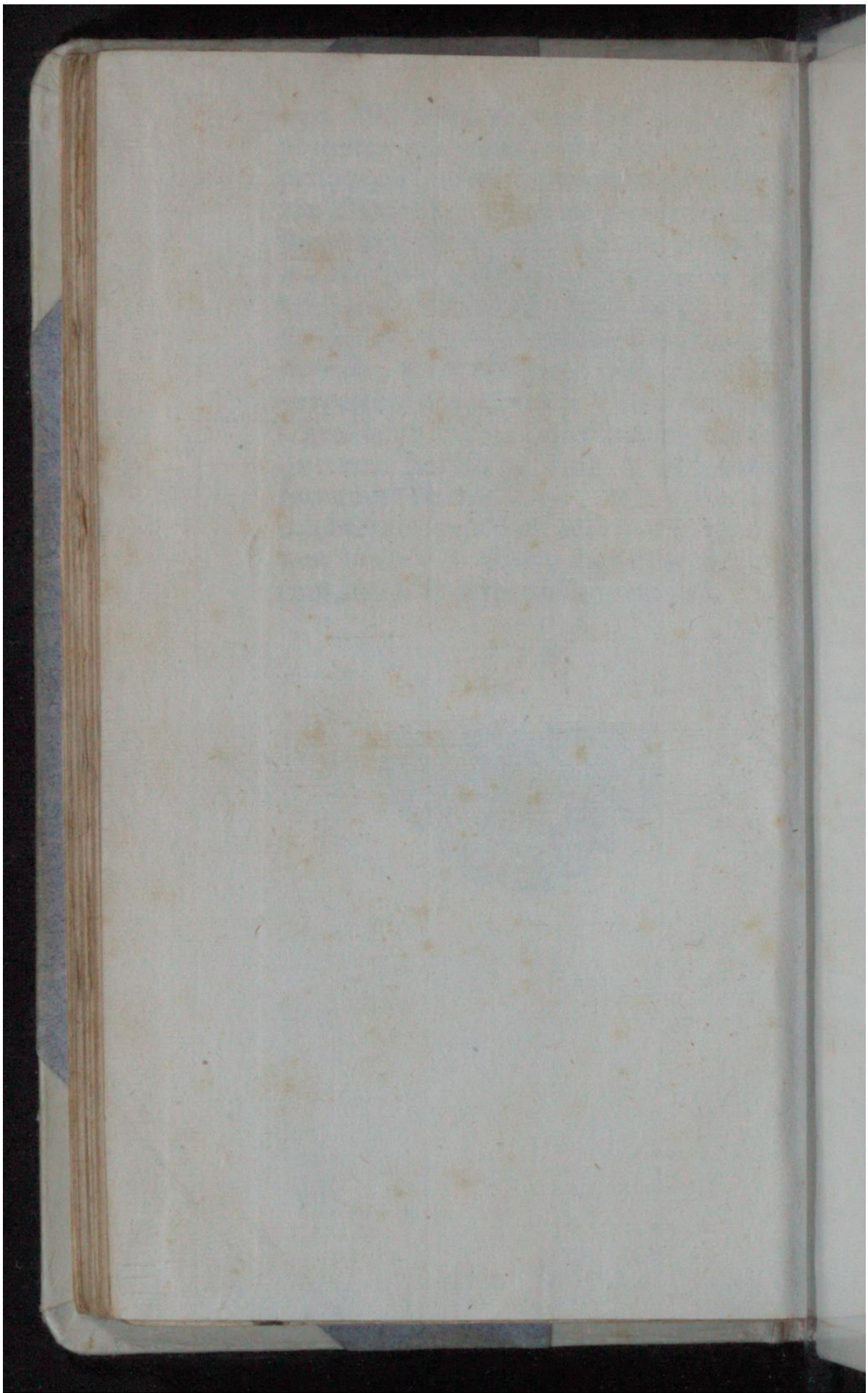

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39

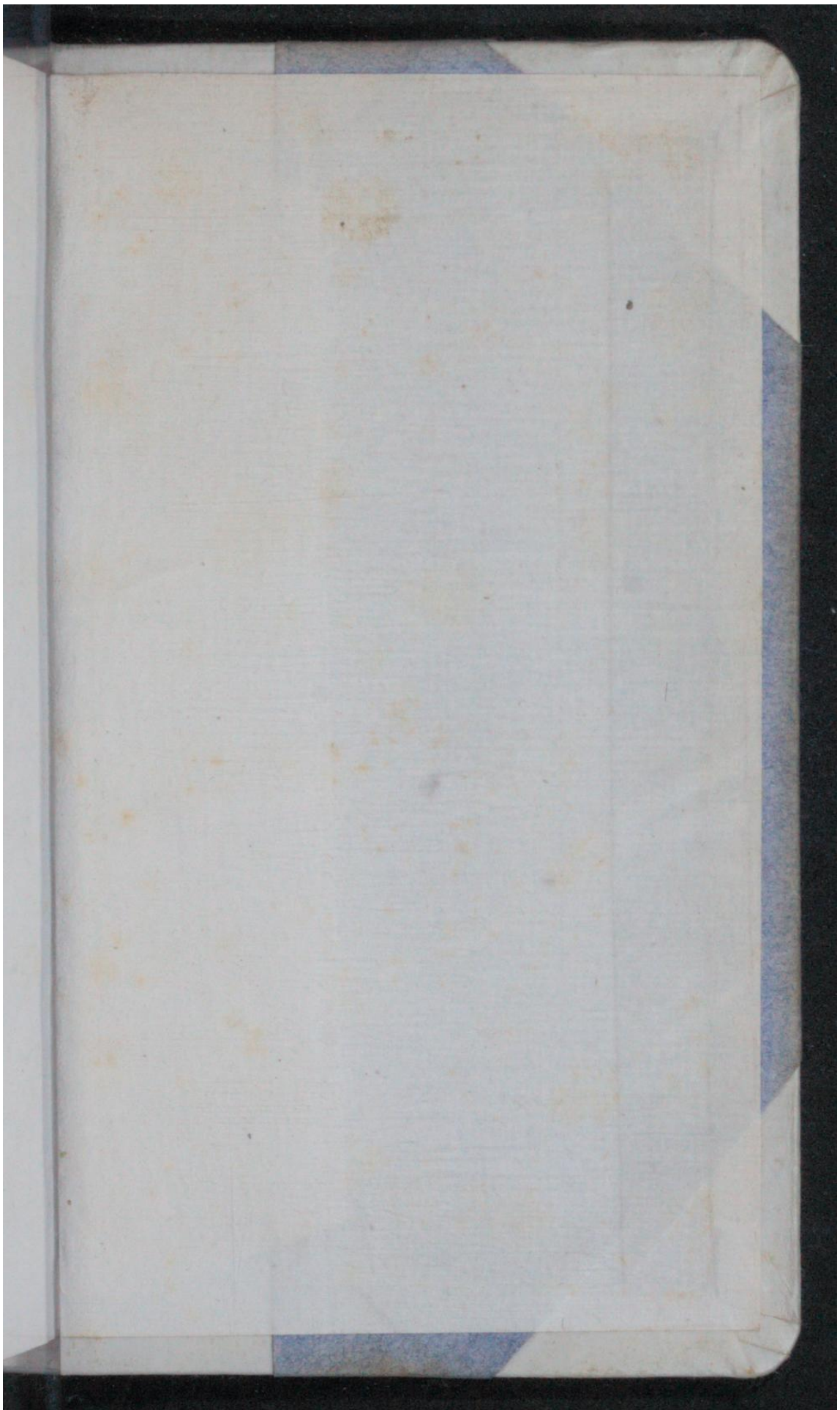

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 39